

Universitas Ostraviensis
Facultas Philosophica

STUDIA ROMANISTICA

Vol. 11, Num. 2 / 2011

OSTRAVA

Reg. č. MK ČR E 18750
ISSN 1803-6406

ÍNDICE – TABLE DES MATIÈRES – INDICE

ARTÍCULOS Y ESTUDIOS – ARTICLES ET ÉTUDES – ARTICOLI E STUDI

Lingüística / Linguistique / Linguistica

Iva DEDKOVÁ

NOTES SUR LES PRÉPOSITIONS « DEVANT/DERRIÈRE » 11

Zuzana HONOVÁ

LES TEXTES JURIDIQUES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES
EN TANT QUE CATÉGORIE SPÉCIFIQUE DE TEXTES SPÉCIALISÉS 25

Zdeňka SCHEJBALOVÁ

LES DÉBUTS DE LA PRESSE AU QUÉBEC 37

Jan ŠABRŠULA

LE TITRE 47

Literatura / Littérature / Letteratura

Maksymilian DROZDOWICZ

RAFAEL BARRETT Y LAS IDEAS DE LA GENERACIÓN DEL 98.
ACLARACIONES Y CRÍTICAS 59

Květuše KUNEŠOVÁ

LES VISAGES DE L'EXIL DANS L'ŒUVRE DE NANCY HUSTON 73

Traductología / Traductologie/ Traduttologia

Fernando NAVARRO DOMÍNGUEZ

HISTORIA DE LA TRADUCCIÓN:

UNA BIBLIOGRAFÍA BÁSICA COMENTADA 83

Dagmar VESELÁ

LA TRADUCTION VERS LE SLOVAQUE DES VERBES FRANÇAIS

DU DOMAINE DU DESIGN INDUSTRIEL EN PRENANT

EN CONSIDÉRATION LEUR STRUCTURE SÉMANTIQUE 95

RESEÑAS – COMPTES RENDUS – RECENSIONI

Iva DEDKOVÁ

Louis-Jean Calvet (2010), *Histoire du français en Afrique.*

Une langue en copropriété ? Paris : Éditions Écriture.

ISBN 978-2-35905-007-3. 210 pp. 105

Emilia DOWGIAŁO

Fernando Navarro, Pedro Mogorrón, Paola Masseur (eds.) (2011),

Escritores valencianos del siglo XX en sus traducciones, Alicante:

Departamento de Traducción e Interpretación, Editorial Agua Clara.

ISBN 978-84-8018-334-5. 226 pp. 107

Zuzana HONOVÁ

Claude Bocquet (2008), *La traduction juridique. Fondement et méthode,*

Bruxelles De Boeck. ISBN 978-2-8041-5928-3. 122 pp. 108

Jan LAZAR

Katarína Chovancová (2008, 2009), *Les discussions en direct sur internet –*

Énonciation et graphie, Aspects pragmatiques, Banská Bystrica :

Univerzita Mateja Bela. ISBN 978-80-8083-627-6. 112 pp.

ISBN 978-80-8083-785-3. 138 pp. 109

Jan MLČOCH

Anna Housková (2010), *Vision de Hispanoamérica. Paisaje, utopía,*

quijotismo en el ensayo y la novela, Praha: Karolinum.

ISBN 978-80-246-1769-5. 199 pp. 110

Xoán MONTERO DOMÍNGUEZ

Ana Luna Alonso, Silvia Montero Küpper y Liliana Valado Fernández (eds.) (2011), *Translation Quality Assessment Policies from Galicia*, Berna: Peter Lang. ISBN 978-3-0343-0401-6. 272 pp. 111

Fernando NAVARRO DOMÍNGUEZ

Miguel Ibáñez Rodríguez, M^a Teresa Sánchez Nieto, Susana Gómez Martínez, Isabel Comas Martínez (eds.) (2010), *Vino, lengua y traducción*, Valladolid: Universidad de Valladolid. ISBN 978-84-8448-554-4. 307 pp. + CDRom de 467 pp. 113

Zuzana RAKOVÁ

Mathieu Guidère (2010), *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, 2^e édition, Bruxelles : De Boeck. ISBN 978-2-8041-3058-9. 176 pp. 115

Jana VESELÁ

Piotr Sawicki, Jitka Smičeková (2010), *Srovnávací frazeologie a paremiografie. Vybrané studie ze slovanských a románských jazyků. Frazeologia i paremiografia porównawcza. Wybrane studia z zakresu języków romańskich* [Fraseología y paremiografía comparadas. Ensayos seleccionados de las lenguas eslavas y románicas], Ostrava: Ostravská univerzita, Spisy Filozofické fakulty Ostravské univerzity, spis č. 223/2010. ISBN 978-80-7368-851-6. 198 pp. 116

INFORMES – INFORMATION – INFORMAZIONI**Jan LAZAR**

2^e Congrès européen de la FIPF, Prague, 8–10 septembre 2011. 121

JAN MLČOCH

ABRE LOS OJOS. TRADUCIR UNA CULTURA A OTRA: DOCENCIA E INVESTIGACIÓN. 4^o Congreso Nacional de Hispanistas, Escuela Superior de Filología de Wrocław (Polonia), 16–17/4/2011. 121

Fernando NAVARRO DOMÍNGUEZ

Jornadas sobre HISTORIA DE LA TRADUCCIÓN, METODOLOGÍA DE INVESTIGACIÓN Y DIRECCIÓN DE TESIS O PROYECTOS DE INVESTIGACIÓN EN TRADUCTOLOGÍA, Ostrava, 11–15/10/2010. 122

CRÓNICA – CRONIQUE – CRONACA

Belle fête de Jitka Svobodová (Chmelová) (*1946),
por **Jan ŠABRŠULA** 127

CONTENIDOS – CONTENUS – CONTENUTI

CONTENIDOS DE LA REVISTA *STUDIA ROMANISTICA*, Volumen 10 / 2010,
por **Jana VESELÁ** 131

CONTENIDOS DE LA REVISTA *STUDIA ROMANISTICA*, Volumen 11 / 2011,
por **Jana VESELÁ** 135

ARTÍCULOS Y ESTUDIOS – ARTICLES ET ÉTUDES –
ARTICOLI E STUDI

Lingüística / Linguistique / Linguistica

NOTES SUR LES PRÉPOSITIONS « DEVANT/DERRIÈRE »

Iva Dedková
Université d'Ostrava

iva.dedkova@osu.cz

Résumé. L'article aborde les différentes caractéristiques des prépositions antonymiques françaises *devant/derrière* et se concentre notamment sur la problématique de leur utilisation spatiale. L'auteur examine les traits caractéristiques des prépositions spatiales *devant/derrière*, le rôle de la position du locuteur dans les relations spatiales désignées par cette paire d'antonymes, le fonctionnement asymétrique du couple antonymique *devant/derrière* ou la relation entre *devant/derrière* et *en face de/dans le dos de* ainsi que leurs équivalents tchèques *před/za*.

Mots clés. Accès à la perception. Couple antonymique. Espace. Locuteur. Locutions prépositives *en face de/dans le dos de*. Orientation générale. Prépositions *devant/derrière*. Prépositions tchèques *před/za*. Prototypes. Temps.

Abstract. Remarks on the Prepositions DEVANT/DERRIÈRE. The article treats of the French prepositional antonyms *devant/derrière* (*in front of/behind, at the back of*). It deals with the principal characteristics of these polysemous prepositions and concentrates in particular on their spatial uses. The author analyses the characteristic features of the spatial prepositions *devant/derrière*, the role of the speaker in spatial relations marked by *devant/derrière* and the asymmetrical functioning of the prepositional antonyms *devant/derrière*. She also examines the relation between *devant/derrière* and *en face de/dans le dos de* and the equivalent Czech prepositions *před/za*.

Key words. Access to perception. Czech prepositions *před/za*. General orientation. Multi-word prepositions *en face de/dans le dos de* (*opposite/at the back of*). Prepositional antonyms. Prepositions *devant/derrière* (*in front of/behind, at the back of*). Prototypes. Space. Speaker. Time.

1. Introduction

La présente étude s'interroge sur les prépositions françaises *devant/derrière*, en particulier sur leur utilisation spatiale. Dans la deuxième partie, nous aborderons leurs caractéristiques générales. La troisième partie sera consacrée aux emplois spatiaux des prépositions *devant/derrière* et au rôle que joue le locuteur dans les relations spatiales exprimées par ce couple antonymique. Dans la quatrième partie, nous nous interrogerons sur les prépositions *devant/derrière* si elles fonctionnent comme des antonymes réciproques. Dans la cinquième partie, nous analyserons la relation entre ce couple antonymique d'ordre spatial et les locutions prépositives *en face de/dans le dos*. Dans la sixième partie, nous ciblerons de plus près la relation entre les prépositions françaises *devant/derrière*, *avant/après* et *il y a¹/dans* et les prépositions tchèques équivalentes *před/za* et *před/po²*. Dans la dernière partie, nous résumerons les conclusions de cette étude. Nous rappellerons dans cet article certains éléments des analyses de Claude Vandeloise, de Tijana Ašić, de Jan Šabršula, de Céline Vaguer et d'autres linguistes, pour ces prépositions françaises polysémiques.

2. Caractéristiques générales des prépositions *devant/derrière*

Les prépositions *devant* et *derrière* sont présentées habituellement en couple antonymique. Leur sens spatial est considéré prototypique. Dans la traduction, les prépositions *devant/derrière* évoquent les équivalents tchèques *před/za* et anglais *in front of/behind* ou *at the back of* (*in back of* en anglais américain).

Lors de l'apprentissage du français comme langue étrangère, les élèves acquièrent en premier les phrases de type suivant :

- (1) « [...] et mon ordinateur est devant la porte ! »
(Capelle, Gidon, 1990: 37)
« Derrière l'homme et la femme, il y a un miroir. »
(Capelle, Menand, 2003: 26)
- (3) « Devant mon bureau, il y a une chaise. [...] Derrière la porte, il y a mon pyjama. » (Cuny, Johnson, 2004: 48)
« Je vous attends à sept heures dix devant le magasin ? »
(Augé et al., 2005: 40)

¹ Nous estimons que le terme *il y a* peut jouer, entre autres, le rôle de préposition. Pour le moins, il connaît des emplois prépositionnels. Voir aussi la remarque de Grevisse et Goosse (2008: 1322). Cadiot (1997: 21) propose de parler d'un « comportement prépositionnel » au lieu d'une recatégorisation comme préposition.

² Il y a un quart de siècle, Vandeloise a noté : « L'étude comparative des prépositions spatiales est un domaine presque vierge et plein de promesses » (1986: 183). Et comme la préposition tchèque *před* est spatio-temporelle, nous consacrerons cette partie aussi à montrer ses équivalents temporels en français.

D'après l'analyse de fréquence des vingt-six prépositions simples du français les « plus typiques » réalisée par Vagner (2008: 20–36) sur la base des corpus GEOPO et FRANTEXT, la préposition *devant* se trouve au 17^e rang dans le classement par fréquences croissantes et la préposition *derrière* au 19^e rang³.

Les prépositions *devant/derrière* sont polysémiques. Elles ont des emplois spatiaux⁴ et notionnels. Elles expriment parfois une nuance temporelle, par exemple :

- (5) *Tu as toute la vie devant toi*⁵.
- (6) *On a encore une heure devant nous*⁶.
- (7) *Paul a un lourd passé derrière lui.*

Dans ces trois exemples, il s'agit plutôt d'emplois spatio-temporels que d'emplois purement temporels. À propos de *devant*, Alain Rey (1992: 593) utilise le terme « temps spatialisé ». D'après Maurice Grevisse et André Goosse (2008: 1359, 1361–1362), l'emploi temporel de *devant* représente un archaïsme ou un régionalisme, alors que *derrière* est parfois utilisé au sens temporel. D'après Ašić (2008: 119, 149), *devant/derrière* sont des prépositions principalement spatiales. Ajoutons encore quelques mots des étymologies de *devant* et de *derrière*, telles qu'elles sont présentées par Rey (1992: 585, 593) et Grevisse et Goosse (2008: 1359). *Devant* est issu de *de avant*, d'abord orthographié *davant*, et puis *devant*. *Derrière* est issu du bas latin *deretro* (*de retro*), d'abord orthographié *derere*, puis *derière*, et ensuite *derrière*. *Devant* est d'abord utilisé comme adverbe au sens temporel ; en emploi prépositionnel, *devant* a pu s'appliquer au temps jusque vers la fin du XVII^e siècle. L'emploi prépositionnel de *derrière* a pu d'abord se rapporter à l'espace, puis au domaine notionnel et ensuite, au XIX^e siècle, *derrière* a développé une nuance temporelle.

Les prépositions *devant/derrière* sont assez proches du pôle lexical, elles concernent surtout le lieu, c'est pourquoi elles appartiennent à la catégorie des prépositions « pleines » (aussi appelées « colorées », « lexicales », « lourdes », etc.).

Pour ce qui est de la sous-catégorisation morphosyntaxique des termes *devant/derrière*, mis à part des emplois prépositionnels, ils peuvent jouer un rôle d'adverbe (les linguistes parlent parfois de « prépositions adverbiales »), par exemple :

- (8) *Une institutrice marche devant, l'autre derrière.*

et de substantif⁷, par exemple :

³ Dans son étude, Vagner (2008: 21) part de la liste des vingt-six prépositions françaises simples « les plus typiques » proposée par Melis : « à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, envers, hors, jusque, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, sur, vers » (2003: 105).

⁴ Le couple antonymique spatial *devant/derrière* s'oppose au couple temporel *avant/après*.

⁵ Il importe de noter que le syntagme *avant nous* employé au sens temporel renvoie à nos ancêtres et aux vies antérieures : *Qu'est-ce qui était avant nous ?*

⁶ Phrase prononcée lors d'un rendez-vous.

⁷ Voir par exemple Šabršula (2005: 179, 184).

- (9) *La chambre donne sur le devant de l'hôtel.*
(10) *Il y a une date écrite sur le derrière de la photo.*

Ils entrent dans la formation des locutions adverbiales et prépositives : *au-devant*, *au-devant de*, *par devant* et *par derrière*.

Les prépositions *devant/derrière* peuvent avoir pour complément un syntagme nominal, un syntagme prépositionnel et un complément nul ; elles excluent pour complément un infinitif ou une sous-phrasé introduite par *que/ce que*.

Les prépositions *devant/derrière* peuvent être modifiées par certains adverbes et par la préposition *jusque* :

- (11) *Marie est juste devant Pierre.*
(12) *Il est arrivé presque devant notre maison.*
(13) *Le ruisseau coule jusque derrière notre maison.*

Les prépositions *devant/derrière* peuvent s'alterner, dans un nombre limité d'emplois, avec d'autres prépositions, à savoir avec *avant/après* et *en face de/dans le dos de*⁸. Il importe de rappeler que, généralement, chaque préposition présente un aspect différent de la situation et influence ainsi le sens de la phrase. Néanmoins, dans l'exemple suivant, les prépositions *devant/derrière* et *avant/après* sont substituables sans influencer le sens de la phrase (mais de tels cas de synonymie sont plutôt rares dans le domaine prépositionnel) :

- (14) « *On peut dire cependant que la majorité des adjectifs sont placés **après** le nom. Quelques-uns sont toujours placés **devant** le nom ; d'autres, enfin, n'ont pas de place fixe.* » (Delatour et al., 2004: 73)⁹

Par contre, dans l'exemple suivant, la substitution n'est pas possible, seules les prépositions *avant/après* sont utilisables :

- (15) *En voyageant par le train d'Ostrava à Prague, Olomouc est avant Pardubice.*

⁸ Voir le sous-chapitre 5.

⁹ Notons que dans les définitions et règles, les auteurs de la publication en question emploient, à maintes reprises, la préposition *devant* pour décrire qu'un élément précède un autre, donc pour désigner l'antéposition, et la préposition *après* pour indiquer la place postérieure d'un élément, donc la postposition. Ils créent ainsi, dans ce cas, afin de décrire l'ordre spatial, un nouveau couple antonymique *devant/après*.

3. Les prépositions spatiales *devant/derrière*

Les prépositions *devant/derrière* servent notamment à exprimer les relations spatiales d'antériorité et de postériorité ; elles désignent un objet favorisant l'orientation dans l'espace¹⁰. Le substantif introduit par les prépositions spatiales *devant/derrière* peut, en général, être précédé de n'importe quel déterminant.

Vandeloise (1986) avance qu'il existe deux versions des prépositions *devant/derrière*¹¹ : à savoir *devant₁/derrière₁* et *devant₂/derrière₂*. *Devant₁/derrière₁* sont liées au concept de « l'orientation générale ». Le sens positif de l'orientation générale est donné par la position du front, du menton ou des orteils ainsi que par le sens du mouvement et de la ligne du regard, et son sens négatif par la position de la nuque, des talons ou des reins. Ce concept englobe, d'après Vandeloise, les trois traits principaux (c'est-à-dire les caractéristiques déterminantes) suivants : la ligne du regard, la direction du mouvement et la direction frontale, le dernier trait étant le plus important. *Devant₁/derrière₁* dépendent de deux termes : leur site et leur cible¹² (habituellement le locuteur). Lorsque le locuteur ne représente pas le site, *devant₁/derrière₁* sont indépendants de sa position. *Devant₂/derrière₂* sont liées à « l'accès à la perception » et reposent sur trois termes : leur cible, leur site et le locuteur. Le locuteur joue donc un rôle crucial dans les relations spatiales exprimées par *devant₂/derrière₂*. Il faut ajouter que, selon Vandeloise, la notion d'accès à la perception signifie que la cible/le site est caché(e) par le site/la cible et par conséquent, (partiellement) inaccessible et invisible. Vandeloise (1986: 120, 155) présente les deux règles d'usage suivantes :

« D₁ : Si *a* est *devant/derrière* *b*, la cible se trouve du côté positif/négatif de l'orientation générale du site. »

« D₂ : *a* est *devant/derrière* *b* si la cible/le site est (potentiellement) le premier obstacle (partiel) à la perception du site/de la cible. »

Ašić propose de modifier la première règle de Vandeloise ainsi : « *a* est *devant/derrière* *b* si la cible se trouve du côté positif/négatif de la direction frontale déterminée par un cadre de référence quelconque » (2008: 128).

Considérons les exemples suivants :

- (1) *Devant l'hôtel, il y a un parking.*
- (2) *Derrière l'hôtel, il y a une piscine.*

Dans ces phrases, le locuteur ne s'identifie pas à la cible ou au site de ces deux prépositions, le parking se trouve dans ce cas (ainsi que dans tous les cas semblables) du côté de l'entrée principale de l'hôtel et la piscine du côté opposé. Dans ces exemples, la position du locuteur n'a pas d'incidence sur la relation exprimée par les prépositions *devant/derrière*, celles-ci désignent les relations dans l'espace objectivement.

¹⁰ Voir aussi Martinet (1979: 185).

¹¹ « J'appelle *bisémiq*ue un mot gouverné par deux règles d'usage » (Vandeloise, 1986: 145).

¹² Rappelons que selon Vandeloise (1986), la cible coïncide avec le sujet de la relation spatiale, c'est un objet à localiser, et le site représente l'objet de la relation spatiale, sa position est déjà connue, donc c'est un objet de référence. Par rapport à la cible, le site est généralement plus grand et stable.

- (3) *Le chat est devant la clôture.*
 (4) *Le lapin est derrière la clôture.*

En effet, où sont le chat et le lapin ? De quel côté de la clôture se trouvent-ils ? Le chat se situe du même côté de la clôture que le locuteur, tandis que le lapin du côté opposé. La position du locuteur joue donc un rôle primordial dans ces deux phrases, les deux prépositions expriment dans ce cas les relations spatiales subjectivement. Selon Vandeloise (1986: 150), pour les emplois *devant*₁/*derrière*₂, le locuteur, la cible et le site doivent être alignés. Néanmoins, dans notre cas, les trois termes peuvent ou ne doivent pas être alignés.

À propos des prépositions *devant/derrière*, Šabršula avance : « Ce n'est pas son *dénoté* codé, qui varie avec la situation. Ainsi *derrière* et *devant* s'opposent dans le code, *derrière* dénote toujours "de l'autre côté de..." , mais, dans une situation concrète, l'"autre" côté, p. ex. *se cacher derrière un arbre*, peut être "de mon côté" du point de vue d'une autre personne » (1989: 30).

4. Quand *devant* n'est-il plus couplé avec *derrière* ?

Les prépositions *devant/derrière* sont traditionnellement considérées comme antonymes réciproques (antonymes polaires). Pourtant, dans certains emplois, la préposition *devant* n'est plus couplée avec la préposition *derrière* pour former une paire antonymique. Il en va de même aussi pour d'autres couples antonymiques tels que par exemple *sur/sous*, *dans/hors de*, etc. Rappelons que la relation exprimée par un couple de prépositions antonymiques, dans notre cas par *devant/derrière*, est symétrique lorsque l'énoncé *X est devant Y* correspond à *Y est derrière X*, ou asymétrique, à voir au cas où la relation exprimée par une de ces deux prépositions antonymiques n'est pas pragmatiquement valide malgré que la phrase soit grammaticalement correcte. Comme l'a déjà montré Vandeloise (1986: 33–44), l'asymétrie des relations spatiales est liée notamment aux facteurs de position et de taille, car il n'est pas possible de situer un objet dans l'espace par rapport à un autre objet dont la position est inconnue ou dont la taille est (considérablement) plus petite. Néanmoins, il importe de noter que le facteur de taille ne semble pas jouer un rôle univoque, contrairement au facteur de position. Dans certains cas, il est possible que la cible soit plus grande que le site à condition que la différence de taille entre la cible et le site ne soit pas considérable et que le site ait la capacité de servir d'un point de repère, comme c'est le cas dans les phrases n° 6 et 8. Néanmoins, il y a une exception à cette règle. Le locuteur en tant que site peut être beaucoup plus petit par rapport à la cible – voir l'exemple n° 9.

- (1) *L'hôtel se trouve devant notre immeuble.*
 (2) *Notre immeuble se trouve derrière l'hôtel.*
 (3) *Le chat est devant l'immeuble.*
 (4) **L'immeuble est derrière le chat.*
 (5) *L'arrêt de bus est juste devant l'hôtel.*
 (6) *L'hôtel est juste derrière l'arrêt de bus.*
 (7) *Le professeur est devant le tableau.*
 (8) *Le tableau est derrière le professeur.*
 (9) *Où est notre hôtel ? – Devant nous.*

Lorsque les prépositions *devant/derrière* servent à désigner l'ordre, y compris l'ordre spatial, la relation qu'elles expriment est symétrique :

- (10) *Dans le mot clavier, L est devant A et V est derrière A.*
- (11) *Dans le mot clavier, A est derrière L et devant V.*
- (12) *La poule marche devant les poussins.*
- (13) *Les poussins marchent derrière la poule.*

Le fonctionnement asymétrique de ce couple antonymique est important en particulier dans les emplois notionnels où *devant* signifie « en présence de, face à, au regard de » ou lorsque les deux prépositions ont un sens figuré. Les exemples suivants illustrent les cas dans lesquels le couple antonymique *devant/derrière* se sépare ; en plus, dans la plupart d'entre eux, le schéma *X devant Y* ne peut pas correspondre à *Y derrière X* même dans la théorie (sauf les phrases n° 22 et 23) :

- (14) *Daniel a comparu devant le tribunal.*
- (15) **Daniel a comparu derrière le tribunal.*
- (16) *Julie a signé le contrat devant le responsable des ressources humaines.*
- (17) **Julie a signé le contrat derrière le responsable des ressources humaines.*
- (18) *Paul a perdu ses moyens devant le professeur.*
- (19) **Paul a perdu ses moyens derrière le professeur.*
- (20) *Tous sont égaux devant Dieu.*
- (21) **Tous sont égaux derrière Dieu.*
- (22) *Il est devant Dieu.*
- (23) **Dieu est derrière lui. *Il est derrière Dieu.*
- (24) **Les policiers ont voulu mettre le tueur devant les barreaux.*
- (25) *Les policiers ont voulu mettre le tueur derrière les barreaux.*

Bien que les emplois temporels de ces deux prépositions soit rares, théoriquement ils paraissent converses.

5. Relation entre les prépositions *devant/derrière* et *en face de/dans le dos de*

Les prépositions *devant/derrière* et les locutions prépositives *en face de/dans le dos de* sont très proches et il existe des cas où les usages de ces deux couples antonymiques coïncident. Il faut cependant noter que l'emploi de la locution prépositive *dans le dos de* est assez limité en français.

D'après Vandeloise (1986: 123–128), à la différence des prépositions *devant/derrière*, plus particulièrement leur première version, les locutions prépositives *en face de/dans le dos de* sont définies exclusivement par la direction frontale : *en face de* désigne son côté positif et *dans le dos de* son côté négatif. Pour cette raison, elles ne peuvent pas se construire avec des objets non orientés (voir ci-dessous). Contrairement à *en face de/dans le dos de*, les prépositions *devant/derrière* ne nécessitent pas que les termes soient tournés vers le locuteur. Selon Vandeloise (1986: 124), la cible des prépositions *devant/derrière* peut occuper l'ensemble du champ visuel (voir aussi la note 15 ci-dessous), alors que la cible des locutions prépositives *en face de/dans le dos de* doit être placée dans une bande

étroite le long de l'axe de la direction frontale. Vandeloise présente cette règle d'usage pour les locutions prépositives *en face de/dans le dos de* :

« F/D : *a est en face de/dans le dos de b* si la cible se trouve du côté positif/négatif de la direction frontale du site » (Vandeloise, 1986: 126).

Pourtant, pour définir le sens spatial des prépositions *devant/derrière*, les auteurs des dictionnaires recourent souvent aux locutions prépositives *en face de* et *dans le dos de*. À titre d'exemple, présentons quelques définitions :

« **DEVANT** [...] Indique une situation, un lieu en face d'une personne ou d'une chose, ou le rang qui précède [...] » (Dubois, 1994: 537).

« **1 DEVANT** [...] Du même côté que le visage de (une personne), que la face, le côté visible ou accessible de (une chose). Face (en face de), vis-à-vis (de). [...] » (Rey-Debove, Rey, 2008: 721).

« **1. devant** [...] Vis-à-vis de, en face de, contre [...] » (Moingeon, 1993: 433).

« **DEVANT** [...] En face de (qqn, qqch.). <contraire : derrière> [...] » (Rey-Debove, 1999: 290).

« **1. devant** [...] **2.** Vis-à-vis de, en face de, contre. [...] » (Moingeon, Berthelot, 1989: 427).

« **DEVANT**₁ [...] **1.** En avant, en face de. [...] » Le Trésor de la Langue Française informatisé¹³.

« **DERRIÈRE** [...] Indique une situation, un lieu qui se trouve dans le dos d'une personne ou d'une chose, ou dans le rang qui suit [...] » (Dubois, 1994: 527).

« **1 DERRIÈRE** [...] En arrière, au dos de [...] » (Rey-Debove, Rey, 2008: 694).

« **DERRIÈRE** [...] En arrière, au dos de. [...] » (Rey-Debove, 1999: 279).

« **DERRIÈRE**₁ [...] **1.** En arrière, au dos de quelque chose, de quelqu'un. [...] » Le Trésor de la Langue Française informatisé¹⁴.

Considérons les exemples suivants¹⁵ :

- (1) *L'œuf est en face de/devant Xavier.*
- (2) *Les croissants sont devant/*en face de Xavier.*
- (3) *Le verre est dans le dos de/derrière Xavier.*
- (4) *Les roses sont derrière/*dans le dos de Xavier.*

Les phrases n° 5 et 6 ne sont pas valables, puisque ni l'œuf ni l'arbre ne disposent de direction frontale :

- (5) **Xavier est en face du verre.*
- (6) **Xavier est dans le dos de l'œuf.*

¹³ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?65;s=2406491355;?b=0>; [cit. 2011-04-12].

¹⁴ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?42;s=2406491355;?b=0>; [cit. 2011-04-12].

¹⁵ Cette figure, qui est une adaptation de la figure parue dans l'article de Dedková (2008: 7), est inspirée par le schéma de Vandeloise (1986: 124). Néanmoins, nous proposons de le modifier, puisque les prépositions *devant/derrière* ne couvrent pas le champ visuel de 180 degrés chacune. Nous proposons d'y inclure aussi le champ visuel des locutions prépositives *à gauche de/à droite de* et *à côté de* : *Le panneau de signalisation est à droite de/à côté de Xavier. L'arbre est à gauche de/à côté de Xavier.*

Dans l'exemple suivant, concernant l'emploi adverbial du terme *en face (de)*, ce n'est pas la banque, mais la rue qui se trouve vis-à-vis du locuteur :

(7) *La BNP Paribas se trouve dans la rue d'en face.*

La phrase 8 signifie par exemple que Pierre marche devant Paul ou qu'il est placé avant celui-ci dans une compétition, tandis que la phrase 9 signifie que Marie et Paul sont face à face :

(8) *Pierre est devant Paul.*

(9) *Marie est en face de Paul.*

6. Quelques éléments de comparaison avec le tchèque

Les deux paires antonymiques françaises *devant/derrière* concernant le lieu et *avant/après* concernant le temps sont traduites en tchèque ainsi : *před/za* et *před/po*. La préposition tchèque *před* est spatio-temporelle, elle désigne tantôt l'antériorité spatiale (elle est équivalente de la préposition française *devant*), tantôt l'antériorité temporelle (elle est aussi équivalente de la préposition française *avant*). Par contre, pour désigner la postériorité spatiale et la postériorité temporelle, le tchèque dispose, lui aussi, de deux prépositions différentes : *za* pour l'espace et *po* pour le temps :

(1) *La voiture rouge est devant la maison.*

Červené auto je před domem.

(2) *La voiture jaune est derrière la maison.*

Žluté auto je za domem.

(3) *Avant le dîner, elle a écrit une lettre.*

Před večeri napsala dopis.

(4) *Après le dîner, elle a fait la vaisselle.*

Po večeri umyla nádobí.

Les prépositions tchèques *před/za* s'emploient aussi au sens temporel avec le sens de *il y a x temps* et *dans x temps* (dans le dernier cas pour désigner « l'usage prospectif »¹⁶) :

(5) *J'ai créé mon entreprise il y a dix ans.*

Založil jsem svou společnost před deseti lety.

(6) *Dans trois jours, je pars en France.*

Za tři dny pojedu do Francie.

Le tchèque n'a que deux prépositions qui couvrent les emplois spatiaux des prépositions françaises *devant/derrière* et *avant/après*, à savoir *před/za* :

(7) *La voiture est devant la maison.*

Auto je před domem.

¹⁶ Terme de Lebas (2002).

- (8) *L'arbre est derrière la maison.*
Strom je za domem.
- (9) *Le magasin est avant le pont.*
Obchod je před mostem.
- (10) *Le magasin est après le pont.*
Obchod je za mostem.

Dans le domaine spatial, les prépositions *před* et *za* régissent l'instrumental au sens statique et l'accusatif au sens cinétique. Dans le domaine temporel, *před* régit l'instrumental, *za* l'accusatif et *po* le locatif.

À titre d'exemple ajoutons que pour indiquer la direction, la phrase tchèque *běžte kolem banky* doit se traduire en français comme *prenez devant la banque*. Les apprenants tchèques ont souvent recours à la traduction suivante : *allez autour de la banque*, qui suggère que l'on devrait faire un tour.

Il importe de noter que les prépositions tchèques spatiales *před/za* apparaissent dans l'expression de la localisation statique aussi bien que dans l'expression du déplacement, de même que les deux couples français *devant/derrière* et *avant/après*.

Pour conclure cette partie, nous ajoutons les résultats de l'enquête effectuée auprès de cinquante étudiants du français au Département des langues romanes de la Faculté des Lettres de l'Université d'Ostrava en avril 2011. Nous avons demandé aux étudiants de traduire les prépositions tchèques *před*, *za* et *po*, employées dans huit phrases différentes, en français. Les résultats s'annoncent ainsi :

N°	Phrase tchèque et sa traduction française	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses incorrectes
1.	<i>Před bankou je modré auto.</i> <i>Devant la banque, il y a une voiture bleue.</i>	45	devant/en face de : 1 en face : 2 avant : 1 au front de : 1
2.	<i>Při cestě vlakem z Ostravy do Prahy je Olomouc před Pardubicemi.</i> <i>En voyageant par le train d'Ostrava à Prague, Olomouc est avant Pardubice.</i>	29	devant : 11 près de : 4 près : 2 en avant de : 1 en avant que : 1 précédant de : 1 plus tôt que : 1
3.	<i>Úkol z matematiky jsem si udělal před večeří.</i> <i>J'ai fait mon devoir de mathématiques avant le dîner.</i>	49	devant : 1
4.	<i>Pavel se vrátil z práce před třemi hodinami.</i> <i>Paul est revenu du travail il y a trois heures.</i>	36	avant : 9 depuis : 3 cela fait : 1 ça fait : 1

5.	Za bankou je park. Derrière la banque, il y a un parc.	34	derrière, mais mal orthographié : 11 derrière de : 2 avant : 1 en arrière de : 1 au derrière de : 1
6.	Při cestě vlakem z Prahy do Ostravy je Olomouc za Pardubicemi. <i>En voyageant par le train de Prague à Ostrava, Olomouc est après Pardubice.</i>	35	derrière : 4 derrière, mais mal orthographié : 2 derrière de : 1 d'après : 1 après de : 1 devant : 2 auprès : 1 précédé de : 1 plus tard que : 1 pas de réponse : 1
7.	Po večěři jsem se díval na televizní noviny. Après le dîner, j'ai regardé le journal télévisé.	50	
8.	Vlak přijede do Paříže za několik hodin. Dans quelques heures, le train arrivera à Paris.	44	après : 3 à : 1 par : 1 pendant : 1

Il en ressort que les étudiants en question maîtrisent le mieux l'emploi du couple antonymique *avant/après* au sens temporel, par contre, lorsque ce couple antonymique acquiert en français un sens spatio-temporel, le taux de réussite baisse considérablement. En outre, la préposition spatiale *devant* est mieux maîtrisée que son antonyme *derrière* (dans ce cas, onze étudiants ont fait une erreur d'orthographe contre cinq étudiants qui ont utilisé un autre terme inapproprié) et la préposition temporelle *dans* est mieux maîtrisée que son antonyme *il y a*.

7. Conclusion

Pour conclure, résumons les traits caractéristiques des prépositions *devant/derrière* que nous avons étudiés dans cet article.

Les prépositions *devant/derrière* forment un couple antonymique et évoquent l'image spatiale. Elles s'appliquent dans les domaines spatial et abstrait ; leur utilisation temporelle est rare (en plus, elles ne sont pas purement temporelles, car on y voit un parcours). Elles appartiennent à la catégorie des prépositions « pleines » grâce à leur sens concret spatial qui est prototypique.

Les prépositions *devant/derrière* expriment les relations spatiales ou de façon objective (à savoir lorsque le sens de la phrase repose sur deux termes : la cible et le site, le locuteur étant exclu de la relation exprimée par ces deux prépositions), ou de façon subjective (à savoir lorsque le sens de la phrase dépend de trois termes : la cible, le site et le locuteur).

Les relations exprimées par les prépositions *devant/derrière*, traditionnellement considérées comme antonymes réciproques, peuvent être symétriques ou asymétriques. Les cas d'asymétrie sont nombreux notamment dans le domaine notionnel.

Les prépositions *devant/derrière* peuvent s'alterner avec d'autres prépositions : à savoir au sens spatial avec *avant/après* et *en face de/dans le dos de*. Le choix des différentes prépositions présente, néanmoins, des aspects différents de la situation.

La langue tchèque ne peut pas exprimer au niveau prépositionnel la nuance existante possible entre les deux couples antonymiques français *devant/derrière* et *avant/après* lorsqu'ils concernent le lieu, car elle ne dispose que d'une paire antonymique spatiale *před/za*. Le tchèque utilise la même préposition, à savoir *před*, pour marquer l'antériorité spatiale de même que l'antériorité temporelle. Les trois couples antonymiques français *devant/derrière*, *avant/après* et *il y a/dans* sont donc traduits en tchèque ainsi : *před/za*, *před/po* et *před/za*.

Résumé. Poznámky k předložkám DEVANT/DERRIÈRE. Příspěvek se věnuje antonymním francouzským předložkám *devant/derrière*. Zabývá se jejich obecnou charakteristikou a zaměřuje se zvláště na problematiku místních významů, které vyjadřují. Autorka analyzuje charakteristické rysy předložek místních *devant/derrière*, úlohu mluvčího v místních vztazích označovaných těmito předložkami a asymetrické fungování antonymních předložek *devant/derrière*. Dále pak definuje vztah mezi předložkami *devant/derrière* a *en face de/dans le dos de* a rovněž mezi českými předložkami *před/za*.

Bibliographie

- AŠIĆ, Tijana (2008), *Espace, temps, prépositions*, Genève: Librairie Droz S. A.
- AUGÉ, Hélène, CAÑADA PUJOLS, M. D., MARLHENS, Claire, MARTIN, Laurence (2005), *Tout va bien ! 1 (méthode de français)*, Paris: CLE International.
- CADIOT, Pierre (1997), *Les prépositions abstraites en français*, Paris: Armand Colin/Masson.
- CAPELLE, Guy, GIDON, Noëlle (1990), *ESPACES 1 (méthode de français)*, Paris: Hachette.
- CAPELLE, Guy, MENAND, Robert (2003), *Taxi ! 1 (méthode de français)*, Paris: Hachette.
- CUNY, Flore, JOHNSON, Anne-Marie (2004), *Belleville 1 (méthode de français)*, Paris: CLE International.
- DEDKOVÁ, Iva (2008), "Les couples antonymiques des prépositions spatiales et temporelles et leur (non-)symétrie", in: BÍROVÁ, Jana (éd.), *XLinguae.eu*, Vol. 1, n° 1, Nitra: Vzdelávanie Don Bosca, 5–12.
- DELATOUR, Y., JENNEPIN, D., LÉON-DUFOUR, M., TEYSSIER, B. (2004), *Nouvelle Grammaire du Français*, Paris: Hachette.
- DUBOIS, Jean, et al. (1994), *Dictionnaire de la langue française*, Paris: Larousse.
- GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André (2008), *Le bon usage*, Bruxelles: De Boeck & Larcier s. a., 14^e édition.

- LEBAS, Franck (2002), “The theoretical status of prepositions: The case of the «prospective use» of *in*”, in: FEIGENBAUM, Susanne, KURZON, Dennis (éds.), *Prepositions in their Syntactic, Semantic and Pragmatic Context*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 59–73.
- MARTINET, André, et al. (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris: Didier.
- MELIS, Ludo (2003), *La préposition en français*, Paris: Éditions Ophrys.
- MOINGEON, Marc, BERTHELOT, Jacques, et al. (1989), *Le dictionnaire de notre temps*, Paris: Hachette.
- MOINGEON, Marc (1993), *Grand Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré*, Paris: Hachette.
- REY, Alain (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris: Le Robert.
- REY-DEBOVE, Josette, et al. (1999), *Dictionnaire du français*, Paris: Le Robert et CLE International.
- REY-DEBOVE, Josette, REY, Alain, et al. (2008), *Le nouveau Petit Robert de la langue française 2008*, Paris: Dictionnaires Le Robert – SEJER.
- ŠABRŠULA, Jan (1989), *Les espèces de relation – Nové kapitoly z rozboru moderní francouzštiny IV*, Praha: Univerzita Karlova v Praze et SPN.
- ŠABRŠULA, Jan (2005), *Le fonctionnement asymétrique du signe linguistique*, Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě.
- VAGUER, Céline (2008), “Classement syntaxique des prépositions simples du français”, in: LEEMAN, Danielle (éd.), *Langue française 157 : Énigmatiques prépositions*, Paris: Larousse, 20–36.
- VANDELOISE, Claude (1986), *L’espace en français : Sémantique des prépositions spatiales*, Paris: Éditions du Seuil.

Sitographie

Le Trésor de la Langue Française informatisé (<http://atilf.atilf.fr/>).

Iva Dedková
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ-701 03 OSTRAVA
République tchèque

LES TEXTES JURIDIQUES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES EN TANT QUE CATÉGORIE SPÉCIFIQUE DE TEXTES SPÉCIALISÉS

Zuzana Honová
Université d'Ostrava

zuzana.honova@osu.cz

Résumé. L'article se propose de présenter des caractéristiques principales des textes produits par les institutions européennes, considérés comme une catégorie spécifique des textes juridiques. Il cherche à définir leur position dans le cadre du langage juridique, caractérisant ces textes du point de vue des niveaux de langue. L'article souligne particulièrement leurs spécificités au niveau stylistique, lexical, sémantique et morphosyntaxique. Son but est de présenter une vue globale de la problématique, soulignant certains aspects liés à la traduction de ces documents dans les langues officielles de l'Union européenne.

Mots clé. Langue spécialisée. Texte spécialisé. Langage juridique. Terme. Union européenne.

Abstract. The Legal Texts of the European Institutions as a Specific Category of Specialized Texts. The article deals with the texts produced by the European institutions as a specific category of legal texts. It tries to define their special position within the province of the legal language and describes them from the viewpoint of particular linguistic levels. It emphasizes in particular their special characteristics on the stylistic, lexical, semantic and morphosyntactic levels. Its aim is to present a global view of the subject matter with taking account of the aspects interconnected with the translation of these documents into the national languages of the European Union.

Key words. Specialized language. Specialized text. Legal language. Term. European Union.

1. Introduction

Le langage juridique est considéré comme une catégorie particulière des « langues spécialisées ». Lerat définit la langue spécialisée comme « l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées » (1995: 21). D'après lui, il s'agit donc d'une « langue en situation d'emploi professionnel » ou bien de « la langue elle-même au service d'une fonction majeure : la transmission de connaissances » (Lerat, 1995: 21). Cabré constate que « nous parlons de langues de spécialité (langues spécialisées) lorsque nous faisons référence à l'ensemble des sous-codes – qui coïncident partiellement avec le sous-code de la langue commune – caractérisés par un certain nombre de traits particuliers » (Cabré, 1997: 115). Par contre, ce qui distingue les langues spécialisées c'est, entre autres, la situation communicationnelle, le type d'interlocuteurs et aussi le choix des unités lexicales, c'est-à-dire la présence élevée des termes spécialisés. Selon le domaine spécialisé, il s'agit des termes scientifiques et techniques mais aussi des termes utilisés dans le langage des sciences sociales telles que l'économie, la psychologie, la sociologie et également le droit. L'emploi du terme spécialisé dépend du type de texte et de discours, donc de l'encadrement de son contenu dans un certain contexte qui détermine l'objet et la manière de son interprétation. La caractéristique principale du texte spécialisé est le fait qu'on emploie à côté des moyens de la langue courante également les éléments d'un système terminologique ce qui garantit une certaine précision de la dénomination (Ilek, 2007: 76–78).

À la différence des sciences exactes qui utilisent un vocabulaire commun, où à chaque terme correspond un seul concept ce qui leur permet une communication et une compréhension assez facile même au-delà des frontières, le langage du droit a une position particulière. En effet, le langage juridique reflète le système juridique concret, différent d'un pays à l'autre et s'appuyant sur la tradition, l'histoire, la culture et la civilisation du pays concerné. Alors, « les termes juridiques ne peuvent être bien compris qu'en référence à un système juridique national » (Penfornis, 2001). Ceci représente un problème surtout pour le traducteur des textes juridiques qui doit non seulement maîtriser parfaitement la langue, mais doit connaître également la réalité extralinguistique du pays concerné.

Néanmoins, la terminologie juridique a aussi tendance à se normaliser au niveau international. Ceci se manifeste surtout au niveau du droit de l'Union européenne qui se fonde sur le système politique et juridique commun pour tous les États membres. Les textes juridiques produits par les institutions européennes doivent être transposés dans le droit national de chaque pays et, ainsi, ils ont un caractère obligatoire. Il s'agit donc d'un type spécifique de textes juridiques dont l'importance est actuellement considérable¹.

Évidemment, tous les textes juridiques ne sont pas du même niveau. D'après Cornu, il faut distinguer le discours législatif (le texte de loi), le discours juridictionnel (les décisions de justice) et le discours coutumier (maximes et adages du droit). Tomášek (2003: 16) affirme, en ce qui concerne la structure concrète du langage du droit communautaire qu'elle se fonde sur l'application de deux fonctions, à savoir la fonction prescriptive et

¹ Cornu constate à ce propos, qu'au sein de l'Union européenne, la traduction des actes revêt une importance et une ampleur capitales. D'après lui, « auprès de la Cour de justice, une Direction de la traduction forte de plus de 200 juristes linguistes assure la traduction des textes juridiques » (2006: 6).

la fonction descriptive. Quant à la fonction prescriptive, elle nous permet de distinguer quatre éléments de la langue du droit communautaire :

- langage des sources primaires du droit communautaire (Traité de Paris, Traité de Rome, de Nice, de Maastricht, Acte unique européen, etc.) ;
- langage de la jurisprudence de la Cour européenne de Luxembourg ;
- langage des sources secondaires du droit communautaire (règlements, directives, décisions ou recommandation des organes de l'Union européenne) ;
- langage de l'application du droit communautaire dans les pays membres de l'Union européenne.

Dans le présent article, nous nous concentrons sur les particularités concernant les textes juridiques français produits par les institutions de l'Union européenne. Les textes juridiques des institutions européennes représentent une forme spécifique de textes juridiques dont le volume augmente sans cesse, particulièrement en raison du processus de l'élargissement continu de l'Union européenne. La spécificité de ces textes consiste dans le fait qu'ils sont rédigés sur le fond d'un système juridique international unique. Il est donc possible de s'appuyer sur un système de terminologie unique, commun à tous les États membres. Cette terminologie est obligatoire et doit être maintenue dans tous les textes juridiques rédigés par les institutions européennes et transposée d'une manière appropriée dans toutes les langues des États membres. Il est à noter que le Gouvernement de la République tchèque a créé la Section de compatibilité avec le droit communautaire dont le rôle est d'assurer l'unicité et la justesse de la terminologie de la traduction des textes législatifs européens. Son site Internet impose aux traducteurs, aux juristes ainsi qu'aux autres spécialistes, les instructions de base et les termes à utiliser obligatoirement dans les traductions des textes juridiques des institutions européennes².

2. Plan stylistique

Si nous parlons du style du texte spécialisé, notre attention est orientée particulièrement vers le choix des moyens d'expression utilisés dans le texte concret. Le but du rédacteur du texte juridique est essentiellement utilitaire : faire passer le message que ce soit seulement pour information ou pour acte, le plus directement et le plus efficacement possible. Le texte juridique est caractérisé par sa clarté, sa concision, sa précision et univocité. Ces textes contiennent souvent des constructions impersonnelles, des énoncés à validité générale (Škrlantová, 2005: 20)³. D'après Cornu (2006: 313), la langue du législateur est sobre, dépouillée, sans emphase, enflure ni fioritures, seulement attentive à dire le nécessaire. Une homogénéité de la terminologie y est absolument obligatoire. Tandis que le principe habituel de la rédaction des textes de caractère commun est d'éviter la répétition des mots, ceci n'est ni valable dans le cas des textes juridiques ni dans le cadre des textes spécialisés en général. Il faut impérativement maintenir les mots et les formulations

² www.isap.vlada.cz

³ Tomášek (2003: 28) parle du style fonctionnel du langage juridique, constatant que ce style a deux composantes principales, à savoir la base grammaticale générale (le lexique et le système de la grammaire) et la terminologie. À son avis, le discours juridique doit être précis du point de vue sémantique, univoque, concis, compréhensible, stable, organique et non expressif.

unitaires (homogènes). Le style du langage juridique devrait être neutre, c'est pourquoi il faut éviter les mots affectifs, familiers, termes imagés ou métaphores. D'après Cornu (2006: 313), l'objectivité et l'impartialité représentent une face de cette neutralité du texte juridique. Ceci est valable également pour les textes juridiques produits par les institutions européennes.

Certains linguistes affirment qu'à la différence des autres textes juridiques, les textes produits par les institutions européennes tendent vers une expression simple et claire. (Škrlantová, 2006: 100). Néanmoins, la pratique est souvent différente et même dans le cas de ces derniers textes, nous constatons la présence des constructions syntaxiques très longues et la fréquence des phrases complexes est très élevée. De plus, les décideurs des institutions européennes et les médias qui s'occupent des affaires de l'Union européenne utilisent leur propre langage spécifique, désigné comme « eurojargon » et composé des expressions souvent peu compréhensibles au citoyen européen⁴. De ce côté, nous pouvons confirmer l'opinion de Cornu qui affirme que « il y a le conflit de tendances lié aux exigences qui s'imposent au législateur. D'une part il doit s'exprimer de manière à être compris de tous, car nul n'est censé ignorer la loi, d'autre part il doit utiliser la précision de son langage technique » (Cornu, 2006: 315).

3. Plan situationnel

Les études récentes soulignent l'importance de la situation et du contexte dans le domaine de l'analyse textuelle des textes spécialisés. Desmet affirme que le niveau situationnel comporte plusieurs paramètres, à savoir surtout le contexte social des activités communicatives, le lieu, le temps, le rôle des locuteurs et les relations entre eux. C'est pourquoi l'attention est de plus en plus prêtée à la fonction communicationnelle et pragmatique du texte spécialisé. D'après Tuhárska (2008: 176), l'intention communicationnelle du texte juridique est liée à l'intégration de l'interlocuteur dans la communication, les relations sociales étant d'une importance essentielle. Le texte est considéré comme moyen de transfert d'informations, donc moyen de communication. Il est créé dans le cadre d'une situation concrète, il a son rôle, sa fonction et doit viser à un objectif concret.

À cet égard, il faut remarquer que l'Union européenne est basée sur le principe du multiculturalisme et de la pluralité linguistique et que ses textes, rédigés à l'origine dans une des trois langues procédurales (anglais, français, allemand), sont traduits dans toutes les langues officielles des États membres. Ces traductions sont réalisées par les traducteurs professionnels qualifiés en collaboration avec d'autres experts et publiées sur les sites officiels de l'Union européenne et ainsi, des bases de données terminologiques sont créées pour répondre aux besoins communicationnels de l'Europe unifiée.

4. Plan sémantique

D'après Cornu (2006: 30–31), la sémantique est la partie essentielle de la linguistique juridique. Ceci est évident, car la recherche du sens est le service essentiel que la linguistique juridique, science auxiliaire du droit, peut rendre au droit. L'aspect sémantique du langage juridique se concentre sur les relations sémantiques dans le cadre du texte

⁴ http://europa.eu/abc/eurojargon/index_fr.htm

juridique. Tuhárska (2008: 173) souligne l'importance de la cohérence sémantique qui représente une des caractéristiques les plus importantes du texte, consistant dans les relations intérieures qui constituent le contenu sémantique, c'est-à-dire le sens du texte. Cette approche est extrêmement importante notamment pour le traducteur de textes juridiques qui doit analyser le texte de la langue de départ pour pouvoir comprendre la signification de l'information et la transférer dans la langue cible.

L'analyse sémantique du texte juridique est donc un processus essentiel qui permet de comprendre au destinataire le sens du texte. Lerat (1995: 82) souligne que l'objet de la sémantique est non seulement d'étudier le sens de mots, des phrases et des énoncés, mais également l'interprétation de ces énoncés. D'après Pelage, « le droit, comme la traduction, est une discipline de l'interprétation. Par exemple pour connaître l'intention de l'auteur d'un acte juridique, le juriste se demande s'il y a concordance entre la volonté interne ou réelle et la volonté déclarée, comme le traducteur s'interroge pour savoir si le dit coïncide avec le vouloir-dire de l'auteur » (2000: 125).

5. Plan morphosyntaxique

Évidemment, les textes juridiques des institutions européennes partagent le plan morphosyntaxique de la langue commune. À ce propos, Sourieux et Lerat affirment : « les énoncés juridiques relèvent de la grammaire de la langue comme les autres et sont produits selon des règles très générales en sorte qu'une « syntaxe juridique » serait sans objet » (1975: 44).

Nous avons déjà constaté que la structure des textes juridiques rédigés par les institutions européennes devrait être claire et concise pour être compréhensible pour le destinataire. Néanmoins, au niveau syntaxique nous constatons une fréquence assez élevée des phrases complexes, souvent très longues, composées des propositions principales accompagnées de subordonnées relatives ou circonstancielles. Parmi les propositions circonstancielles, nous observons une prédominance des propositions conditionnelles, temporelles et causales.

*Lorsqu'une position ou sous-position du système harmonisé n'est pas subdivisée...
Si, au 28 février 2009, aucun transporteur aérien n'a notifié au Service de l'aviation civile son intention...la Grèce a décidé ...d'en limiter l'accès...
Au cas où une seule offre serait soumise...*

Parmi les conjonctions et les locutions conjonctives les plus employées, il faut citer en premier lieu telles que *considérant que, vu que, étant donné que, au cas où, lorsque, si*, etc. Ces dernières sont utilisées particulièrement dans les règlements ou directives des organes de l'Union européenne pour faire référence à autres dispositions pertinentes. Ainsi, on observe souvent des structures stéréotypes qui se répètent dans tous les textes du même type. Il s'agit d'une série plus ou moins longue de propositions subordonnées introduites par les conjonctions mentionnées ci-dessus et rattachées à la proposition principale introduite par une expression telle que *a (ont) arrêté le présent règlement (la présente directive)*, etc.

En ce qui concerne les formes verbales, certaines spécificités sont à remarquer. Malgré la présence non négligeable de la voix active, il faut souligner une fréquence très élevée du passif, souvent sans indication de l'agent. Il s'agit d'un trait typique pour les textes juridiques, employé dans le but de maintenir la position neutre du rédacteur du texte :

Les offres seront soumises, l'exploitation sera effectuée, la nomenclature combinée est appliquée, Un code additionnel peut être utilisé, Le neuvième chiffre est réservé à l'usage...

Pour la même raison, nous constatons également un nombre assez important de phrases impersonnelles comme on le voit dans les exemples cités ci-dessous :

*Il est instauré une nomenclature des marchandises, ci-après dénommée...
Il convient d'intégrer le plus rapidement possible tous les jeunes dans le monde du travail.
Il importe également de ne pas rendre l'intégration sociale des jeunes plus difficile.
Il est envisagé de l'éteindre à l'avenir à d'autres domaines.*

D'après Lerat (1995: 80), dans les textes juridiques, une importance particulière est accordée aux « actes de parole » comme par exemple dans le cas de la formulation « Les États membres se déclarent disposée », etc. Par contre, beaucoup moins fréquentes sont les constructions formées avec le sujet « on » :

À cet égard, on constate dès à présent une situation paradoxale...

Concernant les modes et les temps verbaux, le mode verbal le plus utilisé est l'indicatif, parmi les temps verbaux c'est le présent qui est le plus fréquent, mais nous trouvons également le futur simple, dont la fréquence est assez élevée dans des textes produits par les organes de l'Union européenne, et parfois même le futur proche.

*Le contrat entrera en vigueur le 1 avril 2009 et expirera le 31 mars 2012.
Les offres présentées devront indiquer clairement le montant demandé...
...le CEPD va examiner les dispositions de la décision IMI...*

Parmi les temps du passé, nous ne rencontrons pas l'imparfait et le passé simple. Nous constatons que le passé composé est le seul temps du passé employé dans ce type de textes, notamment dans les phrases du type :

*Le comité a déjà formulé, a présenté son avis, a arrêté, a décidé, a adopté l'avis...
Le CESE s'est félicité de la nouvelle approche, a souligné que, a établi une compilation...*

Les verbes modaux sont assez fréquents, surtout *devoir* et *pouvoir* suivi de l'infinitif. Le verbe *pouvoir* signifie soit *avoir le pouvoir de, être autorisé à, avoir le droit de* soit *avoir la possibilité matérielle*.

*Chacune des parties contractantes peut demander la résiliation du contrat...
Le présent règlement ne doit rester en vigueur que pour une durée limitée...*

Parmi les formes verbales impersonnelles, nous constatons surtout une présence assez élevée des participes présents et des participes passés ainsi que des infinitifs :

*Sachant qu'il s'agit d'intégrer le plus grand nombre possible des jeunes...
S'agissant des enfants en âge préscolaire...
Les titres de créances émis par les établissements de crédit et négociés sur certains marchés...
Afin d'améliorer temporairement la fourniture des liquidités...*

À côté de l'indicatif, c'est aussi le mode conditionnel qui est employé assez fréquemment au présent :

*La Commission devrait publier...
Il conviendrait également d'informer directement les personnes concernées...*

Pour ce qui est l'ordre des mots, nous constatons, à côté de l'ordre régulier (sujet – verbe – complément d'objet), également l'ordre des mots inverse tel que nous le voyons dans les exemples suivants :

*Dans ladite annexe sont fixés les taux des droits autonomes et conventionnels...
Sont exclus de la participation à l'appel d'offre les transporteurs...*

Les règlements, les directives et les décisions des organes européens sont souvent rédigés en respectant un ordre des mots spécifique et typique pour ce type de textes. Dans ce cas, la phrase commence par le sujet, suivi par une longue série de compléments circonstanciels, éventuellement de propositions circonstancielle, et se termine par le verbe. Ainsi, des structures syntaxiques énormément longues sont formées.

*Le Conseil des Communautés européennes, vu le traité instituant la Communauté...,
vu la proposition de la Commission, vu l'avis du Parlement européen, considérant que
la Communauté est fondée sur..., a arrêté le présent règlement : Article premier...*

Les mots de liaison sont employés rarement, sauf tels que par exemple *cependant, toutefois, néanmoins*, etc.

Ce type de textes est caractéristique aussi par le caractère nominale qui se manifeste par une cumulation de substantifs ce que nous pouvons confirmer en présentant les exemples suivants :

*Cet état de fait entraîne de profonds changements dans la taille et la pyramide des
âges de la population européenne...
Améliorer la qualité des études et de la formation des enseignants et les conclusions
du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres...*

Parmi les expressions prépositionnelles employées dans les textes juridiques des institutions européennes, nous rencontrons assez fréquemment les prépositions et locutions prépositionnelles suivantes :

Vu le traité instituant la Communauté européenne...
Sous réserve du droit communautaire...
Aux fins de la protection des intérêts financiers...
Sans préjudice des contrôles effectués par les pays membres...

Sourioux et Lerat (1975: 48) soulignent aussi la présence des « marques démonstratives » telles que *ci-dessous*, *ci-dessus*, *ledit*, *susdit*, *susnommé*, *précité*, *soussigné*, etc., étant typiques pour l'énoncé juridique.

La syntaxe du texte spécialisé respecte donc la logique et la compréhension du discours. La valeur du texte spécialisé se fonde sur la précision du rédacteur. La fonction communicative est essentielle, tandis que la fonction esthétique des moyens d'expression n'est pas, à la différence du texte littéraire, l'objet de l'attention. Il y a une tendance évidente vers l'emploi des structures stéréotypes.

6. Plan lexical

Les textes spécialisés sont caractérisés par la présence des unités lexicales relevant du registre commun d'une part et de celles relevant du domaine spécialisé, c'est-à-dire des termes, d'autre part. Ce qui est caractéristique pour toutes les langues spécialisées, est valable aussi pour le langage juridique des institutions européennes. En effet, à côté des termes du vocabulaire courant, qui peuvent être pris dans une acception courante ainsi que dans une acception spécialisée, on emploie également les termes proprement spécialisés.

Ce qui est typique pour les textes produits par les institutions de l'Union européenne à niveau lexical, c'est l'emploi des termes spécifiques dans une telle mesure que l'on parle de l'eurojargon qui, grâce aux médias se répand très vite. Ainsi, on rencontre des termes empruntés tels que par exemple *subsidiarité*, *complémentarité*, *proportionnalité*, *flexibilité*, *cohésion*, *comitologie*, *communautarisation*, *acquis communautaire*⁵ et de nombreux d'autres encore. Il s'agit des termes empruntés généralement à la langue courante (anglais ou français) et pris dans une acception spécialisée. Pour traduire les termes cités ci-dessus dans les langues nationales, d'habitude, on a recours à un emprunt. De cette façon, par exemple le lexique tchèque s'est enrichi au cours des dernières années de nombreux termes nouveaux tels que *subsidiarita*, *komplementarita*, *proporcionalita*, *flexikurita*, *koheze*, *acquis communautaire* et d'autres. Du point de vue de formation des mots, c'est aussi la composition qui est assez progressive ce que nous pouvons observer dans le cas des substantifs tels que *eurocrate*, *eurobaromètre*, *euroseptique*, *eurotarif*, etc. ou des adjectifs *supranational*, *transnational* et d'autres⁶.

⁵ Ce terme est employé en tchèque sans modifications morphologiques, même s'il existe la traduction de *komunitární bohatství*.

⁶ http://europa.eu/abc/eurojargon/index_fr.htm

Pour ce qui est des termes latins, typiques pour le langage juridique, nous constatons qu'ils sont plutôt rares dans les textes des institutions européennes. Néanmoins, on en trouve quelquefois tels que par exemple à *la lumière ne bis in idem*, etc.

Le lexique des textes juridiques des institutions européennes est caractérisé aussi par le phénomène d'abréviation, procédé de la formation lexicale assez courant pour les langues spécialisées. Dans les textes des institutions européennes, il s'agit particulièrement des sigles et des acronymes parmi lesquels nous citons tels que *EEE (Espace économique européen)*, *CIG (Conférence intergouvernementale)*, *AELE (Association européenne de libre-échange)*, *CEE (Communauté économique européenne)*, *PEV (Politique européenne du voisinage)*, etc. Quelquefois le sigle ou l'acronyme français coexistent avec leurs équivalents anglais ce qui peut parfois causer des difficultés en les traduisant dans d'autres langues des pays membres de l'Union européenne. Ainsi, le tchèque, par exemple, se sert tantôt de la version française, tantôt de la version anglaise et parfois, il a recours à la formation d'un sigle propre, traduit de l'une ou de l'autre version, comme nous le voyons dans les exemples suivants :

CEPD (Contrôleur européen de la protection des données) – EDPS (European data protection supervisor) – EIOÚ (Evropský inspektor ochrany údajů) ;
CE (Communauté européenne) – EC (European Community) – ES (Evropské společenství)
PAC (Politique agricole commune) – CAP (Common Agriculture Policy)

Quelquefois la langue anglaise se sert du sigle ou de l'acronyme français (ou vice-versa), ce dernier restant toujours dans sa version originale ce qui se transpose même dans d'autres langues (le tchèque par exemple) :

OLAF (Office européen de lutte antifraude) – OLAF (European Anti-Fraud Office) – OLAF (Evropský úřad pro boj proti podvodům)
FRONTEX (Frontières extérieures – Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne) – FRONTEX (European Agency for the Management of Operational Cooperation at the External Borders of the Member States of the European Union) – FRONTEX (Evropská Agentura pro řízení operativní spolupráce na vnějších hranicích členských států EU).

Nous constatons que le lexique des langues officielles s'enrichit constamment de néologismes que ce soit à l'aide de l'emprunt, de l'abréviation ou des procédés traditionnels tels que la dérivation ou la composition.

Conclusion

L'objectif de l'article était de présenter les traits généraux les plus typiques des textes juridiques rédigés par les institutions européennes. Dans la première partie nous avons cherché à définir la position de ces textes dans le cadre des textes spécialisés. Nous avons constaté que, comme toute langue spécialisée, même le langage juridique relève de la langue commune, mais présente des traits particuliers parmi lesquels il faut souligner surtout

une fréquence élevée des termes spécialisés. À la différence des autres langues spécialisées, le langage juridique se caractérise par le fait qu'il est étroitement lié au système socio-culturel de la communauté linguistique qui l'utilise ce qui rend difficile sa compréhension et son interprétation. Nous avons présenté la typologie des textes rédigés par les institutions européennes et nous avons dégagé leurs caractéristiques principales au niveau communicationnel, stylistique, sémantique, lexical et grammatico-syntaxique pour pouvoir donner une image complexe de la problématique qui mériterait sans aucun doute une étude plus approfondie.

Résumé. Článek se zabývá problematikou textů evropských institucí jako specifickou kategorií právních textů. Vymezuje jejich zvláštní postavení v rámci právního jazyka a charakterizuje je z pohledu jednotlivých jazykových rovin. Zdůrazňuje zejména jejich specifika v oblasti stylu a dále na úrovni lexikální, sémantické a morfosyntaktické. Snaží se o globální pohled na problematiku s přihlédnutím k aspektům souvisejícím s překladem těchto dokumentů do národních jazyků Evropské unie.

Bibliographie

- CABRÉ, María Teresa (1992), *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- CORNU, Gérard (2006), *Linguistique juridique*, Paris: Monchrestien.
- DESMET, Isabel (2006), *Variabilité et variation en terminologie et langues spécialisées : Discours, texte set contextes*, accessible de <http://perso.univlyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Desmet.pdf>.
- GROMOVÁ, Edita (2007), "Aktuálne teoretické reflexie o preklade a prekladaní na Slovensku", in: *Antologie teorie odborného prekladu*, Ostrava: Ostravská univerzita.
- ILLEK, Bohuslav (2007), "Místo teorie odborného prekladu v soustavě věd o prekladu", in: *Antologie odborného prekladu*, Ostrava: Ostravská univerzita.
- LERAT, Pierre (1995), *Les langues spécialisées*, Paris: Presses universitaires de France.
- PELAGE, Jacques (2000), "La traductologie face au droit", in: *ASTTI/ETI*, 125–131, accessible de <http://www.tradulex.org/Actes2000/sommaire.html>.
- PENFORNIS, Jean-Luc (2001), "Enseigner le français juridique, un langage de spécialité", in: *Actes du colloque sur le français, langue internationale*, Tallinn: Revue du Gerflint, accessible du <http://ressources.cla.unifcomte.fr/gerflint/Baltique1/baltique1.html>.
- SOURIOUX Jean-Louis, LERAT, Pierre (1975), *Le langage du droit*, Paris: Presses universitaires de France.
- ŠKRLANTOVÁ, Markéta (2005), *Preklad právnych textov na národnej a nadnárodnej úrovni*, Bratislava: AnaPress.

ŠKRLANTOVÁ, Markéta (2007), “Špecifické aspekty prekladu právnych textov EÚ v porovnaní s prekladom národnej legislatívy”, in: *Antologie odborného prekladu*, Ostrava: Ostravská univerzita.

TOMÁŠEK, Michal (2003), *Překlad v právní praxi*, Praha: Linde.

TUHÁRSKA, Zuzana (2008), “Fenomén text a jeho postavenie v rámci textovej lingvistiky”, in: *Od textu k prekladu II*, Praha: Jednota tlumočníků a překladatelů.

www.isap.vlada.cz

<http://eur-lex.europa.eu>

http://europa.eu/abc/eurojargon/index_fr.htm

Zuzana Honová
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ-701 03 OSTRAVA
République tchèque

LES DÉBUTS DE LA PRESSE AU QUÉBEC

Zdeňka Schejbalová
Université Masaryk de Brno

schejbalova76@volny.cz

Résumé. Le présent article étudie la structure et le contenu de *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*, le plus ancien périodique en langue française en Amérique du Nord et le plus ancien périodique bilingue anglais-français au monde, publié dans les années 1764 - 1857. Il apporte des nouvelles du monde entier, des ordonnances, des annonces, des faits divers et d'autres renseignements.

Mots clés. *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*. Presse bilingue. Nouvelles d'Europe. Annonces. Faits divers.

Abstract. The Beginnings of the Press in Quebec. This article aims to present *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*, the oldest newspaper in French language in North America, as well as the oldest bilingual English-French periodical in the Welt, published from 1764 to 1857. It brought political and business news from the Welt, orders, current affairs and other advices.

Key words. *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*. Bilingual press. News from the Europe. Advertisement. Current affairs.

1. Introduction

Le sujet de l'article portera sur quelques remarques concernant la structure et le contenu de *The Quebec Gazette – Gazette de Québec*, hebdomadaire bilingue, fondé par William Brown et Thomas Gilmore, paru entre 1764–1873.

Nous avons étudié les premiers exemplaires de *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*, l'année 1764–1765, donc 51 hebdomadaires¹. Les exemples que nous allons tirer de différents imprimés seront en version française sans toute correction, seulement s'il y a un désaccord entre les deux versions, nous en mettrons les deux avec un commentaire.

Après la guerre de Sept ans américaine, appelée “*French and Indian War*” (la Guerre des Français et des Amérindiens) dans le milieu anglais, commencée deux ans plus tôt qu'en Europe en 1754 et terminée officiellement le 10 février 1763 par le Traité de Paris, un régime militaire anglais a été instauré au Canada, une des plus importantes colonies de la Nouvelle France. Jusque là, il n'y avait pas d'imprimerie, les imprimés étaient apportés d'Europe.

2. Le périodique *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*

Le périodique *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec* est fondé en 1764 et paraît dans les années 1764–1818 une fois par semaine, jeudi, dans la version bilingue en anglais et en français, dans la période de 54 ans 2808 hebdomadaires ont été publiés. Dans les années 1818–1832 il paraît deux fois par semaine, lundi et jeudi, en version bilingue. Dans les années 1832–1842 le journal est publié chaque jour, les versions française et anglaise alternent. Dans les années 1842–1848 ce n'est qu'en anglais et trois fois par semaine. Dans les années 1848–1857, on publie le journal chaque jour en anglais uniquement, en 1857 trois fois par semaine en anglais.

William Brown, lui-même, explique le dessein de fonder un journal au Québec dans un prospectus de 1763:

On pourrait ici beaucoup dire en faisant l'énumération des avantages précieux qui doivent particulièrement résulter de l'établissement d'une imprimerie à Québec; si nous le considérons comme le moyen le plus efficace à faire réussir une entière connaissance de la langue anglaise et française parmi ces deux nations, qui, à présent se sont jointes heureusement dans cette partie du monde, ils seront rendus capable de converser ensemble, de se communiquer leurs sentiments comme des frères, et de conduire leurs différentes négoce avec aise et satisfaction ; ou seulement comme un moyen de les mener à la connaissance de ce qui se passe chez les nations différente et plus éloignées du monde; connaissance dont ils resteraient autrement presque toujours ignorants. Mais comme ces avantages importants paraîtront à première vue à chaqu'un qui est capable de la moindre réflexion, il serait inutile de s'étendre davantage sur ce sujet.

... Nous proposons de publier en français et en anglais: cette méthode fournira une leçon toutes les semaines pour l'avancement de chaque habitant porté pour acquérir

¹ Lemoine, M., *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*. [on line] <http://www.quebecgazette.com/gjdc.html>; [cit. 10.7.2010].

*une parfaite connaissance de la langue de l'endroit, différente de celle de sa mère-langue, soit un français ou un anglais.
... Notre Gazette sera considérée comme un canal d'amusement, de la véritable formation de l'esprit et de l'intelligence (Gérin, 1964: 6–9).*

Nous voyons que l'un des intérêts était l'éducation linguistique pour permettre la compréhension mutuelle, pour faciliter la communication et éliminer, si possible, tout conflit et pour « *conduire au bien du public* ». En même temps *La Gazette* devient, en premier lieu, un moyen efficace de diffusion de la politique officielle sous forme d'ordonnances du gouverneur.

Nous trouvons remarquable qu'au moment du passage du régime français au régime britannique, James Murray – Jaques Murray², de la noblesse écossaise, officier de l'armée britannique et administrateur colonial, le premier gouverneur civil de la province de Québec, a su appliquer une politique de respect et de conciliation dans le but d'empêcher des conflits dans la province, attendu que la majorité franco-canadienne constituait la presque totalité de la population de l'ancienne Nouvelle-France (300 anglophones contre 65000 francophones, soit moins de 0,5% de la population (Plourde, 2003 : 174). Selon Plourde :

[...] les anglophones étaient plus instruits, plus soucieux d'information du fait de leur fonctions et activités plus riches, ayant déjà une certaine pratique des journaux, (à une époque où le journal est presque un produit de luxe). [...] Ils constituent pour les imprimeurs une clientèle privilégiée [...]. Les Canadiens – Français sont disséminés sur l'ensemble du territoire, peu alphabétisés, peu familiarisés avec la presse, moins riches (2003: 123–124).

Les éditeurs se sont inspirés en Europe, où il y avait déjà une longue tradition de presse depuis l'antiquité. Son épanouissement est lié au besoin intensifié de diffuser, entre autres, des nouvelles en relation avec la découverte du Nouveau Monde.

Ce sont *La Gazette de France*, fondée en 1631, et *The London Gazette*, fondée en 1665/1666, qui ont servi de modèle et de source pour *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*. Elle copie surtout *La Gazette de France* par l'aspect graphique et la structure de pages.

William Brown et Thomas Gilmore demandaient trois cents abonnés pour pouvoir publier l'hebdomadaire « *avec apparence de succès* ».

3. Structure et contenu du périodique

La première *Gazette de Québec* paraît jeudi 21 juin 1794. Dans leur article initial, le premier article de journal écrit au Québec, les imprimeurs exposent leurs raisons, leurs desseins, leurs propositions et leurs promesses adressés aux lecteurs, ils témoignent également leur reconnaissance aux autorités politiques (from the Gentlemen of this city – *Messieurs de cette ville*) de leur avoir accordé la faveur par la souscription à *La Gazette*. Ils comptent que « leurs *Gazettes* se disperseront non seulement dans les capitales et autres villes, tant

² <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=flARTf0005535>. [online]. [cit. 14.7.2010].

des provinces, que des isles de l'Amérique appartenantes à l'Angleterre, mais aussi dans les villes maritimes de la Grande Bretagne et d'Irlande ».

À la une, tout en haut, se trouvent les armes royales du Royaume Uni, avec sa devise *Dieu et mon droit*, conçu et placé selon le modèle de *La Gazette de France*.

L'hebdomadaire se compose, en général, de quatre pages qui sont formées par deux colonnes, celle gauche est réservée à l'anglais, le français occupe la colonne droite sur les premières deux pages.

Sur les pages 3 et 4 destinées aux avertissements, annonces, faits divers, etc. il y a déjà un mélange, dans la colonne gauche apparaissent les textes en français et vice versa, ou les textes bilingues sont superposés. Il arrive que certaines annonces ne soient publiées qu'en anglais.

Au bas de chaque dernière page se trouvent les coordonnées des imprimeurs et les conditions de publier des avertissements. Ils sont payants et peuvent paraître en deux versions, anglaise et française, et être répétés chaque semaine:

Imprimé par Brown et Gilmore, à l'imprimerie, rue Saint Louis, dans la haute ville de Québec, deux portes au dessus de Secrétariat ou on reçoit des souscriptions pour *La Gazette* dans laquelle on insérera des avertissements d'une longueur modérée, dans une langue, à six chelins chaque la première semaine, et un chelin par semaine tandis qu'on souhaitera les faire continuer, dans les deux langues à neuf chelins la première semaine, et trois chelins par semaine après, tout ouvrage en imprimerie s'y fait proprement, avec soin et expédition.

3.1. Nouvelles du monde entier

La trame de *La Gazette* est constituée par des nouvelles étrangères reproduite des journaux de Londres, de France, de New York, de Philadelphie, de Boston englobant le monde entier. C'est en particulier l'Europe qui occupe dans la majorité des cas la première place des nouvelles.

L'actualité suivie tout au long de l'année 1765 était la situation politique en Pologne, l'intervention de Catherine II, tzarine russe, au sujet de l'élection du roi polonais, Stanislas II Auguste Poniatovsky. Voici la description de l'ambiance émouvante lors de son élection :

The Quebec Gazette – La Gazette de Québec du 7 février 1765

Des lettres de Varsovie disent que leur nouveau roi ayant reçu le Diplome de son election, s'adressa au Primat en paroles si touchantes qu'il fit couler les larmes des yeux de tous ceux qui y étoient présents, et que sa Majesté en avoit aussi versé abondamment.

Un autre événement politique européen, repris régulièrement et en détail, est la menace et la marche des Turcs à la frontière de la Transylvanie et de la Pologne.

Les nouvelles de l'Amérique du Nord viennent, en général, après celles de l'Europe. Il s'agit des actes du parlement britannique, des ordonnances signées par le gouverneur James Murray (p.ex. pour informer des droits et impôts sur différentes marchandises étrangères,

pour annuler tout rabat des peaux de castors, pour régler et établir les cours des monnaies, pour fixer l'étalon, des poids et mesures du pain), des documents officiels, proclamations, faits divers, annonces, démentis des nouvelles non confirmées, lettres ouvertes signées ou anonymes, demandes, extraits des lettres, listes de destinataires des lettres envoyées à la poste de Québec.

Les événements politiques y sont exposés sans parti pris, sans jugement, à titre informatif. Les imprimeurs rassurent leurs lecteurs :

Nous prions seulement qu'on soit assuré, que ni le préjugé de la partialité, ni le scandale particulier, ne trouveront place dans notre Gazette.

Ce qui pourrait surprendre, cependant, c'est la nouvelle publiée le 13 septembre 1764 où l'on décrit, avec une certaine fierté, le rétablissement de la marine française et des finances du roi de France Louis XV. Il est à remarquer non seulement l'expression: „*causer de la jalousie aux Anglais*“, mais aussi l'emploi de l'adjectif possessif „*notre marine, nos finances*.“ La nouvelle était prise, sans aucun doute, d'un journal français, telle quelle, sans toute modification, et traduite aussi en anglais. Elle aurait pu éveiller de l'espoir à la population franco-canadienne concernant la domination des Anglais dans la province.

De Paris le 10 de mai 1764. Il paraît que notre marine est déjà rétablie de manière à causer de la jalousie aux Anglais. Et ce n'est pas nôtre marine seule qui est devenue respectable ; mais nos finances sont aussi augmentées de façon qu'il y a plus d'argent de les coffres du Roy qu'il n'y en a eu depuis quinze ans passés.

Dans les 51 hebdomadaires consultés de la Gazette, nous n'avons trouvé que deux nouvelles concernant les Pays Tchèques, de caractère anecdotique, épisodique, mais d'autant plus amusantes, situées à Carlsbad (Karlovy Vary) et à Prague. La première nouvelle informe sur les inondations désastreuses survenues à Carlsbad. Nous apprenons même le nom de la sinistrée « *la veuve Thérèse Egertin* ». Nous pouvons remarquer le décalage temporel entre le temps réel de l'événement et le temps de sa publication dans la Gazette qui peut atteindre jusqu'à six mois.

The Quebec Gazette – La Gazette de Québec du 19 juillet 1764 :

De Carlébac en Bohème, on écrit que la rivière d'Egre a tellement débordé le 30 janvier passé, qu'elle a inondé toute la ville à la hauteur de cinq pieds d'eau, et a emporté trois ponts avec la maison de la veuve Thérèse Egertin, et tous les meubles et biens qui étoient dedans: On ajoute que pendant qu'un prêtre disoit la messe, dans une église de ce voisinage, le jour du nouvel an, l'alarme s'y donna que les écluses étoient sur le point de se briser, sur quoy toute l'assemblée sortit en foule et en grande confusion laissant le prêtre à achever la messe tout seul, quoiqu'il en soit, celuy-ci ne tarda pas à les suivre.

On a ordonné des prières publiques pour toute la basse Autriche pour implorer le ciel de faire cesser les grandes pluies continuelles qu'on y a depuis quelque tems.

They write from Carlsbad in Bohemia, that the River Eger overflowed its Banks on the 31th of January last, und had laid the whole Place about five Feet under Water, and carried away three Bridges, as also the House of the Widow Theresia Egertin,

with all the Goods and Furniture, They add, that whilst the priest was celebrating Mass in a Church in that Neighbourhood on New-Year's Day, the Alarm was given that the Dams were just on the Point of breaking where upon the whole Congregation ran out of the Church in the greatest Confusion, leaving the Clergyman to end the Service himself, but however he took ever care not to stay long after them.

Public Prayers are ordered throughout the Austrian Netherlands, to be offered up in all their Churches, to deprecate Heaven for a Cessation of the heavy Rains which they have had of late.

Ce qui est à remarquer, entre autres, c'est le nom géographique Carlébac dans la version française et le nom géographique *Austrian Netherland* dans la version anglaise (une province englobant la Belgique actuelle et le Luxembourg dans les années 1713–1795) et *la basse Autriche* (en allemand *Niederösterreich*) en version française. La question est de quelle source vient la nouvelle, s'il s'était agi d'une mauvaise traduction de l'allemand, la version française aurait été similaire. Il est à supposer que la source était française traduite d'une façon erronée en anglais, mais pour *Carlébac*, c'est le contraire. Pourtant on a la tendance de dire que c'est la version française qui était traduite de l'original en anglais. Dans différents numéros de cet hebdomadaire il y a assez de fautes de frappe et d'imprécisions dans les deux versions.

La deuxième nouvelle située à Prague nous renseigne sur une revue militaire. L'auteur, le correspondant, est anonyme, désigné comme « *un monsieur écrit de Prague* ». Il témoigne une admiration pour la beauté, la discipline et la hauteur des soldats passant dans la revue.

Les unités de mesure anglo-saxonnes, indiquées avec une telle précision, sont vraiment remarquables, 1 pied donne 0,3048 m et un pouce 2,54 cm. Selon notre calcul les grenadiers mesureraient de 2,0828 m jusqu' à 2,2098 m, probablement le bonnet et le cheval compris.

The Quebec Gazette – La Gazette de Québec du 21 février 1765

De Prague du 20 octobre 1764 :

Un Monsieur écrit de Prague, qu'il avoit été voir faire la revue des régiments du général Maguire et Kinskay, de 1500 hommes chaque, qu'il dit être de beaux hommes bien disciplinés, et ce qui l'a le plus surpris étoit un grand nombre de grenadiers de la hauteur de six pieds dix pouces, jusques à sept pieds deux ou trois pouces, mesures d'Angleterre.

3.2. Annonces et faits divers

Toutes sortes d'annonces se trouvent déjà à partir de la page 2, annonces à louer, à vendre, avertissements de payer des dettes, pertes et trouvailles, informations concernant l'arrivée, le départ et la provenance des bateaux, décrivant leur cargaison et ce qui sera mis en vente sur les quais, l'offre de la marchandise. Nous en avons choisi quelques unes pour illustrer leur variété. La première annonce offre des pelleteries à vendre, une marchandise typique pour le Québec.

The Quebec Gazette – La Gazette de Québec du 26 juillet 1764

Le public est averti que le 10 août prochain on vendra une grande quantité de peleteries, consistantes en castor, loutre, martres, chats, renards, ours, peaux de chevreuils passés, et plusieurs autres especes de peletries pour le compte des creanciers Levy, Solomons et compagnie.

Montreal le 10 juillet 1764

Welles et Wade

Facteurs pour les Syndics du dit bien.

Dans la deuxième annonce un maître du nom *Jaques Crofton* recherche sa servante d'origine allemande qui s'est enfuie. Il apporte une description détaillée de son apparence et de son vêtement et offre une récompense financière à celui qui l'arrête.

The Quebec Gazette – La Gazette de Québec du 2 août 1764

Désertée du Service de son Maître, Dimanche dernier

Une servante engagée par contract, Allemande de nation, nommée Catherine Elisabeth Renoe, âgée d'environ vingt ans, d'un teint basané, d'une taille courte, d'une complexion à devenir grasse, et qui parle bon Anglois et un peu de François, elle avoit sur elle quand elle partit un mantélet d'étoffe rayée rouge et blanche, ou bleue et blanche; un jupon piqué noir, une bien d'une couleur blanchatre, et un tablier de toile à carreau. Quiconque pourra la faire arrêter de façon à la rendre à son maitre récèvera en recompence, si on l'arrête sur l'isle de Montreal, 20s., ou si on l'arrête hors de la dite isle, 40s. d'argent courant, outre les frais raisonnables qui seront payés par Jaques Crofton, Demeurant a la place du marché à Montreal.

À Montreal, le 19 de juillet, 1764

On defend a tous maitres de navire, et autres, de la recevoir ou de la cacher sous peine d'être poursuivis avec la derniere sévérité des loix.

Pour attirer l'attention et la curiosité de leurs lecteurs, les éditeurs publient différents faits divers. Dans celui de Boston nous apprenons ce qui est arrivé à Barnstaple dans une famille en une nuit : la naissance des enfants et des petits d'un grand nombre d'animaux à la fois.

The Quebec Gazette – La Gazette de Québec du 30 janvier 1765

De Boston le 12 de Novembre

Nous apprenons de Barnstaple, que la femme d'un homme qui demeure dans le dit comté, avoit dernièrement accouché de deux enfants; outre cet événement, qui n'a pas manqué de lui faire plaisir, sa Negresse avoit accouché la même nuit d'un enfant: Il estoit aussi remarquablement heureux par l'augmentation du nombre de ses animaux domestiques, à sçavoir: Sa vache a eu deux vaux, sa jument a eu un poulain, sa truie, sa chienne et sa chate ont eu chacune un nombre de petits et une de ses poules a eu une couvée de poulets; toutes dans la même nuit.

4. Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons constater que l'objectif des imprimeurs de « conduire au bien du public » et leur espoir « qu'une Gazette soigneusement compilée, écrite avec choix des matières, sans partialité, et avec une liberté convenable ne manquera pas d'être encouragée », signalés dans le premier hebdomadaire paru, ont été réalisés.

Les nouvelles du monde paraissent avec un retard temporel dû aux limites de la saison de navigation maritime (mai – octobre) et à la durée du trajet des voiliers (Europe – Amérique) qui atteignait six semaines au minimum, sous les conditions météorologiques favorables. Rien n'y était d'actualité et les lecteurs ne pouvaient se faire qu'une idée approximative de l'évolution de la situation politique et économique dans le monde et dans leur pays-mère. Seules les nouvelles du Québec et les annonces, avertissements, ordonnances, avis et renseignements parus sur les pages 3 et 4 ou en supplément apportaient ce qui était vraiment actuel, se déroulant au moment tout récent.

The Quebec Gazette – La Gazette de Québec couvre 97 ans d'histoire. Elle est devenue son témoin précieux et une source de renseignements uniques pour l'étude de la civilisation du Québec, de son niveau social, moral, scientifique, de son développement économique et technique, ainsi que de la situation politique et économique d'autres provinces et pays du monde entier des 18^e–19^e siècles.

Résumé. Článek zkoumá strukturu a obsah nejstaršího periodika ve francouzském jazyce v Severní Americe a nejstaršího dvoujazyčného periodika na světě *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*, které bylo vydáváno v letech 1764–1857 v Québecu. Noviny přinášejí zprávy z celého světa, ale také administrativní nařízení, inzeráty a další zajímavé informace o daném historickém období.

Bibliographie

GÉRIN, Elzéar (1864). *La Presse canadienne. La Gazette de Québec*, Québec: J.-N. Duquet.

LEMOINÉ, Mario, *The Quebec Gazette – La Gazette de Québec*. [online]. [cit. 10.7.2010], in: <http://www.quebecgazette.com/qgjd.html>.

PLOURDE, Michel (2003), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*. Montréal: Fides, 123–124. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0005535>. [online]. [cit. 14.7.2010].

Microfilms :

The Quebec Gazette – La Gazette de Québec. 1764–1770. Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Numéros étudiés: n. 1 du 2 juin 1764 – n. 51 du 6 juin 1765.

Zdeňka Schejbalová
Katedra francouzského jazyka a literatury
Pedagogická fakulta
Masarykova univerzita v Brně
Poříčí 9/11
CZ–603 00 BRNO
République tchèque

LE TITRE

Jan Šabršula
Praha

Résumé. L'article traite des titres des journaux de notre époque et leurs formes, de leur perspective fonctionnelle, de leur portée pragmatique (avant tout perlocutoire). L'article analyse les différentes formes de titre : nom, nom avec attribut, phrase interrogative, exclamative, phrase simple ou complexe, phrase négative ou délibérative : le titre peut être exprimé par les différents éléments linguistiques. L'auteur analyse le titre du point de vue de la perspective fonctionnelle ou le dynamisme de la parole. Le but était de créer une image complexe de titre et de son statut.

Motsclés. Titre. Journal. Forme de titre. Perspective fonctionnelle. Acte de parole

Abstract. The Headline. The article treats of headlines in contemporary French journals and periodicals, their forms, their functional perspective and their pragmatic range (in particular perlocutional). It focuses on the problems of their forms: simple noun, noun with attribute, sentence or period, interrogative or exclamative sentence, compound or complex sentence, negative and deliberative sentence – headlines are expressed by means of a wide range of linguistic elements. The author analyses headlines from the point of view of functional perspective or dynamism of speech. The purpose was to create a complex image of headlines and of their status.

Keywords. Headline. Journal. Form of headline. Functional perspective. Speech act.

1. Au commencement fut l'étymon titulus

En latin déjà, nous avons parmi les autres acceptions (« inscription » ou « désignation sur un sépulcre », « signal », « marque », « titre de noblesse ») l'acception « titre ».

En ancien français, *titre* signifie « acte juridique » (1283), « titre de rente » (19^e s.)...

Les structures lexématiques développées et modifiées contiennent *titrage* (19^e s.), *sous-titre* (1872, 1912 en parlant du cinéma), *sous-titrer* (1923), *sous-titrage* (les deux pour le cinéma).

En français contemporain (DCL) le titre est :

a) « une appellation exprimant acte authentique », le notaire remet à l'acheteur de la maison son *titre de propriété*.

Le mot est très polysémique et c'est sa combinabilité, le facteur synergétique, le contexte, qui nous aide à révéler sa signification (désignation) actualisée.

b) la « fonction », la « dignité », « qualité », « rang », « titre honorifique » : *le titre de marquis, de conseiller, d'Eminence : recevoir, porter, avoir, posséder, donner, conférer à q. le titre de...*, *appeler q. par son titre, usurper un titre, titre de capacité* (« brevet », « diplôme »), *la commission examine les titres des candidats à ce poste* (« les aptitudes, les qualités »).

c) le titre d'une monnaie (« rapport du poids du métal précieux contenu dans un alliage au poids total de cet alliage »).

d) le titre d'une solution d'acide = la proportion d'acide (degré d'acide) qu'elle contient.

e) le titre comme composante d'une préposition étoffée ou titre comme formème d'une locution adverbiale : *à quel titre intervient-il ?; recevoir qc. à titre d'héritier, recevoir à titre de compatriote, à titre de cadeau, à titre de prêt, à titre de comparaison, à titre d'échantillon, à titre définitif, à titre provisoire, à titre gratuit, à juste titre* (« avec raison »), *présent à titre d'arbitre* (« en qualité d'arbitre »), *à titre d'avertissement* (« avec la valeur d'un avertissement»), *conférer un grade à titre amical, à titre gratuit, à titre onéreux* (« coûteux »).

Nous nous intéressons au titre d'un journal, d'un article, d'un magazine, d'une revue, d'un éditorial, d'un mémoire, d'un traité, d'un livre, d'un contrat, d'une chanson, d'une statue, d'une gravure..., bref, mots inscrits en tête de l'ouvrage, etc., et qui peuvent en désigner très sommairement le sujet : *Ce livre a pour titre Hernani*.

On pourrait parler du titre d'un film, d'un tableau, de subdivision du contenu du livre (*le titre d'un chapitre...*).

Synonymes : *En tête, inscription initiale*.

Le journaliste, en choisissant son titre, veut porter l'attention sur un sujet, diriger l'attention du lecteur sur quelque thème, le faire concentrer son attention sur la matière développée, évoquer sa curiosité, le faire remarquer l'exposition qui suit, captiver son esprit, s'imposer à sa curiosité, le lecteur devrait percevoir le rôle éventuel du titre du point de vue de la perspective fonctionnelle de l'énoncé et de son rôle pragmatique, p. ex. *perlocutoire*, dans certains cas même *illocutoire*, et, partant, influencer son opinion, le gagner pour une idée, aider à le persuader. Souvent il évoque le noyau du contenu de l'article, dans d'autres cas il ne fait que donner à entendre l'essentiel du sujet traité au moyen des termes généraux ou abstraits.

Le titre peut chercher à évoquer l'intérêt du lecteur par une forme graphique frappante, par les dimensions de cette forme, ou par une stylisation surprenante, par l'emploi des signifiants expressifs ou par une construction syntaxique originale.

Souvent le titre est articulé, la hiérarchie des titres ne se limite pas au phénomène de sous-titrage.

Il y a des titres introductoires, des en-têtes, suivis de séries de sous-titres. Les titres ou sous-titres sont placés verticalement, dans certains cas ils occupent une position latérale, en marge de page.

Le sous-titre d'un article, d'un livre, a souvent un rôle spécifiant.

Dans le langage du cinéma (muet ou en langue étrangère), excepté le *dabbing* de plus en plus fréquent de nos jours, le sous-titre traduit, en raccourci, des paroles d'un film en version originale.

Dans un journal, le sous-titre peut être plus complexe, plus développé que le titre, il peut indiquer, développer, les points principaux du texte.

Le titre ou sous-titre intermédiaire peut avoir une fonction d'orientation.

Le *générique* est l'ensemble des indications placées au début d'un journal (ou d'un film), p. ex.

Le Monde

Un gros titre est dit EN MANCHETTES. Les titres des drames de Victor Hugo en désignent très sommairement le sujet, pareillement l'en-tête d'un article.

On appelle manchette également les notes inscrites – avec de gros caractères, en marge d'un texte (position latérale).

Exemples de titres, sous-titres et intertitres échelonnés dans des livres imprimés :

Beau Masque (titre d'un livre, accompagné d'un signe iconique) : Beau Masque et Pierrette Amable

Roman
 Par Roger Vailland
 Première partie (I)
 Opération productivité (FETA)
 ...
 Etc.
 Epilogue
 .
 .
 Ernest Renan
 V i e d e J é s u s
 Chapitre premier
 ...
 Chapitre VII
 Etc.

Chaque chapitre porte un sous-titre :
 Chapitre VII. Jésus à Capharbalum
 Chapitre XVIII. Opposition contre Jésus.

2. La rubrique

La rubrique est le titre à l'origine écrit en lettres rouges (du latin rubrica) – de nos jours partie du journal qui porte ce titre principal.

Exemples de rubriques de quelques journaux, leurs titres, leurs formes :

(LE MONDE)

EUROPE (lettres majuscules en gras, une page, contenu articulé), ASIE (deux pages), AMÉRIQUE (deux pages), économie (minuscules, en gras, une page), POLITIQUE (deux pages), POLITIQUE (Mieux savoir), ÉCONOMIE (Mieux comprendre), VOTRE VIE (Mieux vivre), MONDE (Le monde bouge. Des analyses en profondeur), LE MONDE LOISIRS, LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

(L'EST RÉPUBLICAIN)

VANDOEUVE, LE MONDE POLITIQUE, LE MONDE. EUROPE, LE MONDE ASIE, LE MONDE. Économie.

(Sous-titres)

ÉTRANGER. AFFAIRES. ÉNERGIE.

LE MONDE DES LIVRES, ANNIVERSAIRE.

(Sous-titres)

1945 Le Reich capitule. Le triomphe des Alliés. La mission de Charles de Gaulle. À Berlin, l'acte final.

DERNIÈRES NOUVELLES d'ALSACE

Rubrique :

SPORTS

(Sous-titres)

BASKET-BALL – FOOTBALL – CYCLISME – CHAMPIONNATS

D'EUROPE D'ATHLETISME

Rubrique :

LES FAIRE – PART DE DÉCÈS

La relation du titre d'une rubrique avec le contenu d'une ou de plusieurs pages de la rubrique correspond à la relation du thème et du rhème (de la partie rhématique).

3. Forme linguistique du titre

Le titre peut se présenter comme apostrophe simple (*Citoyens!*), comme un nom seul ou déterminé (p. ex. prédéterminant possessif) ou développé (nom + adjectif), comme une juxtaposition copulative de deux noms, comme une incitation représentée par l'impératif, comme une proposition verbale simple (*J'accuse !* Émile Zola, dans une lettre ouverte au président Félix Faure), proposition à termes multipliés, phrase, phrase complexe,

proposition exclamative, proposition interrogative, phrase semipropositionnelle serrée plus ou moins..., proposition délibérative...

Le prédicat peut être nominal : Ex. *Liban : Dix ans de la guerre gigogne*. (suit le sous-titre : *Israël dans nos murs*) – et des titres intermédiaires : *Le rêve fou des chrétiens. Un espace nommé Bechis*.

Donc, la forme grammaticale du titre (et des sous-titres) peut être extrêmement variée. Domaine lexical : Mots français, emprunts (anglicismes), mots familiers, français populaire, slang, termes sportifs; tropes, métaphore, hyperbole, personnification.

Espèces de mots, tiroirs, syntaxe : proposition simple, nom avec expansion, exclamation, phrase, proposition exclamative, proposition interrogative, prédicat explicite, prédicat serré plus ou moins développé (Šabršula, 1989 : 66), proposition nominale.

Les titres non propositionnels sont représentés par des noms concrets, parmi ceux rarement des noms personnels, par des noms abstraits, les noms sont quelquefois précédés d'un prédéterminant (p. ex. article), ou combiné avec des adjectifs ou locutions épithétiques prépositionnelles, on trouve des noms d'action, ou noms qualificatifs; pour les appels v. infra sur les actes de parole pragmatiques.

Les légendes accompagnant des illustrations (signes iconiques) ou des diagrammes, des punctogrammes, peuvent être postposées, mais elles peuvent être également superposées.

Le texte du titre peut avoir la forme d'un calligramme, il peut être complété (quelquefois flanqué) par une photographie, un croquis.

Les titres peuvent être informatifs (v. infra sur la perspective fonctionnelle de l'énoncé), mais il faut considérer que l'importance d'une « information » ne peut être évaluée que par rapport à une base, à un système informatif, d'un récepteur concret.

De nos jours, on conçoit l'« information » comme un processus mécanique, sans s'occuper de sa qualité et de son impact sur le destinataire.

Dans l'« information », définie comme technique de traitement automatique des « informations », on a détourné le terme « information », qui est ici tout simplement « donnée ». Quelquefois, l'« information » est conçue comme fonction (inverse) de la fréquence (Šabršula, 1989: 118).

Mais on peut tâcher d'évaluer le titre du point de vue de *la perspective fonctionnelle de l'énoncé* (PFE) ou de *la communication* (PFC).

Nous divisons *perspective fonctionnelle de l'énoncé*, perspective de l'acte locutionnaire (v. infra, l'allinéa suivant), non pas de l'« information », et nous ne lions pas la PFE à l'ordre des « mots », à l'« articulation actuelle de l'énoncé » (Šabršula, 1973: 93–124).

4. Titre et la PFE. Vers la rhémation

L'énoncé est, en général, inséré dans le contexte ou souvent dans le contexte et, en même temps, il peut avoir une certaine structure thématique. Le contexte est le texte qui suit le titre ou, au cas du titre intercalé, qui le précède. Cette structure ne dépend pas nécessairement de l'ordre des mots. La proéminence, qui marque le rhème dans le discours, peut être signalée dans un texte écrit par les moyens graphiques (impression en manchettes) ou par le point d'exclamation.

Prenons la proposition prononcée ou imprimée *Le ministre parla*. Si cette proposition répond à la question (prononcée, ou imprimée, ou supposée) *Que fait le ministre ?* dans ce

cas-là *parla* est le rhème de l'énoncé. Si elle répond à la question *Qui parla ?* c'est *ministre* qui est le rhème. Si elle répond à la question *Que se passe-t-il ?*, alors la proposition entière est rhématique. Si on doit résoudre le dilemme *parla ? – parlera ?* (ou *parlerait... ?*), c'est la marque du futur, du « passé », de la modalité assertorique (indicatif, par opposition au conditionnel), qui est rhématique (Šabršula, 1973: 93–94).

On peut distinguer *le point de départ* et *le thème*. Dans *Il est venu deux étrangers*, *Il* est le point de départ grammatical et cataphorique.

Souvent le lecteur ne lit dans un journal que les titres. Alors, les noèmes du rhème peuvent être répartis entre le titre et le reste du texte¹.

Un terme détaché en tête de la proposition a le caractère thématique dans le cas : *Ce petit chat, les enfants l'ont trouvé dans la cour. Gentil, il est*. Dans l'exemple précédent, c'est le prédicat qui exprime le rhème. Dans le titre *François Malye : l'amiante, un nouveau Tchernobyl* (Le Figaro). On peut parler, avec Firbas, de la dynamique ou du dynamisme.

Le nom de l'auteur est le moins dynamique, le texte qui suit les deux points contient une partie plus expressive que le reste du texte (pour le lecteur avisé) : *Tchernobyl* – le caractère expressif et frappant impliqué dans le souvenir d'un événement terrible.

Un deux-points introduit le rhème également dans le titre (imprimé en manchettes) :

Après Timisoara, Bucarest. Roumanie : LE SOULEVEMENT (L'Humanité, le 22 décembre 1989).

Le prédicat, nominal ou verbal, ne recouvre son expressivité que grâce à la faillite de sa solidarité lexicale avec le sujet : Ainsi *Paul Thorez, anticommuniste* (Paris-Match, le 12 novembre 1982).

En effet, le nom de *Thorez* est impérativement lié avec le communisme, pour tous ceux qui savent que Maurice Thorez était le président du Parti communiste. Paul Thorez avait quitté le Parti après l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie (alors que ses deux frères y sont restés).

La proéminence (Satzakzent) frappe le prédicat, mais le sujet, également, appartient au rhème (qui sera développé dans l'article).

Les deux parties du titre, sujet et prédicat non verbal, sont importants pour le message :

(Rubrique : Base ball)

Gregor Hansch en équipe de France (Est républicain, le 17 avril 1990)

Gregor Hansch pressenti pour l'équipe de France (Est républicain, le 18 mars 1990)

Le texte est complété par une photographie du sportif avec le sous-titre :

Gregor, à classer dans l'élite lorraine.

¹ « Le sème est le trait sémique au niveau du code. P. ex., les hypolexèmes d'un paradigme se distinguent chacun par un sème spécifique, qui les oppose les uns aux autres, alors que l'archilexème est privé de ces sèmes spécifiques. Le noème est l'unité du contenu du texte, le noème du texte répond au sémoglyphe de l'idéation notionnelle qui se manifeste au moment du génie du texte » (Šabršula, 1982: 23).

Dans la rubrique VANDOEUVRE (Est républicain) :

Station... pénible :

Sous-titre : *Malgré la fête foraine, on va pouvoir stationner (un peu) mieux aujourd'hui, au marché.*

Titre : *Iran-Irak : les larmes avant les hommes*

(Sous-titre)

Pourquoi aucun des adversaires ne peut-il forcer le destin ? (Le Monde, rubrique ÉTRANGER)

Titre : *Le base-ball prend ses quartiers d'hiver* (Illustration : Photo de l'entraîneur accompagné par quatre jeunes).

Sous-titre : *La défense ou l'attaque, chacun s'y retrouve.* (Le titre est rhématique)

Titre : *La quinzaine de l'école laïque débute aujourd'hui* (Est républicain)

(Au-dessus du titre)

Au cours d'un vol de présentation à des personnages étrangers...

(le titre en caractères gras) : « *Concorde* » victime d'une défaillance n'a pu atteindre sa vitesse maximum (République, juin 1971).

Le titre peut être constitué par un « mot clé ».

Ex. : *André Martinet* : « Le mot » (Diogène n. 51, 37–53).

On peut ajouter que l'auteur de l'article conteste l'existence linguistique du « mot ».

5. Titre et les actes pragmatiques de la parole

Karl Bühler considère le langage comme mode d'activité, de la communication, de la pratique humaine (*Sprechakt, Sprechhandlung*), acte inhérent au fait de parler : *Darstellung* « représentation », *Appell, Ausdruck* « expression » (Bühler, 1934).

Roman Jakobson (1963) y ajoute la fonction phatique (effort pour établir et maintenir le contact avec l'interlocutaire, le destinataire).

J. L. Austin construit une théorie des actes de paroles (*speech acts*). Il établit l'opposition entre énoncés *performatifs* et énoncés *constatifs* (qui ne tendent qu'à décrire un événement, p. ex. *Jean est venu*).

L'énoncé performatif transforme la réalité, accomplit l'action décrite, implique la conséquence de la parole.

Un acte *locutoire* peut être simplement *constatif*. Un acte *illocutoire* (chez Tutescu (1974) *illocutionnaire*) est un acte d'ordonner : *Fais !* ou *J'ordonne que tu fasses*.

En interrogeant, on incite à répondre, la question peut inciter à la réponse, la question constitue un appel, un ordre, une requête. Il peut donc s'agir d'un acte *illocutoire*, ou d'un *perlocutoire* qui est un appel adouci.

Un ordre reste un ordre, une requête reste une requête, même si le destinataire (l'allocutaire) n'obéit pas. Donc, un acte *illocutoire* peut ne pas modifier la situation des interlocuteurs.

Un titre peut être *illocutoire*, il peut être *perlocutoire*.

La force illocutoire peut se manifester par la forme grammaticale de l'impératif, par les verbes comme *commander, ordonner, exiger*, ou par des interjections, par des cris comme *À bas César !*, ou par l'infinitif : *Ne pas se pencher en dehors !*

Un acte performatif est peu pensable dans un titre.

L'acte *perlocutoire* (*perlocutionnaire*) vise à provoquer chez l'allocataire (le destinataire) certains effets de manière adoucie ou indirecte.

Il peut être représenté par une prière, par une recommandation, par la propagande, par la publicité.

La *présupposition* peut être une forme d'un acte perlocutoire (ou l'implicite, ou sous-entendu). La requête peut être implicite.

Le sous-entendu est ce qu'on laisse conclure à son interlocuteur, à son auditeur, à son lecteur.

L'acte perlocutoire peut apparaître aussi dans la question, dans une proposition conditionnelles : *Si l'on fermait la fenêtre.*

L'acte perlocutoire peut emprunter la forme privilégiée de l'acte illocutionnaire (l'impératif) si la condition nécessaire pour l'acte illocutoire n'est pas remplie : manque de compétence de l'émetteur.

Voici, l'exemple d'un acte illocutionnaire raté :

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE DES DEUX MONDES (Le Monde)

Titre : *Changer la culture de la politique* (appel, exprimé par l'infinitif)

Titre : NOUS VOULONS *travailler ici !*

Sous-titre : *Lettre confidentielle*

Titre perlocutoire : *France. Redorer le blason !* (DNA)

Titre superposé aux autres titres :

Votre édition DNA, plus proche de vous, vous facilitera la vie, profiter du temps !

(Appel perlocutoire, Dernières Nouvelles d'Alsace)

Titre descriptif (acte locutionnaire) : *Le deuil sied à l'Europe par Pierre Hassner.*

Le titre renseigne (acte locutionnaire) : CORSE : *la « trouvaille » de Chevènement* (titre thématique). La suite (sous-titre) appartient au rhème : *C'est l'ex-ministre de l'Intérieur qui a rédigé le fameux paragraphe sur l'enseignement de la langue corse !* (le rhème sera développé dans l'article. Sous-entendu : le corse implicitement reconnu comme langue) (*Nouvel observateur*, 2001).

6. Conclusion

Notre exemplification, tirée de maints journaux, de plusieurs types de publications, nous a permis de récapituler nos observations.

Le titre renvoie au contenu de l'article (fonction thématique), le titre sous-entend le contenu du texte, le titre captive l'attention, oriente, fait la propagande, introduit une campagne, excite, pousse (fonction perlocutoire), peut porter une information (participe à la fonction rhématique), donne une appréciation (positive, négative), influence l'opinion publique, est un miroir de l'époque, peut être engagé, tendancieux, peut louer, critiquer, peut glorifier, blâmer, dénigrer, reprocher, lancer des appels, conseiller (perlocution), peut

relever les mots-clés du texte, peut introduire des feuillets sur les audiences des tribunaux (rubrique « correctionnelle », chronique noire, carnet noir), peut introduire la chronique littéraire, peut avertir, le titre peut être explicatif (fonction rhématique), le titre peut blâmer, dénigrer, faire des allusions, des sous-entendus.

Le titre peut avoir la fonction de slogan, sentence publicitaire ou de propagande (fonction perlocutoire), de forme brève ou frappante, facile à retenir et destinée à frapper l'esprit du public. Sa fonction peut être perlocutionnaire, rarement illocutionnaire (la condition de « compétence » de l'auteur n'étant pas rempli).

Sa longueur efficace semble être entre 6–12 sémions (Svobodová, 1987: 46).

Le titre peut avoir une fonction comique. Il peut avoir la fonction phatique. Le titre peut être une citation littéraire. Sa forme peut relier le souci d'économie avec une force de frappe expressive. Le titre (sous-titre, sous-titres) peut se caractériser par une ellipse, par la disposition alinéaire de son texte.

Dans certains cas le titre veut résumer le contenu du texte (fonction communicative particulièrement rhématique). Le titre peut faire appel aux sentiments de lecteurs, notamment s'il participe à l'acte perlocutionnaire.

Si (selon Svobodá, 1987: 46) le titre est lu cinq fois plus que le texte, que le corps du texte, il est nécessairement censé donner le maximum d'éléments rhématiques sur un minimum de mots. Dans ce cas-là, le titre résume le contenu du texte, représente l'essence du thème de l'article.

Résumé. Titulek. Článek zkoumá titulky francouzských novin naší doby, jejich rozmanité formy, jejich funkční výpovědní perspektivu (vzhledem ke kontextu uváděné stati) a jejich dynamičnosti a jejich funkcí pragmatických, především funkce perlokuční.

Bibliographie

BÜHLER, Karl (1934), *Sprachtheorie*, Jena: Frankfurt am Main.

JAKOBSON, Roman (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris: Plon.

SVOBODOVÁ, Jitka (1987), *L'Asymétrie des fonctions et des moyens*, Praha: UK.

ŠABRŠULA, Jan (1973), "La perspective fonctionnelle de l'énoncé", *AUC-Philologica*, n. 1,

RP VII, 93–124.

—(1982/1985), *Substitution, représentation, diaphore*, Praha: UK.

—(1989), *Problèmes de la stylistique comparée*, Praha: UK.

TUTESCU, Mariana (1974), *Précis de sémantique française*, Bucaresti: EDP.

Jan Šabršula
CZ–PRAHA
République tchèque

Literatura / Littérature / Letteratura

RAFAEL BARRETT Y LAS IDEAS DE LA GENERACIÓN DEL 98. ACLARACIONES Y CRÍTICAS

Maksymilian Drozdowicz
Universidad de Ostrava

maksymilian.drozdowicz@osu.cz

Resumen. El objetivo del presente trabajo es sistematizar críticamente las nociones propias de la Generación del 98 y establecer un contexto filosófico-literario del ensayista español Rafael Barrett. Como base nos sirve el fundamental trabajo de Francisco Corral sobre el tema (1994), pero se mencionan y otros autores hispanos. Tratamos de buscar conexiones entre el fenómeno del fin de siglo XIX español y América del Sur, destacando el anarquismo barrettiano y su altruismo solidario. También uno de los objetivos de este artículo es nombrar a los autores que pueden ser considerados discípulos de Barrett, y sus investigadores.

Palabras clave. Modernismo. Generación del 98. Anarquismo. Argentina. Río de la Plata. Generación del 900.

Abstract. Rafael Barrett and General Ideas of the Generation 98. Meanings and Critical Opinions. The aim of the publication is to judge and systematize terms adequate for the ,98 generation and to find the philosophical – literary context of the Spanish essayist Rafael Barrett. The basic creates the fundamental work on this topic of Francisco Corral (1994) but also other Spanish witting authors are mentioned. The publication makes an attempt to find connections between Spain and South America at the end of 19th century. It stresses also anarchism and compassionate altruism of Barrett. Another aim is to list other authors, who could be taken for Barrett’s successors as well as his explorers.

Key words. Modernism. Generation of 98. Anarchism. Argentina. La Plata River. Generation of 1900.

1.

En la segunda mitad del siglo XIX se formó intelectualmente un grupo importante de autores tales como Miguel de Unamuno, Pío Baroja o Azorín y el año 1902 parece crucial para la formación de la narrativa española, dando lugar a la llamada “novela intelectual”. El Modernismo y la Generación del 98 (“grupo generacional del 98”) en realidad eran unas manifestaciones de una crisis universal¹, cuyos autores parecían precursores del existencialismo por interrogarse sobre el sentido de la vida o el destino del hombre. En el campo literario, en opinión de Inman Fox, la Generación del 98 aparece como una transición importante entre el Romanticismo decimonónico y el Existencialismo del siglo XX (en Corral, 1994: 316). Según Inman Fox, *el noventay ocho español es, en muchos sentidos, un eslabón de enlace entre el romanticismo y el existencialismo* (Corral, 1994: 146). Tuñón de Lara no está de acuerdo con la mitificación del grupo del 98 y propone llamarlo más como “hombres del 98” por poner ellos en tela de juicio los valores tópicos, la aceptación apriorística de todo el dogma y la verificación de los valores caducos del “Antiguo Régimen”. Los “jóvenes del 98” en lo social y político creen en que España va a resucitar (tendencia regeneracionista). También entonces se muestra una crisis universal de la literatura y del espíritu en el arte, la ciencia, la religión y la política. Por eso la Generación del 98 se caracteriza no sólo por el “espíritu de protesta” sino también por el amor al arte. Según Gonzalo Sobejano, la actitud de los escritores del 98 es declarar la anarquía y promover la libertad total del artista (Corral, 1994: 311). Los cuatro autores representativos del 98 (Baroja, Azorín, Maeztu y Unamuno) moldeaban unas doctrinas revolucionarias para asegurar su “*espíritu de protesta*”: a principios dominaba la marxista (Unamuno), luego llegó la socialista (Maeztu), la anarquista (Azorín) y la anarquista menos activa (Baroja). Todos ellos indican una crisis de la “conciencia pequeño-burguesa”. “Los Tres” (aquellos menos Unamuno)² —que eran un verdadero germen de la generación— dejaron los compromisos iniciales guardando firme una vaga “ciencia social” unida a un reformismo lento, iniciando un giro hacia unas posiciones idealistas.

A los noventayochistas les dolía España. José Luis Bellón Aguilera escribe al respecto que eran los escritores que, [...] *according to received critical wisdom, shared a common concern with the problems of Spain and a special sensibility about life* (Bellón Aguilera, 2007: 51). En buena parte, el grupo del 98 niega la objetividad del Naturalismo a través de la creación de la realidad literaria estilizada (Bellón Aguilera, 2007: 55). Rafael Pérez de la Dehesa, por su parte, destaca que entre los jóvenes noventayochistas *era frecuente la presentación del contraste entre el cristianismo primitivo y la sociedad cristiana del momento*” (Corral, 1994: 191), dando muestra de la inspiración de los españoles en la Iglesia primitiva y el argumento para intentar propagar el comunismo cristiano en el suelo americano. Esas ideas se desprenden de otras varias declaraciones de los noventayochistas.

¹ De acuerdo con tales autores como Gullón, Davison o Shaw.

² Véase por ejemplo Pedraza Jiménez, Rodríguez Cáceres (2000: 176).

La fe religiosa se está perdiendo junto con los valores burgueses y el idealismo. Se observa una crisis de la sociedad tradicional burguesa en Europa (Mainer, en Pedraza Jiménez / Rodríguez Cáceres, 2000: 13). Una de las obsesiones de la Generación del 98, aparte de su concentración en el fracaso de la política española, es la visión del mundo a partir del fantasma de la historia y de los pueblos, *Volksgeist* – un concepto propio del nacionalismo romántico de Johann Gottlieb Fichte y sobre todo de Johann Gottfried Herder, que atribuye a cada nación unos rasgos comunes e inmutables a lo largo de la historia. Según esta óptica, se empieza a percibir América Latina como un mito compensatorio. En otras palabras, *there is an ‘invention’ of Spanish America in the wake of the ‘invention’ of Spain [...]* (Bellón Aguilera, 2007: 55), y, en consecuencia —igual como lo escribe José Ortega y Gasset—, los noventayochistas *adoptan generalmente posturas prolatinas* (Corral, 1994: 70).

El anarquismo promovido por los jóvenes españoles de fin de siglo siempre se caracterizaba por su idealismo. Ellos percibían ideas como instrumentos revolucionarios, junto con la Institución Libre de Enseñanza aportaban un esfuerzo pedagógico (Corral, 1994: 256). El anarquismo también puede ser, en palabras de José Álvarez Junco, *rabiosamente anticlerical*, con el acercamiento más al deísmo que a la negación total de Dios nietzscheana (Corral, 1994: 186). Aunque está negada la existencia de una presencia activa de Dios en el mundo, se afirma a la vez la condición humana (ver en Corral, 1994: 235). Para Junco, los principios de la pedagogía anarquista se pueden sintetizar en cinco rasgos: *libre, racional, integral, igualitaria y revolucionaria* (Corral, 1994: 290). Paradójicamente, el anarquismo no significó negación completa de toda la autoridad, era más bien dirigido contra un poder permanente en forma del Estado y, según la clasificación de Juan García Oliver, tuvo un aspecto biológico-histórico, ético o comunista-anarquista. El joven Azorín, por ejemplo, planteó: *Si ser anarquista es ser partidario del amor universal, destructor de todo poder, persiguiendo toda ley, declaro que fui anarquista* (Corral, 1994: 267). Los anarquistas pretendían acabar con el mismo concepto del Estado y con todas las estructuras capitalistas. Advertían el peligro de que después de los posibles cambios se establecería de nuevo otra estructura, parecida a la anterior. Apareció entonces lo que Christian Gómez nombra como *imaginación antijerárquica* que se opone a la llamada *imaginación hegemónica*³. El anarquismo finisecular español conllevó consigo, al mismo tiempo, la idea de la revolución por el arte (Corral, 1994: 225); por esta razón el término “anarquismo literario” funcionó muchas veces como sinónimo de “modernismo” (Corral, 1994: 121).

Los modernistas muchas veces provenían de los pequeños burgueses y expresaban su malestar. Y como destacaban la individualidad creativa, no sumisa al determinismo científico, en el campo literario se cambió la perspectiva reafirmando la subjetividad individual basada en el “yo” que ha empezado a ganar la notoriedad a partir del siglo XVIII (Bellón Aguilera, 2007: 53). Según Bellón Aguilera, se establecieron tres frentes del interés científico: primero, el darwinismo donde se postula que el hombre no se diferencia de los animales; el nietzscheanismo, según el cual el subconsciente está influenciando la conciencia; y el marxismo que proyecta la existencia del hombre como un animal ideológico (Bellón Aguilera, 2007: 54–55). Según Ricardo Gullón, los modernistas muestran *una rebeldía de soñadores o una rebelión ambigua* (noción de Octavio Paz). En la temática modernista

³ Cit. de Christian Ferrer, en Gómez (2009).

predomina un anhelo de armonía universal, de perfección y una búsqueda de la respuesta a la crisis del escritor quien se siente desarraigado. Podemos entender entonces el Modernismo tanto como superación filosófica del positivismo y como voluntad de expandir el concepto de realidad más allá del estrecho límite del “hecho positivo” como el análisis de los males de la España del “desastre” (Corral, 2005). El Modernismo, que aporta una fuerte dosis de espiritualismo, es también propio de Rafael Barrett (Corral, 1994: 174)⁴. Como sostienen Francisco Corral (2005) y José María Fernández Vázquez (1996), una prueba de la influencia de la juventud madrileña en el periodista Barrett fue el título dado a su revista dirigida en Asunción, *Germinal*⁵.

2.

El español oriundo de la provincia de Santander, Rafael Barrett⁶, el protagonista de nuestro estudio, fue, igual como Maeztu, un auténtico hombre de prensa⁷. El mismo Rodó valora mucho su labor periodística:

Usted escribe desde una aldea de los trópicos, y para el público de Montevideo [...]. Su crítica es implacable y certera; su escepticismo es eficaz, llega a lo hondo; y, sin embargo, la lectura de esas páginas de negación y de ironías hace bien, conforta, ennoblece. Y es que hay en el espíritu de su ironía [...], un anhelante sueño de amor, de justicia y de piedad, que resultan más comunicativas y penetrantes así, en el tono de una melancolía sencilla e irónica [...] Su actitud de espectador desengañado, en el teatro del mundo, tiene toda la nobleza del estoicismo, pero con más una vena profunda de caridad (Rodó, 1926: 26).

Barrett fue un periodista y un escritor en muchos aspectos adelantado a su tiempo. Disputado por los grandes periódicos porteños y considerado como un icono del movimiento anarquista, desarrolló en Buenos Aires sus primeros pasos en el periodismo profesional:

Su obra, tan profunda como breve, publicada en numerosos periódicos de Paraguay, Uruguay y Argentina, se transformó en un lugar de denuncia, de polémica, de estimulación continua al cambio. No era un anarquista ortodoxo sino un pensador libre que se permitió la duda, y que con el correr de los años se sumergió en el olvido [...] (Gómez, 2009).

⁴ Opinión de Álvarez Junco.

⁵ Esta revista, dirigida por Barrett entre el 2 de agosto y el 11 de octubre de 1908, reprodujo por ejemplo los artículos de Ricardo Mella, Pablo Iglesias y de un teórico marxista Enrico Ferri (Corral, 1994: 266). Desde sus páginas, Barrett publica *Lo que son los yerbales paraguayos*, profundizando cada vez más en acción social identificable con el anarquismo, aunque manteniendo una gran apertura hacia las corrientes socialistas en general, cf. Corral (1994: 42).

⁶ La biografía de Rafael Barrett está presentada en Drozdowicz (2010: 77). Las obras críticas más importantes de la actualidad son las del citado Corral (1994) y Morán (2007).

⁷ Pedraza Jiménez, Rodríguez Cáceres (2000: 185): *En Buenos Aires encuentra su verdadera profesión: el periodismo que ejercerá en tres medios gráficos: la revista Ideas dirigida por el escritor Manuel Gálvez y los periódicos El Correo Español de Justo López Gomara y El Tiempo de Carlos Vega Belgrano*. También se nota su actividad en el círculo de los matemáticos local.

Característica es la confesión de Rafael Barrett, que demuestra el gran cambio que causó en él el hecho de llegar a la tierra americana. Viene en 1903 a Buenos Aires porque acierta que esta capital [...] *se había transformado para la mayoría de los anarquistas rioplatenses, en el escenario por excelencia de la lucha, del ensayo, de la propaganda* [...] (Gómez, 2008). Allí vivirá poco más de un año. Echando raíces emocionales en Buenos Aires, forma parte del mundo literario e intelectual de la capital y la muestra de conocer a fondo los problemas porteños y argentinos la expresa en su folleto *El terror argentino*, donde —sin cesar— denuncia e interpreta, en palabras de Rocío Virginia Gómez, la realidad argentina y uruguaya del 900 (Gómez, 2008). También en 1903 colabora con *El Correo Español*, portavoz de los españoles republicanos en Argentina, y en sus artículos toma postura definitivamente activa a favor de la República declarando pertenecer a la “Liga Republicana” (Corral, 1994: 26).

De Buenos Aires Rafael Barrett viene al Paraguay, *su corona de espinas y glorias* (Gamarrá Doldán, 1969: 53), del que se enamora y donde vivirá hasta sus casi últimos días en 1910 (Gómez, 2009), que fue para él el país de su destino, *único país mío, que amo entrañablemente, donde me volví bueno*, como dirá en una de sus cartas íntimas dirigidas a su esposa, Panchita⁸. Trabaja como corresponsal de prensa argentina para informar acerca de la Revolución Liberal de 1904 (que era apoyada por Buenos Aires) y Manuel Gondra, Herib Campos Cervera (padre), Modesto Guggiari y otros grandes activistas de la generación del 1900 le *aceptaron a Barrett como un compañero más de inquietudes intelectuales y sociales* (Corral, 1994: 32). Para él, Paraguay ha sido el país menos conocido de América del Sur, tanto geográfica como culturalmente (Gabiella Dionisi, 2005: 113). Compañero de Barrett fue también otro español radicado en el Paraguay, Viriato Díaz Pérez⁹, quien lo recuerda con aprecio en un artículo¹⁰.

Ya cerca de 1906, los escritos de Barrett comienzan a acercarse hacia los problemas sociales. Fue seguramente el periodo necesario —supone Corral— *para desengañarse de las posibles esperanzas que, sin duda, había depositado en la revolución* (Corral, 1994: 39). El verdadero horror en el ambiente paraguayo causó la publicación de las, ya clásicas y fundamentales, prosas acusatorias *Lo que son los yerbales* que habían provocado que salió a la luz la existencia de *un nuevo tipo de parias nómadas* que trabajaban en las grandes empresas forestales y yerbateras (Roa Bastos, 1991: 52). Mientras Viriato Díaz-Pérez descubría (en palabras de Roa Bastos) la realidad político-cultural paraguaya, Rafael Barrett hacía lo suyo con la realidad político-social. También de gran valor fue la labor en el incipiente movimiento literario paraguayo de la Generación del 1900. Se escribe ampliamente que Rafael Barrett

participa en la creación del grupo La Colmena, un cenáculo o tertulia literaria a imagen y semejanza de las que alimentaron la vida intelectual del Madrid de fin de siglo. Son sus integrantes, a más del propio Barrett: Viriato Díaz-Pérez, Juan Casabianca,

⁸ Carta desde Montevideo a Panchita (1908, cit. en Corral, 1994: 24).

⁹ Sobre el literato Viriato Díaz Pérez y la presencia de otros escritores españoles en la literatura paraguaya nos referimos al estudio de Drozdowicz (s/f).

¹⁰ “El recuerdo de Rafael Barrett”, in: *Las piedras del Guayrá*, Palma de Mallorca: ed. Massén Alcorer, 1922, 47–55.

Juan O'Leary, Manuel Domínguez, Arsenio López Decoud, Modesto Guggiari, Ignacio A. Pane, Juan Silvano Godoy, Fulgencio R. Moreno, José Rodríguez Alcalá y Ricardo Marrero Marengo (Corral, 1994: 39).

En Uruguay Rafael Barrett estuvo exiliado por orden del entonces presidente del Paraguay, el golpista coronel Albino Jara, ofendido por uno de los artículos suyos en la revista *Germinal*. En Montevideo trabajó en el periódico *La Razón* y en esta ciudad, por fin, se sintió valorado y apreciado, contando además con un grupo de simpatizantes. Por primera vez en su vida percibe el sabor de ser famoso¹¹.

3.

Las influencias más importantes en el pensamiento de Barrett, según Corral, son: Modernismo, Vitalismo e irracionalismo, Evolucionismo, Anarquismo, Krausismo, Pragmatismo, Racionalismo, Romanticismo (Corral, 1994: 325–326), y sus autores favoritos: Balzac, Maupassant, Baudelaire, Zola, Mallarmé, Maeterlinck, Verlaine, Heine, Samain, Pérez Galdós. De los autores de filosofía conviene destacar a Bakunin, Kropotkin, Marx, Engels. Pero sobre todo le atraen a Barrett Tolstoi y Anatole France, este último infundiéndole el escepticismo. El autor español se dedica a leer hasta a Marinetti (Gamarra Doldán, 1969: 53–54). Fernández Vázquez coincide en este lugar con la opinión parecida de Augusto Roa Bastos:

[...] el anarquismo de Barrett tiene un componente redentorista [...] [sus ideas – M. D.] [...] se identifican plenamente con los sentimientos de un humanismo redentorista, mucho más cercano Barrett, en eso, a Tolstoi que a Kropotkin o a Bakunin (Fernández Vázquez, 1996).

En Barrett percibimos influencias del krausismo. La clave ética de Barrett consiste en su altruismo como un valor primordial que significa, por cierto, el paso más de *una filosofía nietzscheana a una tolstoiana* (Corral, 1994: 105). Fernández Vázquez percibe en su colección de artículos *El dolor paraguayo* (1910) una referencia a los *Campos de Castilla* de Antonio Machado y a la narrativa de Miguel de Unamuno quien le inspira a Barrett con su preocupación del hombre integrado en la tierra, el sentirse otro y su concepción de intrahistoria. Se nota lo avanzado que fue su pensamiento en el ambiente uruguayo o argentino del novecentismo por ser él un antipositivista y representante del modernismo (Corral, 1994: 336).

Rafael Barrett puede ser vinculado incluso con la Generación del 98 española. Bastaría mencionar su amistad entablada con Ramón del Valle-Inclán, Ramiro de Maeztu, Manuel Bueno, Ricardo Fuente, pero también su contacto con Pío Baroja. Para Francisco Corral, la producción literaria de este autor español solo en ciertos momentos se está acercando a la ideología noventayochista, debido más bien a su *carácter momentáneo del espíritu*

¹¹ Compárese a modo de ejemplo el estudio de Víctor Muñoz (Muñoz, 1976) y el testimonio de unos de sus contemporáneos (Frugoni, Bertotto, Rodó), quienes publican las semblanzas en su honor en la primera edición de *Lo que son los yerbales paraguayos*, que se reeditan en 1926, también en Montevideo.

intelectual y la muerte joven, a los 34 años de edad (Corral, 1994: 85). Ciertos autores consideran que con los del 98 Barrett comparte la admiración por *El Quijote* y la literatura mística del Siglo de Oro y la prueba de ello es su afirmación respecto a la literatura española en general: *desde los místicos y el Quijote no han hecho más que desmoronarse* (Corral, 1994: 226). Barrett rechaza también la imagen tradicional de Dios y eso encaja precisamente en las líneas del pensamiento del 98 español, que a grandes rasgos se resumía en la catalogación de Dios como la más alta personificación ideológica del autoritarismo, el poder y la opresión¹². Según afirma Sobejano,

el “Dios ha muerto” nietzscheano se encuentra en la mayoría de los hombres del 98 de una o de otra forma manera. A tono con su grupo generacional, Barrett afirma que “Dios existió” (“El que fue”, cit. en Corral, 1994: 183)¹³.

Es importante para Barrett Sigmund Freud, el propulsor del optimismo, vitalidad y la idea de superhombre, contrario al pesimismo schopenhaueriano¹⁴. La influencia de Nietzsche¹⁵ no desaparece a lo largo de toda la obra madura de Barrett sino se reformulará sustancialmente en su sentido social. De hecho, Nietzsche es el filósofo más citado por Barrett (Corral, 1994: 63). El autor español destaca también la fuerza de la voluntad humana (citemos por ejemplo su texto “El valor”). *Idénticos valores* —destaca el crítico— fueron considerados *prioritarios por los jóvenes noventaiochistas en su batalla por la renovación moral del país y por la superación personal* (Corral, 1994: 61).

Por otro lado, Gregorio Morán (2007) polemiza con Francisco Corral y mantiene una postura muy crítica hacia la pertenencia de Barrett a la Generación del 98. Morán subraya que el discurso noventayochista en este caso no se basa en hechos convincentes sino que *los miembros de los tribunales de oposiciones españoles han sido educados en tal malformación* e incluir a Barrett le parece casi un sacrilegio, hasta *una osadía rayana en la provocación* (Morán, 2007: 37). Pero, buscando una conciliación de los planteamientos tan opuestos, es posible hacer también la siguiente formulación acerca de la pertenencia generacional de Rafael Barrett:

Probablemente, lo correcto sea separarlo de los dos grupos [el 98 y Modernismo – M. D.] y al mismo tiempo vincularlo a los dos. Su formación es noventayochista pero su desarrollo es modernista, en cuanto que el Modernismo es el movimiento literario que recorre la América hispana de principios de siglo (Fernández Vázquez, 1996).

Rafael Barrett experimenta entre los años 1906 y 1908 la profunda transformación que va desde un individualismo de corte nietzscheano, egotista y competitivo, que parte también de la herencia krausista, hasta un altruismo utopista y solidario que le lleva a identificarse

¹² Según Félix García Moriyón (cit. en Corral, 1994: 186).

¹³ Artículo “El que fue”.

¹⁴ En la zona del Río de la Plata, por cierto, se encuentran huellas del gran filósofo alemán y las de su familia, por ejemplo en el Paraguay, según afirma un estudio de Schneppen (2002).

¹⁵ *Siguiendo una línea filosófica marcada por los grandes hitos de Pascual-Bergson-Nietzsche, considera Barrett que tanto las posturas filosóficas racionalistas como sus resultados metafísicos, son meros intentos frustrados de explicación totalizadora [...]* (Corral, 1994: 143).

con el anarquismo (Corral, 2005). La muestra de este cambio lo es el texto “Filosofía del altruismo” (Álvarez Junco, cit. en Corral, 1994: 211). Su pensamiento evidencia una herencia krausista que reclama el catolicismo liberal y la búsqueda de una religiosidad humanizada, rechazando dogmas y revelaciones de Dios (Corral, 1994: 200–201). El uruguayo Emilio Frugoni considera que en Barrett existe *una desconcertante mezcla de escepticismo y de fe*. Añade que él fue una persona con *herida abierta a través de la cual se descubriese una santa luz de bondad, de esperanza y de amor* (Frugoni, 1926: 20–21). En sus planteamientos acerca de la teoría evolucionista, Barrett sigue a su vez en líneas generales a Darwin y Spencer (Corral, 1994: 111)¹⁶. En la época de 1902 a 1908 Barrett se convierte en un altruista radical identificado con el anarquismo a causa de defender a los más desfavorecidos (Corral, 1994: 121). Comparte las ideas de Bergson y Poincaré. Escribirá Corral: *Coinciden Bergson y Poincaré en una postura básica de rechazo al racionalismo, que será también capital en Barrett, y que lo es asimismo en el pragmatismo* (Corral, 1994: 135).

En sus cuentos, en opinión del crítico paraguayo Hugo Rodríguez-Alcalá, Barrett es más bien naturalista y si su vida hubiera continuado más, él habría revolucionado la ficción de su época¹⁷. Según Ramiro de Maeztu, Barrett, como autor de las “Moralidades actuales”, se demuestra como *un desesperado, que le valió la protección y la simpatía de José Enrique Rodó*. Maeztu admite que este libro de Barrett hasta puede compararse con los textos bíblicos de Jeremías e Isaías por su don de profecía; y otro autor, Rufino Blanco Fombona, asegura que Barrett era *un escritor excelente, incomparable con ninguno de los actuales españoles. Su prosa es tan breve como cáustica, tan sencilla como henchida de amargura* (cit. en Maeztu, 1926: 11).

Un mérito grande de Barrett respecto a la cultura paraguaya es valorar, muy antes de las investigaciones posteriores, el bilingüismo paraguayo, pues [...] *hace más de sesenta años, concuerda con la ciencia filológica más avanzada [...] la ventaja del bilingüismo* (Corral, 1994: 229)¹⁸. Por su criticismo Barrett no fue popular, más bien quedó en el aislamiento, un cierto rechazo de las élites intelectuales latinoamericanas al escribir sobre las clases explotadas y sujetos típicos de los sectores marginales (casos son los cuentos “El bohemio”, “El maestro” y “El leproso”). Lejos del nacionalismo reinante, incapaz de ver críticamente la historia, se concentraba en el presente (Benisz, 2009: 2). Ha sido todo un gran precursor del pensamiento en el Paraguay (Corral, 1994: 336). Entre el proletariado paraguayo Rafael Barrett funda sindicatos y critica duramente la sociedad circundante en sus artículos que escribe sin cesar. En cuanto al periódico paraguayo de Barrett, *Germinal*, otro autor considera que

Era un periódico para los obreros. Barrett escribía allí artículos de acerada crítica social, relampagueantes de ideas mordientes como ácidos, y ricos de elevados

¹⁶ *Al abandonar en este punto a Darwin y Spencer, dando entrada a la idea kropotkiniana de la “ayuda mutua”, Barrett está aproximándose ya al anarquismo en un tema tan esencial que, para Félix García Moriyón, es “punto central de todo el pensamiento anarquista”* (Corral, 1994: 113).

¹⁷ Hugo Rodríguez Alcalá, *La literatura paraguaya*, Buenos Aires: CEAL, 1968, 31 (cit. en Corral, 1994: 322).

¹⁸ Señala Roa Bastos que Barrett *se adelantó [...] a las modernas teorías sobre el bilingüismo, el dilingüismo y la diglosia con sus variables específicas* (Roa Bastos, 1978: XIII).

sentimientos. Ejercía una influencia intelectual muy grande sobre los trabajadores de la Asunción, cuyas agitaciones acompañaba [...] (Frugoni, 1926: 18).

Por esa y otras razones el mismo Barrett se autoproclamó *obrero de la pluma* y estuvo en un constante diálogo con el proletariado tanto argentino como paraguayo.

Según afirma Mar Langa Pizarro, la obra y postura de Rafael Barrett, muy críticas, no tuvieron seguidores hasta muchos años más tarde (Langa Pizarro, 2005: 149), pero se iba intensificando, aunque muchas veces de una manera “subterránea” en el ámbito del Cono Sur. El impacto de Barrett en la literatura paraguaya es mayor, se podría decir que hasta fundamental. Este hecho es indudable:

Los iniciadores de la narrativa paraguaya fueron tres extranjeros: José Rodríguez Alcalá, argentino (1883–1958); Martín de Goycochea Menéndez, otro argentino, cordobés de origen (1877–1907); y un español, Rafael Barrett (1874–1910) (Rodríguez-Alcalá, 1990: 87)¹⁹.

Con él ha empezado una moderna narrativa y un realismo crítico de denuncia. Sobre su influencia en las letras paraguayas lo tenemos claro en este pasaje de Pedro Gamarra Doldán:

Cronológicamente el primer escritor que se empapa y representa las ideas e intenciones barrettianas es Leopoldo Ramos Jiménez (1896), activo luchador social en sus años juveniles. También de inclinación social es Facundo Recalde (1896), si bien en tono menor. A José Concepción Ortiz (1900), gran admirador y estudioso de Rafael Barrett, corresponde el prólogo en la parte paraguaya de las *Obras completas* (en verdad no tan completas) del maestro. En Hérib Campos Cervera (1908–53) encontramos una voz de varonil protesta, así como en Augusto Roa Bastos, hasta hoy el mejor narrador nacional [...]. En Elvio Romero (1927) por antonomasia el poeta social paraguayo [...]. También [en] Miguel Ángel Fernández (1938), otro estudioso de Barrett. En teatro, Julio Correa (1890–53), creador del teatro en guaraní, y en pintura Ignacio Soler Núñez, son retratistas de nuestra realidad circundante (Gamarra Doldán, 1969: 56).

Dónoan ve claramente la relación Barrett – Roa Bastos y Barrett – Plá (Dónoan, 1990: 14). Después de unas décadas, observa el profesor Hugo Rodríguez-Alcalá, el pensamiento de Barrett gana la notoriedad, cuando la guerra del Chaco demuestra de nuevo los males nacionales y

los intelectuales paraguayos volvieron a mirar hacia su propia realidad social con mirada crítica. Reencontraron entonces, por compartido, el dolor paraguayo de Barrett; y redescubrieron también, por precursor en su tiempo, un hacer literario de plena modernidad (Pérez Maricevich, 1983: 170).

Carla Daniela Benisz especifica los logros de los años 50 en la literatura paraguaya que se hicieron gracias a Barrett:

¹⁹ La misma opinión la comparte Langa Pizarro (2005: 147).

A comienzos de la década del 50, se publican entonces una serie de obras que instauran este nuevo comienzo que, en realidad, como casi todo nuevo comienzo, supone también una vuelta al pasado porque retoman la herencia del realismo crítico de Rafael Barrett: además de *La Babosa*, la crítica Teresa Méndez-Faith (1996) ubica este nuevo origen en *Follaje en los ojos* (1952), novela de José María Rivarola Matto, y los cuentos de *El trueno entre las hojas* (1953) de Augusto Roa Bastos. Lo paradójico de esta exportación de literatura radica en el contexto sociopolítico del Paraguay. Las obras son publicadas en el extranjero, en Buenos Aires [...] (Benisz, 2009: 3).

Pérez Maricevich indica la influencia directa de Barrett en los autores del realismo crítico de la Generación del 40: en los mencionados ya Roa Bastos y Josefina Plá, pero también en Gabriel Casaccia, Juan Bautista Rivarola Matto, Jorge Ritter, Carlos Garcete y en muchos nuevos narradores (Pérez Maricevich, 1983: 170). Desde los autores canónicos paraguayos tales como Rafael Barrett, Josefina Plá, Gabriel Casaccia y Augusto Roa Bastos es posible reflexionar sobre el realismo paraguayo, o, con referencia a algunos cuentos de Augusto Roa Bastos y la novela *Hijo de hombre*, “*el realismo mágico social*” (Sánchez Regueira, 1984: 35). En resumen, es Barrett quien, según el testimonio de Roa Bastos, *nos enseñó a escribir a los escritores paraguayos de hoy* (en Barrera, 1990: 27). Supuestamente, lo ha hecho también en otra parte del área del Río de la Plata, porque —en opinión de Pérez Maricevich—, *Barrett es uno de los precursores de la literatura social americana*²⁰. Roa Bastos subraya una influencia directa de Barrett en el grupo Boedo (especialmente en autores tales como Castelnuovo, Stoll, Yunque, los González Tuñón, Riccio, Mariani) y también en la obra de Horacio Quiroga (Roa Bastos, 1978: XIX), pero también en José Enrique Rodó y Jorge Luis Borges (Corral, 2000). Discípulos de Barrett pueden ser considerados, a pesar de la distancia geográfica de los dos primeros, autores con el *signo de la desgarradura*, Juan Rulfo, José María Arguedas, Juan Carlos Onetti²¹. También podemos observar una posible influencia en el teatro bonaerense, gracias al Teatro del Pueblo, dirigido por Leónidas Barletta (1902–1975). Este autor con sus piezas teatrales *derivaba de las preocupaciones sociales ostentadas por el Grupo de Boedo en el Buenos Aires de los años veinte* (Fernández, 2008: 866).

Barrett se convierte en el defensor de las clases más humildes del Cono Sur y deja de funcionar como anarquista literario (Fernández Vázquez, 1996), se vincula estrechamente con la prensa latinoamericana y si escribió alguna obra de ficción, también ella aparece en las revistas. Podría ser más famoso en el continente americano pero se lo impidió su prematura muerte, dejando su obra inconclusa de repente, sugiere Fernández Vázquez (1996). Tuvo ya entonces un núcleo principal de sus seguidores, todavía un poco tímidos, y más bien él los seguía en las discusiones antipolíticas. El santanderino, siendo —en palabras de Rocío Gómez— *un anarquista tan influyente en el movimiento y en la literatura de la época* (Gómez, 2009), hizo un trabajo que fue necesario, pero que no lo había querido hacer nadie: *labores gigantescas de saneamiento y de desecación*, como acertadamente sugiere Maeztu, por lo cual él ha estado [...] *destinado a tener en América, y me atrevería a decir que aun en España, sus secuaces y simpatizadores* (Maeztu, 1926: 13). Dirá también al respecto Gamarra Doldán: *La sociedad que moralmente lo hirió tardíamente velará*

²⁰ Pérez Maricevich (cit. en Corral, 2000) y Corral (2005).

²¹ Opinión de Dónoan (1990: 14).

a su huésped (Gamarra Doldán, 1969: 56). En general, admite Francisco Corral, Rafael Barrett significa el precedente del realismo crítico para toda la literatura latinoamericana y en su periodismo y cuentos la *denuncia social y vanguardismo literario se conjugan y enriquecen* (Corral, 1994: 1).

El uruguayo Bertotto le nombra a Barrett *la conciencia en acción* (Bertotto, 1926: 31). Un ejemplo de eso es también la creación el 12 de agosto de 1912 de un núcleo de obreros que funda el Centro de Estudios Sociales “Rafael Barrett”. Éste es, admite Corral, *como el primer fruto de las enseñanzas del maestro* (Corral, 1994: 346). También más de la década más tarde, en 1929, los trabajadores y hombres jóvenes de todos los partidos publicaron *El Nuevo Ideario Nacional*, un manifiesto, cuyo contenido representa los ideales puros sociales representados por Barrett, con su protesta condenando los partidos políticos. Entonces, opina Pedro Gamarra Doldán, el escritor santanderino *ya no era un extranjero, un extraño el que relataba nuestros males, sino formó y dejó una serie de importantes intelectuales y hombres de la izquierda nativa* (Gamarra Doldán, 1969: 56).

4.

Testimonian el significado de Rafael Barrett en el Río de la Plata también varias ediciones de sus obras (Muñoz, 1976: 47–50)²². Sin embargo, la opinión de Gregorio Morán respecto a todas las ediciones de los escritos de Rafael Barrett hasta la fecha, es crítica. Ninguno de los libros de Barrett, según él, satisface, porque se había cometido arbitrariedades respecto a la voluntad del mismo autor, componiendo libremente y al azar los textos barrettianos en varias unidades, sin seguir una línea ideológica ni criterios cronológicos. Entonces en cualquier edición de las obras completas, incluso en la más exhaustiva de Miguel Ángel Fernández de 1988–1990, reina un caos, los textos aparecen reunidos forzosamente, sin justificación alguna, además —unidos bajo un nombre— varían de cantidad según ediciones. Además, no se ha pagado nada a los herederos del escritor a título de los derechos de autor. Por lo consiguiente, Gregorio Morán postula que se haga una edición exhaustiva, seria, canónica, para poder trabajar luego en una base sólida²³. El autor de *Asombro y búsqueda de Rafael Barrett* invita a seguir investigando la vida y creación de este escritor polémico, olvidado aún en Europa.

²² En 1910 aparece el único libro en la vida de Barrett, *Moralidades actuales*, compuesto de 89 artículos elegidos y ordenados por el mismo autor. Luego ve la luz *Lo que son los yerbales* (1910), por Manuel Domínguez en Asunción; *El dolor paraguayo y Cuentos breves*, en Montevideo (1911); *Al margen, Diálogos, conversaciones y otros escritos*, y también *Ideas y críticas* (todo en Montevideo, 1912). Los intentos de reunir su obra son de 1921: *La obra de Rafael Barrett* (Buenos Aires), entre otros importantes cabe destacar el libro preparado por Álvaro Yunque (pseudónimo de Aristides Gandolfi Herrero), *Barrett / su vida y obra* (Buenos Aires, 1929), y tres ediciones de las *Obras completas* (1943, Montevideo y Tucumán); 1954 *Obras completas* en Buenos Aires, y la mencionada de Miguel Ángel Fernández.

²³ Véase la reciente edición de las *Obras completas* de Rafael Barrett, hecha por Francisco Corral (Santander, 2010).

Résumé. Článek si klade za cíl kriticky zhodnotit pojmy typické pro Generaci 98 a stanovit filozoficko-literární kontext, v němž tvořil španělský esejista Rafael Barrett. Vychází přitom ze stěžejní práce Francisca Corrala (1994) k tomuto tématu. Žmiňováni jsou i další hispánští autoři. Autor tohoto příspěvku se pokouší najít spojitost mezi Španělskem a Latinskou Amerikou, pokud jde o fenomén *fin de siècle*. Zdůrazňuje Barrettův anarchismus i jeho nezištný altruismus. V článku jsou připomenuti autoři, kteří mohou být považováni za Barrettovy žáky i za jeho znalce.

Bibliografía

- BARRERA, Trinidad (1990), “Augusto Roa Bastos: la ejemplaridad de la escritura”, in: DÓNOAN (ed.), *Augusto Roa Bastos. Premio Miguel de Cervantes 1989*, Barcelona: Anthropos / Ministerio de Cultura, 19–37.
- BELLÓN AGUILERA, José (2007). “Bourdieu’s Field and the Critical Minefield of the 1898 Generation”, in: BUFFERY, Helena, DAVIS, Stuart, HOPPER, Kirsty (eds.), *Reading Iberia. Theory – History – Identity*, Hispanic Studies: Culture and Ideas, 11, Oxford–Bern–Berlin–Bruxelles–Frankfurt am Main–New York–Wien: Peter Lang, 43–61.
- BENISZ, Carla Daniela (2009), “La épica bastarda de la novelística de Gabriel Casaccia”, V Encuentro Nacional de Estudiantes de Letras / 17, 18 y 19 de septiembre de 2009, Neuquén, Universidad Nacional de Comahue, 1 – 12, in: [http:// produccion. fsoc. uba. ar/paraguay/nosotros/benisz02. pdf](http://produccion.fsoc.uba.ar/paraguay/nosotros/benisz02.pdf), 24-08-2010.
- BERTOTTO, José (1926), “Dos palabras”, in: BARRETT, Rafael, *Lo que son los yerbales paraguayos*, Montevideo: Claudio García Editor, 30–31.
- CORRAL, Francisco (1994), *El pensamiento cautivo de Rafael Barrett*, México D. F. / Madrid: Siglo Veintiuno España Editores.
- CORRAL, Francisco (2005), “Rafael Barrett ante la condición humana”, in: [http://elriodeheraclito. wordpress. com/2010/03/08/rafael-barrett-ante-la-condicion-humana](http://elriodeheraclito.wordpress.com/2010/03/08/rafael-barrett-ante-la-condicion-humana), 12-04-2011.
- DROZDOWICZ, Maksymilian (2010), “Rafael Barrett y Augusto Roa Bastos: dos voces en contra de los yerbales”, *Studia Romanistica*, 2, 77–88.
- DROZDOWICZ, Maksymilian (s/f), “Las conexiones literarias entre España y Paraguay”, *Philologica Wratislaviensia: Acta et Studia*, Wrocław [en prensa].
- FERNÁNDEZ, Teodosio (2008), “El teatro hispanoamericano del siglo XX”, in: BARRERA, Trinidad (ed.), *Historia de literatura hispanoamericana*, 1ª ed., t. III “Siglo XX”, Madrid: Ed. Cátedra, 855–899.
- FERNÁNDEZ VÁZQUEZ, José María (1996), “El periodista Rafael Barrett y *El dolor paraguayo*”, *Cuadernos Hispanoamericanos*, 547, 89–100, in: [http://www. ensayi- stas. org/filosofos/paraguay/barrett/fernandez. htm](http://www.ensayistas.org/filosofos/paraguay/barrett/fernandez.htm), 12-04-2011.
- FRUGONI, Emilio (1926), “Rafael Barrett en Montevideo”, in: BARRETT, Rafael, *Lo que son los yerbales paraguayos*, Montevideo, Claudio García Editor, 17–22.
- GAMARRA DOLDÁN, Pedro (1969), “Rafael Barrett y la magia de la verdad”, in: *Mundo Nuevo*, 6, 53–58.

- GÓMEZ, Rocío Virginia (2008), “Intertextualidad y anarquía: Rafael Barrett y el Centenario”, Rosario, Universidad Nacional de Rosario, in: <http://ensayistas.org/filosofos/paraguay/barrett/rocio.htm>, 12-04-2011.
- GÓMEZ, Rocío Virginia (2009), “El discurso anarquista sobre la educación estatal: La mirada original de Rafael Barrett”, Rosario : Universidad Nacional de Rosario, in: <http://ensayistas.org/filosofos/paraguay/barrett/rocio2.htm>, 12-04-2011.
- LANGA PIZARRO, Mar (2005), “La novela paraguaya del nuevo milenio”, in: LANGA PIZARRO, Mar (ed.), *Dos orillas y un encuentro: la literatura paraguaya actual*. Alicante: Centro de Estudios Iberoamericanos Mario Benedetti, 147–159.
- MAEZTU, Ramiro de (1926), “Rafael Barrett en Madrid”, in: BARRETT, Rafael, *Lo que son los yerbales paraguayos*, Montevideo: Claudio García Editor, 9–13.
- PÉREZ-MARICEVICH, Francisco (1983), *Diccionario de la literatura paraguaya*, Asunción: Casa América.
- MORÁN, Gregorio (2007), *Asombro y búsqueda de Rafael Barrett*, Barcelona: Anagrama.
- MUÑOZ, Vladimiro (1976), “Rafael Barrett y *La Razón* de Montevideo”, *Revista de la Biblioteca Nacional*, 16, 47–76.
- ROA BASTOS, Augusto (1978), “Rafael Barrett descubridor de la realidad social del Paraguay”, in: BARRETT, Rafael, *El dolor paraguayo*, prólogo de Augusto Roa Bastos, compilación y notas Miguel Ángel Fernández, Caracas: Biblioteca Ayacucho, IX-XXXII.
- RODÓ, José Enrique (1926), “Las «moralidades» de Barrett”, in: BARRETT, Rafael, *Lo que son los yerbales paraguayos*, Montevideo: Claudio García Editor, 25–27.
- RODRÍGUEZ-ALCALÁ, Hugo (1990), *Augusto Roa Bastos. Premio Cervantes 1989*, Asunción: Intercontinental Editora.
- SÁNCHEZ REGUEIRA, Manuela (1984), “Literatura de denuncia en *Hijo de hombre*”, in: SCHRADER, Ludwig (ed.), *Augusto Roa Bastos. Actas del Coloquio Franco-Alemán, Düsseldorf, 1-3 de junio 1982*, Tübingen: Max Niemeyer, 33–39.
- SCHNEPPEN, Heinz (2002), “Nietzsche y Paraguay: ¿el filósofo como campesino?”, *Iberoamericana*, 5, 79–94.

Maksymilian Drozdowicz
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ-701 03 OSTRAVA
Republika Cecha

LES VISAGES DE L'EXIL DANS L'ŒUVRE DE NANCY HUSTON

Květuše Kunešová
Université de Hradec Králové

kvkunesova@centrum.cz

Résumé. L'étude traite de l'exil dans l'œuvre de Nancy Huston, canadienne anglophone qui a choisi d'écrire surtout en français. Suite à une courte introduction biographique, le texte interroge les essais de N. Huston, puis ses romans, dont *Lignes de faille*, afin de rechercher la manière dont y sont présentés les espaces de l'exil (surtout l'Europe et l'Amérique du Nord). La conclusion pose que chez Huston, l'exil est non seulement un thème récurrent, mais une expérience qui avance les personnages en leur ouvrant de nouvelles perspectives. Si l'Europe l'emporte, par sa culture surtout, au Nouveau Monde, les espaces de l'exil sont cependant plus nombreux. Dans *Lignes de faille*, ils s'élargissent de l'Israël. Ce roman abandonne donc la dichotomie Ancien / Nouveau Monde et suggère que c'est la mémoire de tous les espaces parcourus, sans que l'on tente d'en effacer certains, qui permet à l'homme de s'épanouir.

Mots clés. Littérature. Exil. Europe. Amérique. Canada. Israël.

Abstract. Faces of exile in Nancy Huston's works. The study deals with the theme of exile in the works by Nancy Huston, Anglophone author born in Canada who chose to write namely in French. The analysis concerns first Huston's essays, then it focuses on her novels, among which especially *Lignes de faille*, and considers the way different spaces of exile (namely Europe and North America) are presented in these texts. The conclusion states that the exile, a permanent motif in Huston's works, is for their characters a challenging experience, bringing enrichment. However Europe is depicted as more desirable than North America, the spaces of exile in Huston's texts don't regard

only this dichotomy. *Lignes de faille*, for instance, introduces Israel and shows only the memory of all the spaces man has experienced can make him live in a valuable way.

Key words. Literature. Exile. Europe. America. Canada. Israel.

1. Introduction

Le parcours géographique et linguistique de Nancy Huston constitue une partie essentielle de sa biographie et de son œuvre. Née en Alberta, à Calgary, en 1953, elle quitte le Canada encore adolescente, âgée de quinze ans. La famille déménage à Boston, les États-Unis devenant son second domicile. Nancy Huston poursuit ses études supérieures en France, à Paris, pendant un an, en 1973. Elle assiste au séminaire de Lacan et travaille sous la direction de Roland Barthes en préparant ses diplômes en Sciences sociales.

Anglophone d'origine, elle écrit en français, tout en traduisant elle-même ses livres en anglais. Les problèmes de la langue et de la transgression demeurent ses préoccupations intérieures :

Ma venue à l'écriture est intrinsèquement liée à la langue française. Non pas que je la trouve plus belle ni plus expressive que la langue anglaise, mais, étrangère, elle est suffisamment étrange pour stimuler ma curiosité. Encore aujourd'hui, si je dois faire un article en anglais, je le rédige d'abord en français pour le traduire ensuite : perversion peut-être, perte de temps sans doute, mais sans cela j'aurais l'impression de me noyer dans des évidences trompeuses (Huston, 1986: 14).

Depuis le début de son séjour européen, elle se pose des questions qui portent sur l'identité nationale et personnelle : « Alors il est où, le vrai soi ? Si l'on arrache carrément le masque, à quoi ressemble le visage qu'il révèle ? » (Huston, 1999: 118).

2. Essais

La notion de l'exil chez Nancy Huston est incontestablement liée aux questions concernant l'identité. Sa quête de soi relève de l'expérience personnelle de l'auteure qui, comme ses personnages romanesques, a connu plusieurs fois dans sa vie des déplacements importants qui ont essentiellement marqué son approche vis-à-vis du monde et, par conséquent, sa création littéraire.

Elle en a fait confession dans plusieurs essais, notamment *Lettres parisiennes – Autopsie de l'exil*, ouvrage paru en 1986 et écrit en commun avec l'écrivaine Leïla Sebbar. Les deux auteures, étrangères en France, échangent des lettres fictives et se prononcent avec sincérité et ouverture d'esprit sur les questions pénibles qui émergent du fait d'être immigrants et qui se posent à tous qui en ont connu la réalité. Dans le cas de Nancy Huston il s'agit d'un exil volontaire. Elle parle ouvertement de ses rapports envers les trois pays concernés par ses déplacements – la France, le Canada et les États-Unis. L'opposition principale est cependant celle qui existe entre l'Europe et le Nouveau Monde. Les essais de Nancy Huston considèrent comme dominante la culture européenne. Cette « femme du Nord » ne désire pas ressembler aux Canadiens et aux Américains qui profitent de leur

séjour européen pour ainsi dire afin de « consommer » Paris (comme plusieurs écrivains américains qui s'y sont retirés après la Première Guerre mondiale). L'exil de Nancy Huston est un autre type d'exil, celui d'une francophile et connaisseuse de la France et de la culture française. Or, bien qu'elle réside en France depuis 1973 et que ce séjour soit tout à fait volontaire, Nancy Huston, possédant tant la nationalité canadienne que française, ne veut pas être naturalisée :

Je n'aspire pas à être vraiment naturalisée. Ce qui m'importe et ce qui m'intéresse, c'est le culturel et non le naturel. Enfant au Canada, et plus tard adolescente aux États-Unis, j'avais le sentiment que tout y était naturel. Vivre à l'étranger m'a permis d'avoir, vis-à-vis du pays d'origine et du pays d'adoption, un petit recul critique : je les perçois l'un et l'autre comme des cultures (Huston, 1986: 14).

Le choc culturel que Nancy Huston a subi au début de son séjour européen s'atténue progressivement bien qu'il reste omniprésent dans son œuvre, inspirant entre autres ses essais des années 1990 : le *Nord Perdu*, une réflexion sur les problèmes identitaires, et *Douze France*, un portrait ludique en douze tableaux, une image de la France où elle présente son pays d'adoption sous un angle sympathique mais aussi critique.

Nancy Huston restera apparemment intéressée pour toujours par les questions qui relèvent de l'exil et du plurilinguisme. Dans les deux dernières décennies notamment, les figures littéraires qui animent ses essais ont été relayées par les personnages de ses romans, hantés par leur passé et par leur identité.

3. Œuvre romanesque

Son séjour en Europe approfondit l'intérêt qu'elle porte à la culture européenne. Le premier roman que Huston a sous-titré « romance », *Les Variations Goldberg*, représente en quelque sorte une transposition littéraire de l'œuvre de Bach, composée, selon Huston et certains biographes du compositeur, à la commande d'un comte insomniaque pour l'endormir ou le distraire (quant à Goldberg, il s'agissait d'un claveciniste, disciple prodige de Bach)¹.

Musicienne elle-même, l'auteure fait de nombreuses allusions aux musiciens européens de l'époque de Bach. Le thème principal, celui de la musique, langue universelle, oriente la vie des personnages du roman et efface les différences culturelles. Cependant, de temps en temps, une opposition entre les cultures se manifeste, par exemple quand Huston évoque la musique africaine :

Ce serait bien mieux, du reste, de mourir comme ça, là-bas, par un excès de danse, plutôt qu'assis sur ma chaise dans un concert à Paris. Les Européens n'ont jamais su ce qu'était la musique. On dirait qu'ils ont un vague pressentiment qu'elle relève du sacré, mais ce pressentiment est tellement diffus, et leur notion du sacré tellement confuse, que ça crée systématiquement des situations d'un inconfort extrême... (Huston, 1981: 178).

¹ Claveciniste prodige, lors de la publication des *Variations* il avait 14 ans, il meurt prématurément à 29 ans.

Une meilleure connaissance de l'Europe, à laquelle Huston parvient grâce à son installation en France, lui ouvre de nouvelles visions du vieux continent. L'Europe se montre captivante par son patrimoine culturel. Aux yeux d'une Américaine, elle l'emporte sur la culture du Nouveau Monde. Ainsi, dans *La Virevolte* (1994), roman aux traits autobiographiques (la mère de Nancy a également abandonné famille et enfants), Nancy Huston raconte l'histoire de Lin, danseuse américaine qui quitte son foyer et ses enfants pour pouvoir faire carrière en Europe. Obligée de surmonter de nombreux obstacles, Lin vit des épisodes qui sont mis en parallèle avec des moments cruciaux du destin d'Isadora Duncan ou du danseur des Ballets Russes, Nijinsky. Ces parallèles mettent en évidence le fait que la notion de l'exil n'a aucune valeur dans la vie d'un artiste. L'Europe signifie un avancement, un succès et un absolu. Etre limité par un terroir, une nation ou une famille détourne du but suprême.

On peut trouver l'exil également en arrière-plan de son troisième roman, *Trois fois septembre*, publié en 1989. Celui-ci est particulier vu qu'il s'agit de l'histoire de deux Françaises, qui vivent aux États-Unis – un exil volontaire dans le « sens opposé ». Toujours est-il que ce séjour leur apporte une expérience profonde de la vie américaine. Pendant un week-end de septembre 1971, les personnages principaux, Solange Vauginas et sa mère Renée sont en train de lire le journal intime de Selena Twick, que celle-ci a confié à son amie Solange. Les confessions de cette amie leur découvrent son monde intérieur où le mal s'impose et gagne le terrain.

L'Europe est présente dans ces lettres comme un territoire où on trouve de nombreux cimetières militaires de la Première Guerre mondiale, ou encore sous la forme d'images du ghetto de Varsovie dont se souvient le Polonais Jonathan, le mari de Selena ; la France n'est qu'un pays qui rappelle les victimes du Débarquement. Les images d'une Europe ravagée contrastent avec des passages poétiques, inspirés de la culture européenne. On peut donc interpréter l'image de l'Europe présente dans ce roman de manière double : terre menacée de Mal et terre source de Bien. Ajoutons que le roman s'achève sur un exil mythique : la dernière note de Selena dans son journal évoque Ovide et ses *Métamorphoses* ainsi que le mythe d'Orphée qui échoue à la recherche de sa femme Eurydice dans le royaume d'Hades, pareillement à Selena dont le mari meurt au Vietnam².

4. Lignes de faille

Le dialogue entre l'Europe et l'Amérique (entre autres) est traité de manière par excellence complexe dans le roman *Lignes de faille*, qui a obtenu le prix Femina en 2006 et le Prix Roman France Télévisions la même année. Parallèlement au roman précédent de l'auteure, *L'Empreinte de l'ange*, l'œuvre met en scène les horreurs de la Seconde Guerre mondiale. La problématique de l'espace de l'exil est dominée par une quête d'identité, plus intense que dans les autres romans vu que les protagonistes principaux ont perdu, en tant qu'enfants, leurs familles.

Pour ce qui est du contenu, l'arbre généalogique placé dans l'incipit éclaire la logique des narrations qui, dans un mode rétrospectif, présentent la vie d'une famille à origines en partie juives. Tous les narrateurs sont des enfants. Sol est un garçon en 2004, son père

² Curieuse coïncidence, cette note aurait été rédigée un onze septembre. Cependant le roman date de bien avant 2001, de 1989.

Randall est un enfant dans les années 1980, sa mère Sadie est une jeune fille à l'époque de 1960. C'est la mère de cette dernière, Kristina, qui achève la chaîne des narrations. Elle a émigré au Canada tandis que sa sœur Greta est restée en Allemagne. La rencontre des deux sœurs dans la maison de Greta près de Munich en 2004, où Kristina est accompagnée de sa famille américaine, déclenche une cascade de souvenirs.

Le personnage essentiel du roman est Kristina. Ses déplacements lui ont fait connaître plusieurs pays, ce qui la rapproche du Juif errant dont le motif lie l'œuvre de Huston non seulement au mythe médiéval, mais aussi à la philosophie de Soren Kierkegaard. Kristina se vit d'abord en Allemagne, dans une famille nazie, jusqu'à la fin de la guerre. Enfant abandonnée ensuite, elle est déclarée ukrainienne par la Croix Rouge et adoptée par un couple d'émigrés ukrainiens qui vivent à Toronto. Canadienne donc, Kristina grandit, développe son talent musical et plus tard devient, sous le nom de ses parents adoptifs, une chanteuse reconnue.

Sa fille Sadie ne cesse pas d'œuvrer afin de retrouver ses racines. Avec son mari Aron et son fils Randall elle déménage à New York, puis en Israël pour que Randall apprenne l'hébreu. Ainsi, à l'école, le jeune garçon prend connaissance non seulement de la langue, mais aussi de la tension entre les Juifs et les Arabes, parmi lesquels il se fait des amis. Son expérience lui apprend que ces amitiés ne peuvent pas durer en raison des hostilités entre les deux peuples. Le séjour en Israël devient pour lui une leçon du Diaspora juif, qui ne se fait presque pas sentir aux Etats-Unis. Randall est effrayé par une jeune fille arabe :

Nouzha. Le mauvais œil de Nouzha. [...] Sa propre famille a été taillée en pièces à Chatila, elle a décidé de se venger sur les juifs, et j'étais son meilleur ami juif.

Il est persuadé que c'est elle qui a causé l'accident de voiture survenu à sa mère. L'accident rend sa mère handicapée et la famille retourne aux États-Unis.

Randall, puis sa femme Tessa et leur fils Solomon (Sol), dont le prénom évoque tant le roi biblique que le soleil, roi de la lumière, représentent les derniers maillons de la chaîne familiale. C'est justement Sol qui témoigne du dernier événement majeur, chronologiquement parlant, qui concerne sa famille – l'entretien de son arrière-grand-mère Kristina et de sa sœur Greta qui se rencontrent après soixante ans. Cet entretien laisse planer un mystère, celui des origines réelles de Kristina, et de celles de ses descendants.

Le mystère des origines ne se dévoile que sur les dernières pages du roman. Kristina y avoue avoir appris ses racines par un ami d'enfance, Janek, un Polonais qui a été adopté par la même famille allemande qu'elle. Kristina et Janek ont été obligés de se quitter en 1945 (elle pour rejoindre ses nouveaux parents adoptifs à Toronto, lui pour retrouver sa famille en Pologne), mais, adultes ils se retrouvent bien d'années plus tard. À ce moment-là, Janek sera porteur d'événements qui bouleverseront la vie de Kristina et de lui-même³, notamment lorsque Kristina quittera pour lui son mari. En outre, il dévoilera à Kristina qu'enfants, ils ont été tous les deux volés à des familles juives en raison de leur apparence aryenne, pour être élevés comme jeunes Allemands nazis.

³ Le personnage de Janek est proche d'un autre personnage masculin créé par Nancy Huston. Il s'agit du Juif hongrois du roman *L'Empreinte de l'ange* qui également dynamise et bouleverse l'intrigue. En outre, Janek se donne le surnom de Luth, et son parallèle hongrois est luthier.

L'exil forcé, imposé à Kristina et Janek, enlevés de leurs familles, se montre dédoublé dans le cas de Kristina : à la fin de la guerre elle doit rejoindre une nouvelle famille adoptive, au Canada. Elle ne choisit ni la famille, ni le pays où elle doit vivre.

L'âge adulte apporte d'autres formes de déplacement, volontaires. Ce type d'exil concerne plusieurs personnages : Kristina, Sadie et Aron. Certes, le fils de Sadie et Aron, Randall, peine à comprendre les déménagements de sa famille. Toujours est-il que le séjour de Sadie et de sa famille aux États-Unis et en Israël, ou encore le voyage de Randall en Allemagne, provoquent même dans le cas de leur fils une quête de soi et de ses racines.

Ce ne sont pas tous les exils, et les espaces les concernant, qui se font avouer aisément – devant les autres et devant soi-même. Ainsi, Kristina n'évoque jamais son passé allemand. Or, le Vieux Continent et un témoin de son enfance retrouvée, Kristina ne s'oppose plus aux souvenirs. La mémoire s'ouvre et les souvenirs cachés, oubliés arbitrairement, perdent leur magie néfaste.

Forcés ou volontaires, les exils de *Lignes de faille* sont rarement décrits en tant que des espaces ou des cultures⁴. Ces espaces, ces cultures et le rapport envers eux, tantôt positif, tantôt « ennemi », transparaissent bien plutôt du vécu des personnages, et surtout de leurs relations vis-à-vis d'autres protagonistes (comme lorsque Randall parle de la Palestinienne Nouzha). Le rôle principal de l'exil, dans ce roman, peut être appréhendé de manière suivante : les lieux où un être humain a vécu, quels qu'ils soient, contribuent à le façonner. Les refuser ou les cacher équivaut à se réduire, s'ignorer soi-même. Ainsi, Sadie, fille de Kristina, affirme à sa progéniture :

Elle a grandi au Canada, c'est vrai, et elle ne parle jamais des premières années de sa vie [...]. On ne peut pas construire un avenir ensemble si on ne connaît pas la vérité sur notre passé (Huston, 2006: 157).

5. Conclusion

Nancy Huston appartient aux écrivains qui ne sont pas limités par leur « terroir », par leur nationalité ou par leur culture. De même que l'exil fait partie intégrante de sa vie, le sujet de l'exil est inséparable de ses œuvres. Doté d'une pluralité de formes, il fait partie des préoccupations essentielles des personnages. L'exil volontaire se heurte à l'exil forcé, conséquence de la guerre par exemple. L'espace de l'exil sait prendre même des formes mythiques (*Trois fois septembre*). L'Europe est pour Huston le monde de l'avancement (*Lettres parisiennes*, *La Virevolte*), l'Amérique, en revanche, celui d'où il fait bon partir (*Trois fois septembre*). Refuser l'expérience de l'exil égale dégradation (*La Virevolte*). Pour ce qui est du roman *Lignes de faille*, celui-ci dépasse les traitements précédents du

⁴ Le roman contient cependant l'enregistrement suivant des différences entre un espace connu (Amérique) et un espace inconnu (Europe), dans lequel le choc culturel se cache derrière une approche agréablement légère. Il s'agit des impressions de Sol concernant la campagne européenne : « Je m'oblige à le regarder. Champs vallonnés. Vertes prairies. Vaches, tracteurs, granges, maisons de ferme. D'autres champs vallonnés et d'autres granges. Tout ça a l'air miniaturisé comme ces petites fermes débiles qu'on voit parfois au zoo pour donner une idée de la campagne aux enfants des villes. Même l'autoroute est riquiqui comparée à celles de la Californie » (Huston, 2006: 116).

thème de l'exil, ainsi que la dichotomie Ancien / Nouveau Monde, qu'il élargit de l'Israël. Ce roman suggère que c'est l'expérience de tous les espaces parcourus, sans que l'on tente d'en effacer certains et de les remplacer par d'autres, qui permet à l'homme de s'épanouir.

Resumé. Článek *Tváře exilu v díle Nancy Huston* je komparativní analýzou, která si klade za cíl sledovat téma exilu v románové a esejistické tvorbě autorky kanadského původu Nancy Huston. Z výsledků vyplývá, že exil jako téma prostupuje celou autorčinou tvorbou a její vztah k této problematice je ovlivněn vlastní životní zkušeností. Nancy Huston chápe exil jako obohacení. Nový prostor, který člověk získává tím, že žije v jiné zemi, nabízí nové a širší perspektivy. Významným srovnávacím momentem je protiklad dvou odlišných světů, Evropy a Ameriky, a poté jeho rozšíření o Izrael v románu *Lignes de faille*.

Bibliographie

Romans :

- HUSTON, Nancy (2006), *Lignes de faille*, Paris: Actes Sud.
 HUSTON, Nancy (1999), *Prodige*, Paris: Actes Sud /Leméac.
 HUSTON, Nancy (1998), *L'Empreinte de l'ange*. Paris: Actes Sud / Leméac.
 HUSTON, Nancy (1996), *Instruments des ténèbres*, Paris: Actes Sud / Leméac.
 HUSTON, Nancy (1994), *La Virevolte*, Paris: Leméac.
 HUSTON, Nancy (1993), *Cantique des plaines*, Paris: Actes Sud / Leméac.
 HUSTON, Nancy (1990), *Journal de la création*, Paris: Seuil.
 HUSTON, Nancy (1989), *Trois fois septembre*, Paris: Seuil.
 HUSTON, Nancy (1985), *Histoire d'Omayya*, Paris: Seuil.
 HUSTON, Nancy (1981), *Les Variations Goldberg*, Romance, Paris: Seuil.

Essais :

- HUSTON, Nancy (2000), *Limbes*, Paris: Actes Sud / Leméac.
 HUSTON, Nancy (1999), *Nord Perdu*, suivi de *Douze France*, Paris: Babel.
 HUSTON, Nancy (1986), *Lettres parisiennes : Autopsie de l'exil*, avec L. Sebbar, Paris: Bernard Barrault.

Ouvrages de référence :

- KYLOUŠEK, Petr et al. (2009), *My, oni, já. Hledání identity v kanadské literatuře*, Brno: Host.
 KYLOUŠEK, Petr. et al. (2009), *Nous-Eux-Moi : La quête de l'identité dans la littérature et le cinéma canadiens*, Brno: Masarykova univerzita.
 KYLOUŠEK, Petr (2005), *Dějiny francouzsko-kanadské a quebecké literatury*, Brno: Host.

Sources Internet :

<http://www.kulturica.com/musique/goldberg.htm> [cit. 26.2.2010]

<http://www.peripheries.net/g-huston.htm> [cit. 24.5.2010]

<http://www.initiales.chap004/rubr009/doss09.html> [cit. 24.5.2010]

Květuše Kunešová
Oddělení francouzského jazyka a literatury
Pedagogická fakulta Univerzity Hradec Králové
Rokitanského 62
CZ-500 03 HRADEC KRÁLOVÉ
République tchèque

Traductología / Traductologie / Traduttologia

HISTORIA DE LA TRADUCCIÓN: UNA BIBLIOGRAFÍA BÁSICA COMENTADA

Fernando Navarro Domínguez
Universidad de Alicante

tra.fnavarro@ua.es

Resumen. El artículo propone una lectura crítica sobre importantes obras de *Historia de la traducción* articuladas en torno a diferentes metodologías. Se trata de estudios diacrónicos y sincrónicos, de antologías totales y parciales, internacionales y nacionales de traductores y textos teóricos y de trabajos parciales sobre periodos básicos en *Historia de la traducción*. El artículo se completa con un esbozo de metodologías de investigación para el estudio de la *Historia de la traducción*. Los trabajos analizados y publicados en francés, inglés o español citados son la base de cualquier trabajo actual que se inscriba en el campo de la *Historia de la traducción*.

Palabras clave. Historia de la traducción. Traductores célebres. Teorías de la traducción. Diacronía. Sincronía. Periodos históricos. Metodologías para la investigación. La traducción como auxiliar de la Historia.

Abstract. The History of Translation: Basic Commentated Bibliography. The purpose of this paper is to offer critical readings of important contributions made to the *History of Translation* from different methodological approaches. These are diachronic and synchronic contributions, global and partial anthologies, international and national studies on translators or theory-based texts, and also works on fundamental specific periods of the *History of Translation*. Finally, this paper provides an overview of methodological approaches for research in this field. The studies included and analyzed here, published originally in French, English or Spanish, are the basis of any current contribution to the field of *History of Translation*.

Key words. History of translation. Renowned translators. Translation theories. Diachronism. Synchronism. Research methodology. Translation as auxiliary to History.

1. Introducción

Los Estudios de traducción (Traductología) son una disciplina que empieza su andadura en la década de los años cincuenta y sesenta del siglo pasado. Como cualquier otra disciplina, los Estudios de traducción hacen camino al andar y las variadas y múltiples vías abiertas en investigación en el ámbito de la teorización, del análisis de la práctica traductora y de la historia de la misma se van consolidando a lo largo de estos cincuenta años de su existencia. En el momento actual contamos con numerosos trabajos valiosos en todo el mundo que, en cierta medida, fijan unas pautas de análisis que todo investigador en este campo debería conocer. Vamos a presentar en este trabajo un breve análisis de trabajos relacionados con la Historia de la traducción y ofreceremos, al mismo tiempo, un breve catálogo de las dificultades inherentes en este tipo de investigación.

2. La historia de la traducción

Todas las disciplinas científicas cuentan con una historia, historia que da cuenta de los avances de la disciplina y que sirve para valorar la importancia social de la misma. La historia de la traducción cuenta también con su historia, historia escrita por numerosos investigadores en varios países europeos y que sientan las bases de los valores que la traducción vehicula en la historia de los hombres y del mundo. Para organizar mejor los materiales que analizamos realizamos una presentación por países y lenguas, países y lenguas pioneras en este tema. Hablaré en primer lugar de las obras publicadas en francés, después de las publicadas en inglés y en tercer lugar de aquellas otras publicadas en español. Otros países y otras lenguas, por ejemplo Alemania, cuentan con algunos trabajos importantes de los que es difícil ocuparme en este artículo por razones de espacio. Seguiré el orden cronológico en mi presentación.

2.1. La historia de la traducción en lengua francesa

Podríamos agrupar los trabajos en torno a tres momentos históricos en el desarrollo de la Traductología (Estudios de Traducción): a) aquellas obras que son pioneras en el género y que proceden de Ginebra y Montreal; b) aquellas obras que ofrecen sólidas investigaciones y que proceden de Francia y Bélgica y c) aquellas otras que desde Canadá y Francia sientan las bases de una forma analítica propia en la historia traductológica.

Del grupo a) mencionaremos los trabajos de Cary y Horguelin. Edmond CARY, traductor e intérprete en la UNESCO, publica en Ginebra *Les grands traducteurs français* (1963). Para Cary la aportación francófona a la historia de la disciplina se concreta en Étienne Dolet, Amyot, Mme Dacier, Houdar de la Motte y sus traducciones de *Mille et une Nuits*, Gérard de Nerval y Valéry Larbaud. Para Cary la traducción no es una ciencia, es un arte, y estos escritores son todos unos artistas. Desde Canadá nos llega, en 1981, la *Anthologie de la manière de traduire. Domaine français*, de Paul A. Horguelin. Horguelin

fue profesor de traducción de la Universidad de Montreal. La obra de Horguelin es pionera en su género, propone una división de la historia de la traducción (precursores, primeros traductores, el renacimiento, el siglo de las Bellas Infieles (el XVII), el siglo de las nuevas ideas (el XVIII), el regreso del péndulo (el XIX), el siglo de transición (el XX) y la aportación canadiense. Una lista de nombres que alcanza la cifra de cien citas. Una breve presentación del traductor y la obra, seguida de algún fragmento sirven de esbozo de esta larga lista de traductores “históricos” que serán repetidos en la mayor parte en otras antologías y obras. Horguelin publicó años más tarde otra obra más breve, en la misma línea que la primera, titulada *Traducteurs français des XVI^e et XVII^e siècles* (1996).

En el grupo b) situamos en primer lugar la obra de Henri van Hoof (1991) *Histoire de la traduction en occident France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*. Después de una breve introducción que alude a la aportación de los clásicos griegos o latinos Van Hoof sitúa su historia a partir del siglo XVI en cada uno de los países que menciona. Una lista amplia y bien documentada de nombres y obras sirve de apoyo a cuantas consideraciones propone. En segundo lugar citamos la obra de Michel Ballard (1995) *De Cicéron à Benjamin*. El análisis de Ballard dibuja cinco ejes de reflexión: las fuentes, la traducción como “relais”, la traducción como “découverte”, “les belles infidèles” y el nacimiento de la traductología y las divergencias. En cuarto lugar, la obra de Jean Delisle y Judith Woodsworth (1995), obra que sitúa en la historia y en los centros de poder a los traductores y que enfatiza sobre el papel histórico que a lo largo de los tiempos han jugado los traductores. Fueron los traductores inventores de alfabetos, constructores de las lenguas nacionales, artesanos de las poéticas de las literaturas nacionales, difusores de conocimientos, actores del poder político, religioso, importadores de valores culturales, intérpretes de la historia, etc. Finalmente los estudios parciales, parciales por la época que estudian, son las obras de Lieven d’Hulst (1990) y Christian Balliu (2002). La primera, *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748–1847)*, recoge la aportación de treinta autores franceses que han hablado de teoría de la traducción y les agrupa en torno a tres apartados: los recorridos teóricos propiamente dichos, la retórica de los prefacios o introducciones y las estrategias de lectura. En cambio Balliu, en *Les traducteurs transparents*, se ocupa de analizar la traducción en la época clásica y en diez capítulos realiza un recorrido en torno a la belleza en la escritura, el legado, la adaptación, las bellas infieles, la lucha de antiguos y modernos, Port-Royal, etc. Balliu es autor de otro trabajo, *Les confidentes du sérail. Les Interprètes Français à l’Époque Classique*, en la que el autor nos invita a hacer un recorrido por diferentes centros de traducción de la época: las damas de la calle Baisers, la biblioteca oriental, el convento de capuchinos, la Cámara de los armenios, la dinastía de los trujamanes, etc.

En el grupo c) comentamos las obras de Jean Delisle. En primer lugar, *Portraits de traducteurs* (1999), es una obra en nueve capítulos que con ayuda de colaboradores establece un retrato de los siguientes traductores: Mikael agrícola, Guillaume Bochetel & Lazare Bail, l’Abbé Pierre Desfontaines, J. J. Ch. Bode, Étienne Dumont, P. L. Courier, V. Larbaud, A. Elmaleh y P. Baillargeon. En segundo lugar, *Portraits de traductrices* (2002) responde a la misma estructura que la anterior, colaboradores, y recoge el retrato de las siguientes traductoras: Anne Dacier, Anne de La Roche-Gulhem, Émile du Câtelet, Albertine Necker de Saussure, Clémence Royer, Ekaterina Karavelova, Marianna Florenzi, Jane Wilde, Julia E. Smith, Eleanor Marx e Irène de Buisseret. Finalmente la obra estrella es

la *Histoire de la traduction / History of Translation* de Jean Delisle & Gilbert Lafond (2007²). La obra, en CD ROM, contiene más de 1000 diapositivas, 4.500 citas en inglés y francés, 150 bibliografías, mil setecientas publicaciones sobre historia de la traducción, mil anécdotas, ocho mil cuatrocientos nombres de traductores y ciento sesenta temas relacionados con la historia de la traducción. Obra que ha contado con el apoyo de la FIT (Federación internacional de traductores) y de la UNESCO.

2.2. La historia de la traducción en lengua inglesa

Parece ser que las obras que recogen la historia de la traducción en lengua inglesa son más recientes que las francesas. En primer lugar sitúo la obra de L. G. Kelly (1979) *The Trade Interpreter. A History of Translation. Theory and Practice in the West*. La obra está estructurada en torno a nueve capítulos que nos hablan de teoría y lenguaje, de modelos teóricos y definiciones, de funciones, léxico, estructuras, estilo y forma del mensaje, de los derechos y deberes de los intérpretes y termina con la siguiente pregunta (capítulo 9) *Theory of Translation ?*.

Damos un salto de más de diez años para situarnos en 1992. Este año se publican las obras de Rainer Schulte & John Biguenet, *Theories of Translation. An Anthology of Essays from Dryden to Derrida*, y la editada por André Lefevere (1992) *Translation / History / Culture*. En cuanto a la primera los autores recogen el pensamiento traductológico de veintiún escritores e investigadores: H. Friedrich, John Dryden, A. Schoppenhauer, F. Scheiermacher, Goethe, Rossetti, Nietzsche, Benjamin, Pound, Ortega y Gasset, P. Valéry, Nabokov, O. Paz, etc. La obra de Lefevere apunta otros objetivos no antológicos, se trata de los temas siguientes: a) el papel de la ideología en la configuración de la traducción; b) el poder de los mecenas; c) las poéticas; d) el universo del discurso; e) el desarrollo del lenguaje en la educación por medio de la traducción; f) las técnicas; g) textos y centros culturales y h) largos discursos sobre la traducción.

A finales de los noventa se publica en Gran Bretaña una obra ciertamente interesante para la historia de la traducción, coordinada por Mona Baker & Kirsten Malmkjaer (1998) *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*. La obra está dividida en dos partes: la primera, analiza cuestiones de tipo general tales como el análisis contrastivo, la traducción de la Biblia, la traducción filosófica, las técnicas, la traducción automática, etc. etc. y todo ello reseñado por muy buenos investigadores en cada campo. La segunda parte es la historia propiamente dicha agrupada en 31 entradas que aluden a los diferentes países o continentes estudiados y también se recurre a buenas plumas de especialistas en la materia.

Finalmente reseño dos obras por su específico interés. Es el caso de la obra de Lawrence Venuti (1995) *The Translator's Invisibility A History of Translation*, en la que el autor nos invita a una reflexión en torno a los temas siguientes: la invisibilidad, el canon, la nacionalidad, la disidencia, la marginación, la empatía y acaba con una llamada a la acción. La segunda obra procede de Canadá, el interés por la historia de la traducción en Canadá data del inicio de los Estudios de traducción (Horguelin) y la obra editada por G. L. Bastin & P. F. Bandia (2006) *Charting the Future of Translation History* recoge una serie de trabajos de investigadores de diferentes países sobre el tema: Santoyo (espacios vírgenes en la H^a de la traducción) Bandia (el impacto del discurso postmodernista en la H^a de la traducción) Maylaerts (la labor del traductor como sujeto histórico) Adamo (la microhistoria)

Baigorri (la historia de la interpretación) Bastin (subjektividad) Foz (historia académica o erudita) etc.

2.3. La historia de la traducción en lengua española

Quizá sea en España en donde se haya publicado más obras relacionadas con la Historia de la traducción de todos los países europeos. La motivación tendríamos que buscarla en la proliferación de centros universitarios públicos y privados (más de treinta) que han programado titulaciones de licenciaturas y másteres en estos últimos veinte años. Y todo esto motivado por el mundo global en el que vivimos, la dinámica de las relaciones en la Unión Europea en todos los sentidos, los movimientos migratorios, en particular en nuestro país de países del norte de África y del Este de Europa. Por el volumen y la variedad de obras voy a dividir las citas y comentarios en varios apartados: a) los catálogos de consulta; b) las antologías y c) los estudios específicos que se ocupan de historiar el trabajo traductológico en España.

En cuanto al apartado a) los catálogos, reseño la producción de tres autores: J. C. Santoyo (1987 y 1996), F. Navarro (1996) y Bitra (2001 = 2011). El profesor de la universidad de León, Julio César Santoyo, publica su obra *Traducción, traducciones, traductores: Ensayo de bibliografía española*, en su universidad en 1987. Se trata de una obra que ordena los materiales por orden alfabético y va acompañada de un índice de títulos y nombres propios. La obra recoge publicaciones fundamentalmente de la 2ª mitad del siglo XX, pero también encontramos otros registros de siglos pasados en menor medida. La segunda obra del profesor Santoyo se publica en 1996. La estructura de la misma sigue siendo el orden alfabético de autores y la mayor parte de las entradas corresponden a publicaciones de la 2ª mitad del siglo XX. Abreviaturas, siglas, publicaciones citadas y un CD forman parte de esta obra. Tanto en la primera como en la segunda obra el profesor Santoyo cita dos trabajos pioneros en el género: *Internationale Bibliographie der Übersetzung / International Bibliography of Translation*, de Henri von Hoof (1972) y *Guide bibliographique du traducteur, rédacteur et terminologue*, de Jean Delisle & Lorraine Albert (1979) obras pioneras en repertorios bibliográficos mundiales que no registran más que “media docena de publicaciones españolas” en palabras de Santoyo (1996: 1).

La siguiente obra, *Manual de bibliografía española de traducción e interpretación Diez años de historia 1985 = 1995*, de Fernando Navarro (1996) representa un esfuerzo de sistematizar temáticamente todas las publicaciones españolas de Congresos, Jornadas, Seminarios, Coloquios, Encuentros, Revistas especializadas en traducción y otras, etc. que vieron la luz en esta década. También se presta atención a numerosas tesis doctorales defendidas en las universidades españolas.

Otra obra de gran interés y que constituyó un trabajo de tesis doctoral es la de Rocío Palomares (1998) *Análisis de fuentes de información de Estudios de Traducción*. Obra que completa otra: *Recursos documentales para el estudio de la traducción* (2000) con el análisis de fuentes documentales para la investigación en España y en el extranjero, revistas especializadas y organización de los estudios de traducción.

Por último BITRA (*Bibliografía de Interpretación y Traducción. On Line*) de la Universidad de Alicante, dirigida por Javier Franco desde el 2001 hasta la fecha es el trabajo más ambicioso en cuanto a agrupar y comentar las numerosas publicaciones españolas y

extranjeras del sector. Son más de 43000 referencias, más de 13000 resúmenes, más de 25000 citas y más de 2000 índices de libros. La consulta en Internet puede realizarse en diez idiomas (www.ua.es/dpto/trad.int/base/index.html).

En relación con el apartado b) las antologías, España ocupa un puesto importante por la cantidad, variedad y calidad de este tipo de obras. En primer lugar citamos aquellas que incluyen autores y obras extranjeras, por tanto de carácter internacional. Se trata de la obra de Miguel Ángel Vega (1994 = 2004) *Textos clásicos de la teoría de la traducción*, que incluye 68 autores, desde Cicerón a Nida y Fedorov, los textos de autores extranjeros están traducidos al español. Le sigue la obra de Dámaso López (1996) *Teorías de la traducción: antología de textos*, con 40 autores, desde Cicerón a Ortega y Gasset, sin olvidar a algunos traductores árabes, chinos y japoneses. Los textos de autores extranjeros están traducidos al español. Del mismo año es *El discurso sobre la traducción en la historia. Antología bilingüe*, editada por Francisco Lafarga (1996), con 39 autores españoles y extranjeros que se inicia con Cicerón y acaba con Valéry Larbaud.

En lengua catalana contamos con dos obras antológicas, la primera, editada por Montserrat Bacardí, Joan Fontcuberta y Francesc Parcerisas (1998) *Cent anys de traducció al català (1891–1990) Antologia*, recoge textos de Maragall, Carner, Montoliu, Riba, Dolç, Corominas, Oliver, Mallafré y otros. La obra editada por Enric Gallén, Manuel Llanas, Marcel Ortín, Ramón Pinyol i Torres, Pere Quer (2000) *L'art de traduir. Reflexions sobre la traducció al llarg de la història*, recoge textos de 28 autores extranjeros en su mayoría (de España figuran A. de Cartagena, Vives, Ortega, Carner y Riba) y presenta las citas en la lengua original. También en lengua gallega existe otra obra coordinada por Xosé Manuel Dasilva (2003) *Babel entre nós. Escolma de textos sobre a traducción en Galicia*, que ofrece 210 textos “escolmados” cuya fecha va desde 1868 (Juan A. Saco y Arce) hasta 1999 (Susó de Toro).

En otro orden de cosas cabe reseñar por su importancia una serie de obras de Historia de la traducción, de tipo antológico, que tienen a España como objeto de estudio. En primer lugar citamos la obra de J. C. Santoyo (1987) *Teoría y crítica de la traducción: antología*. Se trata de la presentación de 88 autores españoles e hispanoamericanos que va desde el siglo XIV (J. Conesa, P. Pérez de Ayala) hasta O. Paz y Emilio Lorenzo; la obra de Nora Catelli & Marieta Gargatagli (1998) *El tabaco que fumaba Plinio. Escenas de la traducción en España y América: relatos, leyes y reflexiones sobre los otros*, que recoge autores y textos de sesenta traductores aproximadamente y que empieza con Hasday Ben Saprut y acaba con Borges. Otra obra básica en la historicidad de la traducción en España es la de J. F. Ruiz Casanova (2000) *Aproximación a una historia de la traducción en España*. La obra se inscribe en el estudio de la traducción literaria y arranca desde la Edad Media al siglo XX. Hay un índice onomástico de traductores citados al final de la obra. Por su rigor y datos aportados se trata de una obra pionera e imprescindible en la historia de la traducción. Finalmente, la obra editada por Francisco Lafarga & Luis Pegenaute (2010) *Diccionario histórico de la traducción en España*, es una densa obra que da cuenta de las traducciones de gran parte de la literatura extranjera en España de todas las épocas y países. El índice temático de la obra agrupa por países y culturas a todos los autores referenciados. En el 2004 Lafarga & Pegenaute editaron una obra colectiva (participaron los mejores especialistas en Historia de la traducción en España) titulada: *Historia de la traducción en España*.

En otro orden de cosas cabe citar c) los estudios específicos de investigación que tienen como tema central la historia de la traducción en España. Tres nombres sobresalen en este punto: V. García Yebra, J. C. Santoyo y A. Pym. De V. García Yebra citaré dos de sus obras, *En torno a la traducción: teoría, crítica, historia* y *Traducción: Historia y teoría*, de 1983 la primera y de 1994 la segunda. De la primera obra interesan los dos capítulos primeros sobre la traducción y el desarrollo de las literaturas y la traducción en la cultura española, de la segunda toda la obra está impregnada de agudos análisis sobre la protohistoria de la traducción, la traducción en la Edad Media y aproximaciones a otros periodos y autores como Cervantes y *El Quijote*. Por otra parte J. C. Santoyo es autor de numerosos trabajos sobre historia de la traducción, uno de los más recientes es la obra *La traducción medieval en la península ibérica (siglos III–XV)* de 2009, en la que a partir de propuestas de Paul Veyne realiza un recorrido desde los largos silencios (ss. III–XI) hasta el trabajo de cristianos, judíos y musulmanes en el siglo XII, así como una mirada a traductores de los siglos XIII, XIV y XV. Y la obra de A. Pym (2000) *Negotiating the Frontier. Translators and Intercultures in Hispanic History* parte de la relación entre traducción e interculturalidad para realizar un recorrido en doce capítulos sobre temas como el trabajo en los monasterios, Toledo, Alfonso X el sabio, la Biblia impregnada de cristianismo por el rabino, las antologías y su papel en la cultura de recepción, el papel de la traducción en los Juegos Olímpicos de Barcelona 92, etc.

3. Metodologías en la Historia de la traducción

¿Cómo historiar la traducción? ¿Cuáles son los problemas que se plantean en el estudio histórico de la traducción? Muchos son los trabajos que se han ocupado en estos años sobre el modelo a seguir en la historicidad de la traducción, de todos ellos hemos seleccionado los siguientes:

Para Jean Delisle escribir una historia de la traducción no es lo mismo que escribir una crónica o unos anales. No se trata de una recopilación de traducciones ni un elenco de generalidades. Tampoco es una lista de anécdotas ni una biografía de traductores. El investigador debe escribir como escribe un historiador de la historia, plantear hipótesis e interpretar hechos concretos. Hay que explicar bien los anacronismos sistemáticos de la traducción occidental. Y en cuanto a los periodos históricos hay que concretar el principio y el final. Hay que seleccionar los hechos más pertinentes y contar las cosas de forma objetiva. En otro trabajo posterior Delisle (2003) recuerda que el vocabulario que se emplea para juzgar a los traductores pertenece al lenguaje de la conciencia moral y recomienda que se elimine el término *fidelidad* para hablar de las traducciones pues cada época tiene su modelo de escritura y su propia historicidad

ce qui ne peut pas être dit à telle époque, dans telle société, telle civilisation ...

l'historicité est un concept qui tient compte des changements de sens d'un texte au long de son histoire.

En opinión de Delisle la historicidad fuerza la renovación de las traducciones, la renovación de la métrica y de los ritmos.

Otra obra de referencia es la de Samuel López Alcalá (2001). López propone recurrir al método científico en la Historia en el sentido de estudiar el momento y el lugar en el que ocurre tal acontecimiento. Existen tres métodos para historiar, dice López: el erudito (muchos datos sin explicaciones) el analítico-sintético (estudia los datos y los valora y selecciona) y el estadístico (se apoya en el erudito pero aplica fórmulas objetivas que lleven a conclusiones brillantes y originales).

Brigitte Lepinette (1997 y 2003) propone dos modelos de investigación: a) el modelo sociológico y b) el modelo descriptivo-comparativo o descriptivo-contrastivo. El primer modelo toma en consideración el contexto social y cultural de un fenómeno en el momento de la producción y de la recepción; el segundo modelo, el histórico-descriptivo, se centra en las teorías de la traducción y la evolución en el tiempo de dichas teorías, mientras que el descriptivo-comparativo tiene que ver con las numerosas traducciones que puedan existir sobre un mismo texto meta y las variantes traductoras. En conclusión el primer modelo estudia *el peritexto*, el segundo (el comparativismo) *el metatexto* y la modalidad contrastiva prima el binomio *texto fuente – texto traducido*.

El último trabajo sobre historia de la traducción que comentamos es el de G. L. Bastin (2007). Dice Bastin: «L'approche historique relève une évolution nette de l'objet de la réflexion sur la traductologie qui est passé du texte au traducteur». Y presenta un cuadro resumen en el que subraya que a lo largo de la historia de estos cincuenta o sesenta años hemos conocido tres etapas diferentes en la reflexión traductológica: en un primer momento lo importante era *el texto*, después fue *el destinatario* y hoy es *el traductor*, y concluye: «C'est l'histoire qui explique les raisons de ces virages».

Otros problemas colaterales se encuentran presentes en cualquier investigación de tipo histórico. Hay que enfrentarse a una complejidad de tipo terminológico (diferencias entre historia e historiografía, entre historia e historia de las teorías, es o no necesaria la biografía, etc. También habrá que posicionarse en torno a los periodos. Santoyo (1987) propone cuatro grandes periodos, A. Hurtado (2001) establece dos grandes periodos, J. F. Ruíz Casanova (2000) retoma la división histórica de los periodos literarios. Otros se ocupan de diseñar una metodología global: J. A. Sabio (2006) ofrece un recorrido que llevaría al investigador desde la elección del tema y las fuentes a las valoraciones personales, Lepinette (2003) recuerda que hay estudios de carácter general, otros de historia como argumento y otros históricos puntuales; López (2001) habla de la necesidad de documentarse bien, en revistas, monografías, antologías, bibliografías, etc. y Pym (1998) propone una serie de puntos básicos en la historiografía: interculturalidad, interdisciplinaridad, normas y sistemas, redes, frecuencias, traductores, etc.

Conclusión

Nuestra contribución al estudio de la Historia de la traducción en esta bibliografía comentada pretende defender la necesidad de este tipo de trabajos y ofrece un análisis sucinto de una serie de obras que considera básicas. Se puede afirmar que en Francia, Canadá, Inglaterra y España hay un interés por estos temas hasta tal punto que las obras más relevantes se han generado en estos países. Queda un largo camino que recorrer para contar, en un

futuro, con trabajos de tipo histórico en los diferentes países europeos o en otros países, pues la traducción es un fenómeno que se produce en el mundo entero y, por otra parte, es necesario profundizar en las bases metodológicas que puedan ser útiles para investigar en esta área del saber.

A) Bibliografía de Historia de la traducción citada

En francés :

ANTOLOGÍAS

- CARY, Edmond (1963), *Les grands traducteurs français*, Genève: Georg & Cie.
DELISLE, Jean (ed.) (1999), *Portraits des traducteurs*, Ottawa: Presses Universitaires d'Ottawa.
DELISLE, Jean (ed.) (2002), *Portraits des traductrices*, Ottawa: Presses Universitaires d'Ottawa.
HORGUELIN, Paul A. (1981), *Anthologie de la manière de traduire. Domaine français*, Québec: Linguatech.
—(1996) *Traducteurs français des XVII^e et XVIII^e siècles*. Québec: Linguatech.

ESTUDIOS

- BALLARD, Michel (1992), *De Cicéron à Benjamin. Traductions, traducteurs, réflexions*, Lille: Presses Universitaires de Lille.
BALLIU, Christian (2002), *Les traducteurs transparents. La traduction en France à l'époque classique*, Bruxelles: Éditions du Hasard.
BALLIU, Christian (2005), *Les confidentes du sérail. Les Interprètes français à l'Époque classique*, Beyrouth: École de Traducteurs de l'Université Saint- Joseph.
D'HULST, Lieven (1990), *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1754–1847)*, Lille: Presses universitaires de Lille.
DELISLE, Jean, LAFOND, Gilbert (2000), *Histoire de la traduction & History of Translation*, Ottawa: University of Ottawa, CD-ROM.
DELISLE, Jean, WOODSWORTH, Judith (1995), *Les traducteurs dans l'histoire*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
VAN HOOFF, Henri (1991) *Histoire de la traduction en Occident : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*, Paris: Duculot.

En inglés:

ANTOLOGÍAS/ DICCIONARIOS

BAKER, Mona, MALMKJAER, Kirsten (eds.) (1998), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, London: Routledge.

SCHULTE, Rainer, BIGUENET, John (eds.) (1992,) *Theories of Translation. An Anthology of Essays from Dryden to Derrida*, Chicago: The University of Chicago Press.

ESTUDIOS

BASTIN, Georges L., BANDIA, Paul F. (eds.) (2006), *Charting the Future of Translation History*, Ottawa: University of Ottawa.

KELLY, Louis G. (1979) *The True Interpreter. A History of Translation. Theory and Practice in the West*, Oxford: B. Blackwell.

LEFEVERE, André (ed.) (1992), *Translation, History / Culture*, London & New York: Routledge.

VENUTI, Lawrence (1995), *The Translator's Invisibility. A History of Translation*, New York: Routledge.

En español:

CATÁLOGOS

BITRA (2001=2010), *Bibliografía de Interpretación y Traducción On Line*, Universidad de Alicante (www.ua.es/dpto/trad.int/base/index.html). Más de 43.000 referencias, más de 13.000 resúmenes/ más de 25.000 citas y más de 2000 índices de libros. Puede consultarse en diez idiomas.

NAVARRO DOMÍNGUEZ, Fernando (1996), *Manual de bibliografía española de traducción e interpretación. Diez años de historia 1985–1995*, Alicante: Universidad de Alicante.

PALOMARES PERRAUT, Rocio (2000), *Recursos documentales para el estudio de la traducción*, Málaga: Universidad de Málaga.

—(1998), *Análisis de fuentes de información de Estudios de Traducción*, Málaga: Universidad de Málaga (Microfichas).

SANTOYO, Julio César (1987), *Traducción, traducciones, traductores: ensayo de bibliografía española*, León: Universidad de León.

SANTOYO, Julio Cesar (1996), *Bibliografía de la traducción en español, catalán, gallego y vasco*, León: Universidad de León, Anexo Livius 2.

ANTOLOGÍAS

BACARDÍ, Montserrat, FONCUBERTA i GEL, Joan, PARCERISAS, Francesco (eds.) (1998), *Cent anys de traducció al català (1891–1990)*, Vic: Eumo.

- CATELLI, Nora, GARGATAGLI, Marieta (1998), *El tabaco que fumaba Plinio. Escenas de la traducción en España y América: relatos, leyes y reflexiones sobre los otros*, Barcelona: Ediciones del Serbal.
- DASILVA, Xosé Manuel (2003), *Babel entre nós. Escolma de textos sobre la traducción en Galicia*, Vigo: Universidade de Vigo.
- GALLEN, Enric et al. (2000), *L'art de traduir. Reflexions sobre la traducció al llarg de la Historia*, Vic: EUMO. Universal. Bilingüe.
- LAFARGA, Francisco (ed.) (1996), *El discurso sobre la traducción en la historia. Antología bilingüe*, Barcelona: EUB.
- LAFARGA, Francisco, PEGENAUTE, Luis (eds.) (2010), *Diccionario histórico de la traducción en España*, Madrid: Gredos.
- LÓPEZ GARCÍA, Dámaso (1996), *Teorías de la traducción: Antología de textos*, Cuenca: Universidad de Castilla La Mancha. Incluye Asia.
- SANTOYO, Julio Cesar (1987), *Teoría y crítica de la traducción: Antología*, Barcelona: Universitat Autònoma. Sólo autores españoles.
- VEGA, Miguel Ángel (1994/2004), *Textos clásicos de la teoría de la traducción*, Madrid: Cátedra.

ESTUDIOS

- GARCÍA YEBRA, Valentín (1983), *En torno a la traducción: teoría, crítica, historia*, Madrid: Gredos.
- GARCÍA YEBRA, Valentín (1994), *Traducción: Historia y teoría*, Madrid: Editorial Gredos.
- LAFARGA, Francisco, PEGENAUTE, Luis (eds.) (2004), *Historia de la traducción en España*, Salamanca: Editorial Ambos Mundos.
- LAFARGA, Francisco, PEGENAUTE, Luis (eds.) (2009), *Diccionario histórico de la traducción en España*, Madrid: Gredos.
- PYM, Anthony (2000), *Negotiating the Frontier. Translators and interculture Hispanic History*, Manchester St. Jerome.
- RUIZ CASANOVA, José F. (2000), *Aproximación a una historia de la traducción en España*, Madrid: Cátedra.
- SANTOYO, Julio César (2009), *La traducción medieval en la península ibérica*, León: Universidad de León.

B) Bibliografía en metodología de la traducción citada

- BASTIN, Georges L. (2007), “Histoire, Traductions et Traductologie”, in G. Wotjak (Hg.) *Quo vadis Translatologie ?*, Berlin: Franck & Timme, 35–44.
- DELISLE, Jean (2003), “La historia de la traducción : su importancia para la Traductología y su enseñanza mediante un programa didáctico multimedia y multilingüe”, *Sendebär* 14, 5–16.
- DELISLE, Jean (2003), “L’histoire de la traduction: son importance en traductologie”, *FORUM*, vol. 1, 2, 1–16.
- HURTADO, A. (2001 = 2007²), *Traducción y traductología*, Madrid: Cátedra.

- LAFARGA, Francisco (2005), “Sobre la historia de la traducción en España: contexto, métodos, realizaciones”, *Meta* 50, 4, 1133–1147.
- LEPINETTE, Brigitte (1997), *La historia de la traducción. Metodología. Apuntes bibliográficos*, Valencia: LynX.
- LEPINETTE, Brigitte (2003), “Traduction et histoire”, in: B. Lepinette & A. Melero (eds), *Historia de la traducción. Cuaderns de Filologia, Estudis Linguistics*, VIII, València: Universitat, 69–92.
- LÓPEZ ALCALÁ, Samuel (2001), *La historia, la traducción y el control del pasado*, Madrid: Universidad Pontificia.
- NAVARRO DOMÍNGUEZ, Fernando (2009), “Esbozo de una historia de la traducción en España: cuestiones epistemológicas y bibliografía comentada”, Praha (en prensa).
- PYM, Anthony (1998), *Method in Translation History*, Manchester: St. Jérôme.
- SABIO, José Antonio (2006), “La metodología en historia de la traducción: estado de la cuestión”, *Sendebars*, 17, 21–47.
- SANTOYO, Julio Cesar (1987), *Teoría y crítica de la traducción: Antología*, Barcelona: Universitat Autònoma.

Fernando Navarro Domínguez
 Departamento de la Traducción
 Facultad de Filosofía y Letras
 Universidad de Alicante
 Apart. de correos 99
 E-99 03080 ALICANTE
 España

LA TRADUCTION VERS LE SLOVAQUE DES VERBES FRANÇAIS DU DOMAINE DU DESIGN INDUSTRIEL EN PRENANT EN CONSIDÉRATION LEUR STRUCTURE SÉMANTIQUE

Dagmar Veselá
Université Matej Bel à Banská Bystrica

dagmar.vesela@umb.sk

Résumé. Notre article est centré sur la problématique du choix des moyens langagiers concernant la forme du prédicat verbal lors de la traduction des verbes français cognitifs et des verbes de modification vers le slovaque. Nous examinons l'influence de la structure sémantique et celle de la signification lexicale des unités lexicales ou terminologiques avec lesquelles le verbe, en fonction du prédicat de la phrase, entre dans des rapports de réciprocité.

Mots clés. Structure sémantique. Structure valencielle. Rôle sémantique. Unité terminologique. Verbe cognitif.

Abstract. Translation of French Verbs from the Field of Design to Slovak Language with Reference to Their Semantic Structure. In the article, we have pointed out an influence of a semantic structure of the French verbs from a semantic group of cognitive and modification verbs on their translation into the Slovak language. We have focused on the verbs used in communication in the field of industrial design. We have based our work on a theoretical base of valency and semantically-oriented syntax and have tried to apply domestic linguistic tradition to foreign-language

material. We have found out that it is not only the semantic structure which influences translation of verbs, but also a lexical meaning of lexical units implied by the given verb.

Key words. Semantic structure. Valency structure. Semantic role. Terminological unit. Cognitive verb.

1. Introduction

Le but de cet article est de mettre en évidence l'importance de la structure sémantique des verbes français lors de leur traduction vers le slovaque. Ce qui nous intéresse plus précisément, c'est le choix des moyens langagiers appropriés de façon à ce que la traduction en langue cible produise l'impression d'une traduction adéquate et naturelle. Nous allons analyser quelques verbes français utilisés dans la communication professionnelle dans le domaine du design industriel. Nous allons donc travailler avec les verbes ayant le caractère d'unités terminologiques auxquelles il faut, lors de leur traduction, substituer des analogies existant en langue d'arrivée, c'est-à-dire des unités terminologiques slovaques. Dans cet article nous avons opté pour les verbes faisant partie des groupes sémantiques des verbes cognitifs et des verbes de modification. Par ailleurs, les verbes cognitifs exprimant une activité créatrice et les verbes de modification sont, dans le domaine du design industriel, utilisés le plus fréquemment.

2. Fondements théoriques

En ce qui concerne les fondements théoriques de notre recherche, nous nous sommes inspirée de la tradition linguistique slovaque et avons appliqué les connaissances sur la syntaxe valencielle et sémantique de J. Kačala, J. Mistrík, E. Tibenská et surtout J. Nižníková et M. Sokolová. Selon cette tradition, le verbe en position de prédicat d'une phrase peut exiger un actant animé (humain) ou, au contraire, inanimé ou bien il peut avoir un sens différent selon qu'il est employé avec un actant animé ou inanimé. Chaque verbe à sens plein qui est en position de prédicat d'une phrase exige par sa sémantique un ou plusieurs actants qui forment sa structure valencielle et sa structure grammaticale. Le verbe implique donc à la fois la présence d'un actant et la forme qu'il prend.

Depuis les débuts de la théorie valencielle¹, le verbe est considéré comme le centre et le nœud de la phrase et tous les actants qu'il exige sont en liaison avec lui. De plus, les structures grammaticale et valencielle d'une phrase (et donc aussi d'un verbe) sont étroitement liées à sa structure sémantique car les termes nominaux qui accompagnent le verbe réfèrent à des êtres ou à des choses qui entretiennent avec le procès exprimé par le verbe des rapports de différentes sortes. Par conséquent, les linguistes français mentionnent souvent des rôles sémantiques, notamment l'agent qui accomplit l'action, le patient qui la subit, l'instrument au moyen duquel elle est accomplie, l'expédient (siège d'une perception ou d'un sentiment), le destinataire ou attributaire d'un don, d'une parole etc., le point de départ ou le point d'arrivée d'un mouvement. Dans notre travail nous allons utiliser un

¹ Les débuts de la recherche sur la théorie valencielle en France sont liés au linguiste français L. Tesnière, auteur du livre *Éléments de syntaxe structurale*.

système de rôles sémantiques basé sur la hiérarchisation des actants élaboré par deux linguistes slovaques, J. Nižníková et M. Sokolová (1998: 22) qui sont persuadées que toutes les théories existant concernant la classification des verbes en verbes transitifs, intransitifs, etc. sont d'une certaine façon relatives, parce que « un taux élevé de polysémie rend impossible le classement d'un verbe dans tel ou tel groupe de verbes sans tenir compte du contexte »². Elles préfèrent parler de sens d'action, de procès ou de sens statique des verbes polysémiques plutôt que de verbes d'action, de procès ou de verbes statiques. Les verbes qui sont principalement des verbes d'action (au sens d'action) peuvent, en effet, acquérir un sens statique ou de procès lorsqu'un glissement de sens survient dans leur signification et que la position du composant de la phrase situé à gauche du verbe en question (position du sujet) est occupée par des substances qui ne présentent pas des personnes, mais des choses inanimées, des phénomènes, etc. Ces faits se reflètent dans la structure sémantique du verbe et aussi de la phrase dans laquelle ce verbe fonctionne comme prédicat.

2.1. Structure valencielle vs. structure sémantique

Les structures valencielle et sémantique représentent deux niveaux structuraux entre lesquels existe un rapport de corrélation. De ce fait, aux constituants de l'un correspondent ceux de l'autre et leur choix n'est pas dû au hasard. L'existence de ces structures résulte du fait que chaque phrase considérée comme unité du système de langue et comme modèle pour l'énoncé a deux facettes – grammaticale et sémantique³, ce que prouvent aussi les propos de J. Mistrík (2002: 211) : « La phrase représente une formation organisée grammaticalement et sémantiquement ».

La structure sémantique de la phrase est donnée par la sémantique du verbe qui fonctionne dans cette phrase comme prédicat. J. Kačala (1989: 175) la délimite comme « une certaine configuration des éléments sémantiques de la phrase qui sont conditionnés par des composants catégoriels et subcatégoriels dans la sémantique des unités lexicales, surtout du verbe dans le rôle du prédicat, qui est formée du point de vue de la langue par le locuteur suivant les besoins énonciatifs et qui répond à la structure grammaticale de la phrase. D'après E. Tibenská (1991: 39), la structure sémantique de la phrase représente « une qualité nouvelle qui résulte de l'union, de l'interaction et du fait de faire la paire en ce qui concerne le sens lexical, morphologique et syntaxique relatifs aux composants de la phrase et qui permet une dénomination d'ensemble d'un certain fragment de la réalité objective ou de la pensée centrée sur cette réalité », tandis que « le choix et la qualité des composants de la structure sémantique de la phrase sont, dans une grande mesure, influencés par des schèmes fixés du traitement des sens types issus de la réalité objective », [...] par « la vision et l'évaluation subjectives d'un fragment choisi de la réalité ainsi que de la visée communicative de la phrase », [...] par « des caractéristiques d'un fragment auquel le locuteur a donné une forme et qui existent et sont connues objectivement » ainsi que par « les moyens langagiers existant dans le réservoir de la langue donnée »⁴.

² Traduit par l'auteure.

³ D'après J. Kačala « le système de la phrase est constitué de phénomènes issus de plusieurs niveaux » et « la phrase en tant que unité du système de langue possède un côté grammatical et un côté sémantique » (1986: 239).

⁴ Traduit par l'auteure.

L'exemple suivant prouve que les structures valencielle et sémantique sont intimement liées et qu'aux éléments de l'une correspondent ceux de l'autre.

(1) *Le designer **embellit** des lieux publics.*

Structure valencielle (SV): Ns – VF – Ncod

Structure sémantique (SS): AGmdfr – **activité causant un changement** – MOD

Au composant de la structure valencielle (SV) situé à gauche du prédicat verbal (VF) et exprimé par le substantif en fonction du sujet de la phrase (le designer, Ns) correspond dans la structure sémantique (SS) le participant avec le rôle sémantique d'agent modificateur⁵ (AGmdfr). Selon J. Nižníková et M. Sokolová (1998, 2001) il s'agit d'une entité animée qui est, par son activité, capable de modifier une autre entité, d'où le nom en slovaque d'*agens modifikátor*.

Le verbe *embellir* en fonction du prédicat de la phrase appartient au groupe sémantique des verbes de modification car il exprime l'activité causant un changement soutenu par l'entité située à droite du prédicat verbal. Celle-ci est représentée dans la structure sémantique par le rôle sémantique du patient pour lequel, dans le système de rôles sémantiques utilisé, on emploie la dénomination en slovaque *modifikát*⁶ (MOD). Il s'agit de l'entité modifiée par l'activité de l'agent modificateur (AGmdfr). A ce composant de la structure sémantique correspond dans la structure valencielle le participant situé à droite du prédicat verbal et fonctionne comme complément d'objet direct (Ncod).

⁵ Il s'agit de la traduction proposée par l'auteure, car le système des rôles sémantiques élaboré par J. Nižníková et M. Sokolová est plus développé et de ce fait plus détaillé qu'en linguistique française qui, pour l'instant, ne travaille pas dans ce domaine de la linguistique avec la notion en question et donc l'unité terminologique française qui la dénommerait n'existe pas. En essayant de traduire l'unité terminologique slovaque *agens modifikátor*, l'auteure est partie du fait que les dictionnaires français (Larousse, Hachette, Robert) mentionnent l'unité lexicale *modificateur* au sens 'cause modificatrice', 'qui a la propriété de modifier, de transformer' et donc celle-ci convient parfaitement en tant qu'équivalent pour l'unité terminologique slovaque traitée. Or, la linguistique française travaille dans le cadre des recherches effectuées en Intelligence Artificielle avec l'unité terminologique *modificateur linguistique*. D'après I. Truck (2002: 241), « les modificateurs linguistiques servent à affiner la pensée et à exprimer le résumé ou la synthèse d'un ensemble de données quelconques ». Par exemple des concepts comme "distance", "hauteur", etc. peuvent prendre plusieurs valeurs comme "loin", "proche", "grand", "petit", ... Mais on a souvent besoin de descripteurs intermédiaires comme "assez chaud", "très froid", ... pour exprimer tous les possibles de l'univers. L'unité terminologique *modificateurs linguistiques* est utilisée pour désigner ces descriptions intermédiaires qui sont généralement appelées opérateurs flous (Zadeh, 1975), (Bouchon-Meunier, 1992).

⁶ J. Nižníková et M. Sokolová (1998: 42) définissent ce composant de la structure sémantique comme « entité modifiée par l'activité de l'agent modificateur et qui continue d'exister mais avec des caractéristiques différentes/nouvelles » (Traduit par l'auteure).

3. Structure sémantique et traduction des verbes

Concernant la traduction des verbes français vers le slovaque il nous a paru intéressant d'observer le choix des moyens langagiers utilisés. Nous avons remarqué que la structure sémantique d'un verbe français donné a influencé dans certains cas ce choix de façon significative.

3.1. Traduction des verbes de modification

(1) *Le designer **embellit** des lieux publics.*

(1') Dizajnér **skrášľuje** verejné priestory.

SV (1) : Ns – VF – Ncod

SV (1') : Sn – VF – Sa

SS (1, 1') : AGmdfr – **activité causant un changement** – MOD

(2) *L'agence Design'Art **embellit** les espaces intérieurs du café Costes.*

(2') Agentúra Design'Art **skrášľuje** vnútorné priestory kaviarne Costes.

SV (2) : Ns – VF – Ncod

SV (2') : Sn – VF – Sa

SS (2, 2') : AGmdfr – **activité causant un changement** – MOD

Dans l'exemple (2) la position du sujet est occupée par l'entité qui représente un collectif de designers et donc elle a le caractère d'une substance animée qui peut être qualifiée d'actant humain – initiateur responsable de l'action qu'il effectue. Pour cette raison le verbe *embellir* conserve un sens d'action.

(3) *Ces bancs de Viorel Trocan **embellissent** la place centrale.*

(3') Tieto lavičky od Viorela Trocana **skrášľujú** hlavné námestie.

SV (3) : Ns – VF – Ncod

SV (3') : Sn – VF – Sa

SS (3, 3') : STATkvt – **qualification** – REL

L'exemple (3) prouve que le même verbe peut aussi, en position de sujet, impliquer une entité inanimée. Dans ce cas-là, le verbe en question exprime une activité qui se produit hors de la responsabilité d'un être-agent. Il s'agit d'un fait, d'un état processuel des choses et le verbe acquiert un sens statique. Ces faits se sont traduits par des changements au niveau de la structure sémantique : au composant de la structure valencielle situé à gauche du verbe correspond dans la structure sémantique le participant appelé en slovaque *statuál kvalifikát* (STATkvt). Il désigne une entité qui est porteuse d'une qualification. Le participant de la structure sémantique situé à droite représente à son tour une entité par rapport à laquelle la qualification se réalise et porte le nom de *relátor* (REL). En traduisant le verbe *embellir* en position de prédicat des phrases (1), (2) et (3) en slovaque nous n'avons pas observé de changements dans la forme du prédicat.

- (4) *Le design d'environnement embellit les lieux publics.*
 (4') Dizajn prostredia **skrášľuje** verejné priestory.
 (4'') Dizajn prostredia **je zameraný/sa zameriava na skrášľovanie** verejných priestorov.
 SV (4) : Ns – **VF** – Ncod
 SV (4') : Sn – **VF** – Sa
 SV (4'') : Sn – [**VFbyť** + **ADJsl**]/**VFrefl** – na Sa
 SS (4, 4', 4'') : STATkvt – **qualification** – REL

Dans l'exemple (4) l'unité terminologique *le design d'environnement* peut dénoter la notion qui réfère soit au résultat d'une activité créatrice d'un designer qui se spécialise en design d'environnement (4'), soit à la discipline créatrice elle-même (4''). On peut voir que concernant la traduction du verbe traité, trois solutions possibles s'imposent suivant les significations lexicales différentes de l'unité terminologique en question. Même si dans les deux cas ((4') et (4'')) la position du sujet est occupée par une entité inanimée (dizajn prostredia) et donc le sens du verbe est statique, dans (4') la forme du prédicat reste inchangée par rapport aux exemples (1'), (2') et (3'), mais dans l'exemple (4'') le verbe en fonction du prédicat prend la forme du prédicat composé ([**VFbyť** + **ADJsl**]) ou la forme réflexive (**VFrefl**).

Nous avons observé les mêmes phénomènes pour d'autres verbes de modification appartenant au champs sémantique de la beauté qui sont utilisés très fréquemment dans le domaine traité, par exemple : *enjoliver; esthétiser; poétiser*.

3.2. Traduction des verbes cognitifs

Concernant les verbes cognitifs, la structure sémantique est constituée par l'agent AGkog (en slovaque *agens kognizant*, lorsque l'action est inachevée) ou AGprod (en slovaque *agens produktor*, lorsque l'action est accomplie). L'entité sémantiquement spécifiée comme AGkog ou AGprod est capable de penser et en même temps de créer d'autres entités sémantiquement spécifiées en linguistique slovaque comme FEN (entité sur laquelle se concentre l'activité cognitive de l'agent AGkog), lorsque l'action est perçue comme inachevée ou REZ (entité qui n'existait pas auparavant et qui est le résultat de l'activité créatrice de l'agent AGprod), lorsque l'action est perçue comme accomplie.

- (5) *Le designer conçoit/a conçu des produits économiquement performants.*
 (5') Dizajnér **navrhuje/navrhol** výrobky, ktoré sú schopné dobre obstáť na trhu.
 SV (5) : Ns – **VF** – Ncod
 SV (5') : Sn – **VF** – Sa
 SS (5, 5') : AGkog/AGprod – **activité cognitive et créatrice** – FEN/REZ
- (6) *Cette agence conçoit/a conçu un vélo permettant de rouler sur la neige.*
 (6') Táto agentúra **navrhuje/navrhla** bicykel, ktorý umožňuje jazdu na snehu.
 SV (6) : Ns – **VF** – Ncod
 SV (6') : Sn – **VF** – Sa
 SS (6, 6') : AGkog/AGprod – **activité cognitive et créatrice** – FEN/REZ

(7) *Le design **conçoit** des objets techniques durables autant que des objets de mode.*

(7') Dizajn **je zameraný/sa zameriava na navrhovanie** technických predmetov trvalej hodnoty, ako aj na predmety, ktorých hodnota sa vplyvom módy mení.

SV (7) : Ns – VF – Ncod

SV (7') : Sn – [VFbyt' + ADJsl]/VFrefl – na Sa

SS (7, 7') : STATkvt – **qualification** – REL

En ce qui concerne la traduction du verbe français *concevoir* en slovaque, la situation qui se présente est bien différente. La forme du prédicat change constamment une fois que la position du sujet est occupée par une entité inanimée ou inhumaine sémantiquement spécifiée en linguistique slovaque comme *statuál kvalifikátor* (STATkvt), ce qui résulte aussi du fait que le verbe en fonction du prédicat acquiert un sens statique. On peut dire la même chose à propos de la traduction des autres verbes cognitifs, par exemple : *aménager, imaginer, élaborer*, etc. Un inventaire complet de verbes montrant les mêmes caractéristiques n'existe pas pour l'instant, mais il fait l'objet d'études auxquelles nous nous consacrons actuellement.

4. Conclusion

En examinant certains verbes français cognitifs et certains verbes de modification du point de vue de leurs structures valencielles et sémantiques ainsi que de celui de leur traduction vers le slovaque, nous nous sommes rendus compte que le choix des moyens langagiers concernant la forme du prédicat de la phrase lors de la traduction doit être conditionné par leur structure sémantique, mais aussi par la signification lexicale des unités lexicales ou terminologiques avec lesquelles le verbe, en fonction du prédicat de la phrase, entre dans des rapports de réciprocité.

Résumé. Preklad francúzskych slovies z oblasti priemyselného dizajnu do slovenčiny s ohľadom na ich sémantickú štruktúru. V článku sa zaoberáme problematikou výberu jazykových prostriedkov pri preklade francúzskych modifikačných a kognitívnych slovies z oblasti priemyselného dizajnu do slovenčiny. Skúmame vplyv sémantickej štruktúry vety, v ktorej sloveso plní vetno-členskú funkciu prísudku, na voľbu formy predikátu pri jeho preklade. Zistili sme, že do úvahy musíme brať nielen sémantickú štruktúru, ale aj lexikálny význam terminologických jednotiek, ktoré s daným slovesom vstupujú vo vete do vzájomných vzťahov.

Bibliographie

- BOUCHON-MEUNIER, Bernadette, (1992), *Fuzzy logic and knowledge representation using linguistic modifiers. Rapport technique 92/09*, Paris: Université de Paris VI, 1992.
- KAČALA, Ján (1989), *Sloveso a sémantická štruktúra vety*, Bratislava: Veda.
- MISTRÍK, Jozef, (2002), *Lingvistický slovník*, Bratislava: SPN.
- NIŽNÍKOVÁ, Jolana, SOKOLOVÁ, Miloslava, (1998), *Valenčný slovník slovenských slovies*, Prešov: Filozofická fakulta Prešovskej univerzity.
- NIŽNÍKOVÁ, Jolana, (2001), *Vetné modely v slovenčine*, Prešov: Filozofická fakulta Prešovskej univerzity.
- TESNIÈRE, Lucien (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris: Klincksieck.
- TRUCK, Isac (2002), *Approches symbolique et floue des modificateurs linguistiques et leur lien avec l'agrégation. Application : le logiciel FLOUS*. Thèse de Doctorat présentée et soutenue publiquement le 13 décembre 2002 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne [http://www.ai.univ-paris8.fr/~truck/publi/these_isis.pdf, cit. 15.5.2011].
- TIBENSKÁ, Eva, (1991), Subjekt a jeho aktívne (činiteľské) špecifikácie, *Jazykovedný časopis*, r. 42, č. 1, 39–52.
- ZADEH, Lotfali Askar, (1975), The concept of a linguistic variable and its application to approximate reasoning, *Information Science*, 8 & 9.

Dagmar Veselá
Katedra romanistiky
Oddelenie prekladateľstva a tlmočníctva
Fakulta humanitných vied
Univerzity Mateja Bela v Banskej Bystrici
Tajovského 40
SK–974 01 BANSKÁ BYSTRICA
République slovaque

RESEÑAS – COMPTES RENDUS – RECENSIONI

Louis-Jean Calvet (2010), *Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété ?* Paris : Éditions Écriture. ISBN 978-2-35905-007-3. 210 pp.

« Le portugais parlé au Brésil, au Portugal, au Mozambique, en Angola, est ainsi devenu une langue plurielle, une langue de partage et de singularité à la fois.

Il en va de même du français, langue commune au francophones du monde entier, mais également langue dans laquelle se manifestent des identités diverses. Ce sont sans doute les francophones canadiens qui ont les premiers mis en évidence une réalité désormais indiscutable : la langue française n'appartient pas à la France. Non seulement que les Français sont désormais statistiquement minoritaires en francophonie, mais aussi parce que la créativité linguistique est partout à l'œuvre et produit, dans le monde entier, du changement » (Calvet, 2010: 122).

Louis-Jean Calvet (né en 1942) est un sociolinguiste français de renommée internationale, professeur de l'université et auteur de nombreuses œuvres, à titre d'exemple citons *Pour et contre Saussure, vers une linguistique sociale* (Payot, 1975), *La Guerre des langues et les politiques linguistiques* (Payot, 1987), *La Sociolinguistique* (PUF, 1993), *Les Voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine* (Payot, 1994), *Roland Barthes* (Flammarion, 1990), *Les Politiques linguistiques* (PUF, 1995) ou *Les Mots de Nicolas Sarkozy*, avec J. Véronis (Seuil, 2008).

Dans les huit chapitres du présent livre, l'auteur traite de l'histoire de la langue française en Afrique francophone, c'est-à-dire dans la partie de l'Afrique qui était sous la domination coloniale de la France et du royaume de Belgique.

Dans le premier chapitre, intitulé « Aux origines de la pénétration du français en Afrique : Saint-Louis du Sénégal », l'auteur traite les thèmes suivants : Jean Dard, la carte des congrégations et l'école des otages. Il décrit les débuts de l'enseignement du français en Afrique, les diverses méthodes utilisées ainsi que les positions des personnages concernés face aux langues locales. L'auteur trace l'histoire de Jean Dard, le premier instituteur français sur la terre africaine,

et de ses successeurs. En 1817, Jean Dard ouvre, dans la ville de Saint-Louis, la première école française du Sénégal, destinée uniquement aux garçons. La première classe de français a lieu en mars 1817. Jean Dard comprend que le français est une langue étrangère pour les élèves, donc tout d'abord, il leur apprend à lire et écrire dans leurs langues maternelles, essentiellement en wolof. En 1855, Faidherbe ouvre à Saint-Louis l'école des otages. Elle est destinée aux fils des chefs sénégalais. Son rôle est double : contrôler les chefs en prenant leurs enfants en otage et scolariser en français de futurs alliés. Dans les débuts de la colonisation, l'enseignement est court, réduit au strict minimum et largement délégué aux congrégations.

Au chapitre deux, intitulé « De la conférence de Berlin à la mise en place du système scolaire en Afrique-Équatoriale française », l'auteur retrace notamment la politique scolaire adoptée en Afrique-Occidentale française et aborde les thèmes suivants : la conférence de Berlin et ses retombées linguistiques, le modèle français et le rôle de l'Alliance française, la mise en place de l'enseignement colonial, l'École normale William-Ponty et « Mamadou et Bineta », la plus célèbre méthode coloniale. Lors de la conférence de Berlin (du 15 novembre 1884 au 26 février 1885), on décide du partage de l'Afrique entre les puissances coloniales européennes, donc les grandes puissances traiteront les questions de l'enseignement et des langues dans le cadre de cette division. En ce qui concerne le français, deux grands ensembles sont créés : l'Afrique-Occidentale française (AOF) en 1895 et l'Afrique-Équatoriale française (AEF) en 1910. À partir de 1882, l'école primaire en France est obligatoire, gratuite et laïque, et elle est, depuis cette période, au service de la centralisation linguistique. L'Alliance française est créée en 1883. Son rôle principal consiste à propager la langue française hors de France, notamment dans les colonies françaises et dans les pays soumis au protectorat français. L'enseignement colonial est gratuit, comme en France, mais pas obligatoire. Il existe plusieurs types d'écoles : l'école de village, l'école régionale, l'école urbaine et l'école fédérale. On essaie de développer l'enseignement du français jusque dans les villages.

L'École normale William-Ponty est ouverte en 1903. Elle est chargée de former particulièrement des enseignants africains. Cette école est aussi fréquentée par quelques futurs présidents ou écrivains africains.

Au chapitre trois, intitulé « De l'Afrique-Équatoriale française à la conférence de Brazzaville », l'auteur écrit sur les sujets suivants : les débuts de l'enseignement en AEF, la conférence de Brazzaville (1944) et ses retombées, pas uniquement sur l'enseignement, et réfléchit sur la politique linguistique en AOF ainsi qu'en AEF. L'organisation scolaire en AEF rappelle le modèle mis en place en AOF : on crée des écoles de village, des écoles régionales et des écoles primaires supérieures. Selon l'auteur, la politique linguistique en AOF et en AEF consiste essentiellement en ce que l'administration coloniale impose le français comme langue d'enseignement. D'après le cadre idéologique dominant, seul le français peut remplir la fonction d'une langue véhiculaire (c'est-à-dire d'une langue servant à l'intercommunication entre locuteurs parlant différentes langues premières).

Au chapitre quatre, intitulé « Le cas du Congo belge », l'auteur décrit l'histoire de l'enseignement du français et des langues africaines au Congo belge (dans l'actuelle République démocratique du Congo). Il souligne que l'histoire scolaire et linguistique du Congo belge diffère considérablement de celle du Sénégal ou du Gabon, car la Belgique, pays plurilingue, faisait plus attention à l'existence des langues africaines, contrairement à la République française. L'auteur décrit la situation linguistique du Congo belge qui était un pays linguistiquement très riche (l'existence de plus de deux cents langues et l'émergence de quelques langues véhiculaires) et la politique scolaire, ensuite il analyse deux brochures : la « Brochure jaune » (1929), intitulée officiellement « Organisation de l'enseignement libre au Congo belge et au Ruanda-Urundi avec le concours des sociétés de missions nationales », et « Organisation de l'enseignement libre avec le concours des missions nationales » (1938) ; la dernière ne concernant que le Congo belge. Le dernier sous-chapitre porte sur le conflit qui éclate entre l'inspection diocésaine et les frères des écoles chrétiennes de

Coquilhatville : les uns défendent une formation liée à la culture et aux traditions congolaises, alors que les autres une formation de type européen et en français.

Le chapitre cinq, dont le thème est « Acclimatation et appropriation du français en Afrique », est consacré aux formes des français d'Afrique. L.-J. Calvet y présente différents ouvrages portant sur les français d'Afrique (de la première description du français parlé en Afrique de l'Ouest par l'historien Raymond Mauny aux études récentes), ensuite il aborde les phénomènes d'acclimatation et d'acclimatation linguistique (le dernier signifie que les langues « prennent des couleurs ou des formes locales, elles s'adaptent aux réalités du terrain, elles empruntent à d'autres langues présentes avant elles » (Calvet, 2010: 131)) et mène une réflexion sur le thème d'une régularisation du français. En outre, il présente et commente de nombreux exemples de formes locales utilisées dans les différents pays africains francophones (à titre d'exemple mentionnons *essencerie*, *aller au fleuve*, *dayer* ou *pravdatiser*).

Au chapitre six, intitulé « Le français et les langues africaines », l'auteur étudie le poids des facteurs urbains dans l'évolution des situations linguistiques nationales (« Le plurilinguisme africain est en train d'être remodelé par la ville, qui apparaît ainsi comme une sorte de planificateur linguistique » (Calvet, 2010 : 152)). Une grande ville est un lieu où entrent en contact les différentes langues du pays et le français. On peut observer que la ville présente un facteur d'unification (en Afrique comme dans le reste du monde). D'une part, l'urbanisation modifie les langues, d'autre part, elle fait diminuer le nombre de langues. L'auteur se demande si l'urbanisation de l'Afrique sera fatale à sa pluralité linguistique.

Au chapitre sept, dont le thème est « Le poids des langues africaines », l'auteur s'interroge sur l'importance relative des langues africaines ainsi que sur la façon de la mesurer ou de l'apprécier. Il présente les résultats de sa recherche, obtenus à la base du *Baromètre Calvet des langues du monde*.

Le dernier chapitre, consacré aux politiques linguistiques des États indépendants, est intitulé

« Le temps des indépendances : les politiques linguistiques ». L'auteur traite les thèmes suivants : les langues officielles et les langues nationales des pays africains francophones, les politiques linguistiques, les cas spécifiques de la Guinée et du Rwanda, la promotion des langues nationales africaines et les états généraux de l'Enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone qui se réunissent à Libreville, du 17 au 20 mars 2003. Tout au long du livre, l'auteur souligne que l'histoire du français en Afrique est étroitement liée avec les langues africaines. À part quelques exceptions rares (la Guinée ou le Rwanda), les politiques linguistiques choisies par les différents pays africains sont identiques : le français est adopté comme langue officielle du pays (donc comme langue d'enseignement, de l'administration, etc.) et une, plusieurs ou même toutes les langues africaines du pays obtiennent le statut d'une langue nationale. La notion de langue nationale demeure pourtant assez problématique sur la terre africaine. En ce qui concerne la promotion des langues nationales africaines, l'auteur évoque une politique linguistique « par défaut », du « laisser-faire » ou du « laisser-aller ».

Le livre, écrit en style clair et vivant, contient de nombreux exemples, débats et enquêtes. Il s'agit d'une lecture passionnante sur la situation linguistique et la position du français en Afrique, continent extrêmement plurilingue, qui intéressera sans doute non seulement des linguistes spécialisés en sociolinguistique, mais aussi un public plus large.

Iva Dedková,
 Université d'Ostrava
 iva.dedkova@osu.cz

Fernando Navarro, Pedro Mogorrón, Paola Masseau (eds.) (2011), *Escritores valencianos del siglo XX en sus traducciones*, Alicante: Departamento de Traducción e Interpretación, Editorial Agua Clara. ISBN 978-84-8018-334-5. 226 pp.

La obra es el fruto del estudio de las traducciones de la obra de conocidos escritores valencianos de la primera mitad del siglo pasado. Se recopilan trabajos de once autores que investigan la problemática de la traducción y la evocación del paisaje y habitantes de Valencia en las obras de Vicente Blasco Ibáñez, Azorín, Juan Gil-Albert, Miguel Hernández, Manuel Vicent y algunos poetas valencianos de los años 50. El volumen lo cierra un análisis de la presencia del paisaje valenciano y sus gentes en la pintura.

Los cuatro primeros artículos están dedicados al más traducido y más universal escritor valenciano del período en cuestión: Vicente Blasco Ibáñez. El primer estudio, realizado por Fernando Navarro Domínguez, valora la producción del escritor bajo el prisma de las *Historias de la Literatura Española* y, además, cuestiona y enriquece las existentes catalogaciones de su obra. Por su parte, Piotr Sawicki, conocedor de la recepción de la obra de Blasco en Polonia, presenta un análisis de sus traducciones polacas, checas y eslovacas, seguido por una valoración de las obras traducidas. Al mismo tiempo, Patrick Martínez esboza los detalles referentes a las circunstancias de la publicación de la traducción francesa de *La barraca*, realizada por Georges Hérelle. Este mismo tema lo retoma Miguel Tolosa Igualada al presentar los llamativos resultados de un estudio empírico-exploratorio del original y su versión francesa que, como afirma el mismo Blasco, superó la suya.

La segunda parte la abre el artículo de Francisco Torres Monreal, dedicado a la labor de Azorín como traductor, que analiza minuciosamente su versión de *La intrusa* de Maeterlinck. La profesora Annick Allaire, en un pionero trabajo, enfoca la obra de Juan Gil-Albert según una doble faceta de traductor y traducido. El tema de las traducciones al francés de *El rayo que no cesa*, de Miguel Hernández fue examinado en

varios aspectos por Paola Masseau. El último trabajo de la segunda parte es el estudio llevado a cabo por Pedro Mogorrón Huerta, centrado en las posibles dificultades que supondría la traducción de las referencias valencianas en dos obras de Manuel Vicent.

Las traducciones francesas e italianas de otros escritores valencianos del siglo XX se analizan en dos artículos que constituyen la tercera parte del libro. En el primero, Jesús Belotto Martínez somete a un juicio crítico las existentes traducciones francesas de poesía en castellano de los poetas de la Comunidad Valenciana de los años 50. Por otro lado, Carmen González Royo presenta un análisis de la traducción y de la recepción en lengua italiana de nueve famosos escritores valencianos, utilizando la red como fundamental instrumento de investigación.

En el epílogo el lector puede encontrar un estudio interdisciplinar de Mercedes Gómez Ferrer que establece vínculos entre pintura y literatura dedicadas al paisaje valenciano de huertas, vegas y marinas. El texto va seguido por breves currículos de los autores.

Emilia Dowgialo,

Escuela Superior de Filología
de Wrocław, Polonia
dowgialo@gmail.com

Claude Bocquet (2008), *La traduction juridique. Fondement et méthode*, Bruxelles : De Boeck. ISBN 978-2-8041-5928-3. 122 pp.

La publicación de Claude Bocquet, profesor d'Université de Genève, est sans aucun doute une œuvre remarquable non seulement pour les traductologues mais aussi pour les traducteurs et pour les enseignants de traduction. Il s'agit d'un ouvrage complexe, comportant quatre chapitres dont chacun est orienté vers un problème concret de la traduction juridique.

Dans le premier chapitre, l'auteur s'occupe de la problématique du droit en tant que phénomène et en tant que science. Il souligne que

le droit, de même que la traduction, est surtout une « activité humaine souvent de nature professionnelle, destinée à utiliser pour retour déductif les connaissances acquises par la science pour produire un effet sur le phénomène ». Bocquet se pose également la question de ce que c'est le texte juridique. S'opposant à la conception de Cornu, il constate que le droit est surtout un discours et il divise les textes juridiques en textes normatifs, textes de décisions et textes de doctrine exposant le contenu des règles de droit. D'après l'auteur, tous ces textes appartiennent aux différentes branches du droit dont chacune a développé un propre langage. Le traducteur des textes juridiques se trouve dans une situation type où il est confronté à un texte de droit étranger qu'il doit rendre accessible à un lecteur-cible.

Dans son livre, l'auteur s'oppose à certains préjugés. D'après lui, la traduction juridique ne relève pas de la traduction technique mais en représente le contraire absolu, car dans la traduction technique le signifié est exactement le même quelque soit la langue qui l'exprime. Ceci n'est pas le cas de la traduction juridique où le traducteur doit souvent chercher des analogies pour dénommer la réalité extralinguistique, par exemple en cas d'institutions comparables mais non identiques, etc. Bocquet souligne en particulier les connaissances générales que le traducteur possède de son droit national ce qui constitue une phase essentielle pour le transfert du sens. L'apport de l'auteur consiste surtout dans le fait qu'il présente de nombreux exemples de textes juridiques concrets, comparant la situation existant en France, en Italie et en Allemagne ce qui permet au traducteur et au traductologue de se rendre compte des différences et similitudes socioculturelles persistant dans les systèmes juridiques. Quant à la terminologie, il mentionne des sites intéressants de banques de terminologie juridique de différents pays francophones, utiles pour le traducteur. De plus, ce qui est très pratique, c'est que chaque chapitre se termine par un résumé, une bibliographie supplémentaire et quelques questions incitant à réfléchir sur la problématique, pouvant être utilisés en cours de traduction comme matériel didactique.

Le deuxième chapitre est consacré à la méthode de traduction juridique. Sur la base des textes français, italiens et allemands de types divers, l'auteur analyse le discours juridique mettant en relief les possibilités d'expression utilisées dans ces textes juridiques telles que formules traditionnelles, temps et modes verbaux employés, marques de l'ordre, adjectifs, pronoms indéfinis, etc. En même temps, il donne des conseils concrets pour le travail du traducteur ce qui constitue, à notre avis, l'apport indiscutable de l'ouvrage. Il est particulièrement intéressant de suivre les différences existant dans l'usage italien et français, langues de la même origine latine. L'auteur présente également certains exemples des modèles de rédaction des lois et des nouvelles en français, en italien et en allemand et des exemples concrets de traductions françaises de certaines lois allemandes et italiennes. Tout cela peut être considéré comme une source enrichissante pour le traducteur des textes juridiques.

Le troisième chapitre s'intitule la « Dimension culturelle de la traduction ». Bocquet y évoque certains événements historiques importants pour la traduction juridique, rappelant que les premiers textes traduits connus étaient des textes juridiques (Pierre de Rosette). Il mentionne certains documents juridiques importants pour l'évolution du droit (Code civil de Napoléon) et présente différentes approches concernant la traduction au cours de l'histoire, mais également les tendances actuelles les plus significatives pour la traductologie et la traduction contemporaines. Il cite surtout l'approche communicative, l'École de Genève, l'ESIT, la théorie de Skopos (théorie fonctionnaliste).

Le dernier chapitre est consacré à la didactique de la traduction juridique. L'auteur souligne à ce sujet, le « bagage cognitif du traducteur », c'est-à-dire que pour comprendre un texte juridique dans la langue étrangère, il faut avoir lu des textes similaires dans la langue maternelle. De plus, il offre des exemples basés sur sa propre carrière de professeur.

Pour conclure, il est possible de constater que « La traduction juridique » est un ouvrage remarquable qui mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la traduction des textes

juridiques que ce soit au niveau universitaire ou professionnel.

Zuzana Honová,
Université d'Ostrava
zuzana.honova@osu.cz

Katarína Chovancová (2008, 2009), *Les discussions en direct sur internet – Énonciation et graphie, Aspects pragmatiques*, Banská Bystrica : Univerzita Mateja Bela. ISBN 978-80-8083-627-6. 112 pp. ISBN 978-80-8083-785-3. 138 pp.

La communication médiée par ordinateur devient un terrain de plus en plus intéressant pour la linguistique française. Parmi les chercheurs pionniers s'intéressant au français tchaté, mentionnons Jacques Anis ou Isabelle Pierozak. L'ouvrage de Katarína Chovancová poursuit leur travail innovateur et ainsi nous fournit une description détaillée des discussions en direct sur internet.

Le premier volume qui s'intitule *Énonciation et graphie* nous présente en général la communication électronique, ses diverses formes et ses conditions d'énonciation. L'auteure se sent particulièrement proche de la théorie de l'énonciation française et des idées développées par les diverses écoles de la linguistique française. Après une introduction théorique, l'auteure s'arrête sur les relations entre l'oral et l'écrit en constatant que le tchat appartient au discours mixte du point de vue de l'oralité et de la scripturalité. Ces deux paramètres hétérogènes, qui se mélangent en français tchaté, se manifestent notamment par les innovations néographies. En s'appuyant sur le classement de Jacques Anis, l'auteure divise les écrits enregistrés en six catégories, en refusant le verlan comme un phénomène non lié à la notation graphique. Parmi ces six catégories, elle distingue les procédés de type phonographique (substitutions des graphèmes, formes oralisées) et les procédés de type idéographique (squelettes consonantiques, syllabogrammes, logogrammes, allongement

des mots par répétition des caractères). Ajoutons que tous les procédés sont illustrés par les exemples concrets tirés de corpus qui représentent au total 4735 alinéas enregistrés sur le site www.voila.fr. L'auteure conclut le premier volume avec la constatation que la description des objets linguistiques tels que le tchat ne peut pas se faire à partir de pôles opposés, ni même complémentaires, mais exclusivement à partir d'axes graduels.

Le deuxième volume *Aspects pragmatiques* s'ouvre par les réflexions théoriques sur la communication en ligne. L'auteure aborde l'ensemble de ces discussions du point de vue de la linguistique textuelle et de la pragmatique du discours. Elle étudie notamment la cohérence du texte en s'intéressant particulièrement à l'intercompréhension parmi tous ceux qui participent au tchat. Dans la première étape, elle observe la communication réussie et cohérente pour la mettre en contraste avec les situations de rupture, de mauvaise compréhension et de conflit, qui sont évidemment aussi présentes dans toute conversation. L'auteure constate que la cohérence et le bon déroulement de la conversation dépendent généralement de la structuration du discours.

Nous sommes absolument d'accord avec Katarína Chovancová que la communication médiée par ordinateur soulève de nombreuses questions. L'étude de Katarína Chovancová qui est menée avec érudition et objectivité nous apporte de nombreuses réponses à ces questions.

On ne peut que conseiller la lecture de cet ouvrage fort utile à un large public, à commencer par les étudiants de Master recherche et de doctorat.

Jan Lazar,
Université d'Ostrava
jan.lazar@osu.cz

Anna Housková (2010), *Visión de Hispanoamérica. Paisaje, utopía, quijotismo en el ensayo y la novela*, Praha: Karolinum. ISBN 978-80-246-1769-5. 199 pp.

Excelentes clases de ensayística hispanoamericana. Este subtítulo lo propondría yo para el libro de la profesora Anna Housková que actualmente ocupa el cargo de profesora catedrática de la Universidad Carolina donde imparte clases de literatura hispanoamericana. Ella misma ha optado por otro: *Paisaje, utopía, quijotismo en el ensayo y en la novela*.

Este estudio monográfico forma parte de la serie de publicaciones científicas referidas a la historia, cultura, literatura y arte de América Latina Ibero-americana Pragensia, dirigida por Josef Opatrný. Ha sido publicado bajo el número 23/2010.

Como ya he mencionado, esta monografía se basa en la actividad docente de la autora y esta tendencia la sigue también la estructura del libro. A diferencia de la mayoría de los manuales de la historia de la literatura, el libro no se estructura según autores ni tampoco cronológicamente, aunque sí, en este aspecto se puede notar cierta intención de respetar el paso del tiempo. Al revés, después de una breve clasificación de los tipos del ensayo y la novela hispanoamericanos, que sirve de introducción, nuestra autora ha decidido dividir el libro en tres ámbitos según el tema: El paisaje y la historia; La utopía y la imaginación; La visión novelesca de América. Cada una de estas tres esferas la encontraremos analizada en diferentes capítulos que nos presentan la visión concreta de los fenómenos estudiados. La autora se basa no solamente en los ensayos y las novelas de tales autores como Domingo F. Sarmiento, Octavio Paz, Alfonso Reyes, Pedro Henríquez Ureña, Jorge Luis Borges, Roberto Arlt, Alejo Carpentier o Augusto Roa Bastos, para poner algunos ejemplos, sino también en una vasta bibliografía que abarca más de 300 títulos, que proceden de tales países como España, Cuba, Perú, Estados Unidos, México, República Checa, entre muchos otros, y, sobre todo, en su actividad filológica que lleva ejerciendo toda su vida profesional, ya que este estudio es

solamente uno de los muchos que la autora ha escrito sobre esta problemática, tanto en español como en checo. Recordemos solamente que en el año 1998 Anna Housková publicó otro libro con el mismo tema, aquella vez en checo, titulado: *Imaginace Hispánské Ameriky. Hispanoamerická kulturní identita v esejích a románech*.

A pesar de la gran erudición de la autora, podemos encontrar en el libro algunos elementos que, según nuestro parecer, se podrían haber evitado. Por ejemplo, la constante repetición. Dada la estructura del libro, el mismo problema es tratado en diferentes capítulos, así que encontraremos frases que se repiten casi literalmente; o la excesiva alusión a Kafka. Por un lado se puede suponer que el objetivo de la autora ha sido relacionar la literatura hispanoamericana (sobre todo la obra de Borges y la de Martínez Estrada) con el escritor praguense, ya que la influencia kafkiana la menciona también Ángel Flores cuyas opiniones citadas por Eva Lukavská intentan mostrar la literatura del realismo mágico como una variante regional del arte occidental¹. Por otro lado, la presencia de su nombre en casi cada uno de los capítulos del libro resulta extremada.

De todas formas, todo esto es una pequeñez, en comparación con el hecho de presentar la autora un estudio riguroso de la problemática. En todo el texto se nota que la autora es experta y que conoce detalladamente el ámbito de la literatura hispanoamericana, y aunque algunas conclusiones suyas puedan generar debates, su libro es precisamente lo que buscamos los hispanistas checos.

Jan Mlčoch,

Universidad de Ostrava
jan.mlcoch@osu.cz

Ana Luna Alonso, Silvia Montero Küpper y Liliana Valado Fernández (eds.) (2011), *Translation Quality Assessment Policies from Galicia*, Berna: Peter Lang. ISBN 978-3-0343-0401-6. 272 pp.

Nos gustaría empezar esta reseña apuntando algunos datos sobre las editoras de la presente monografía. Aunque las tres son docentes de la Facultad de Filología e Traducción de la Universidad de Vigo, cada una de ellas se centra en un ámbito específico de la investigación en traducción. Así, la doctora Luna Alonso, investigadora principal del grupo BITRAGA², trabaja en el ámbito de las políticas editoriales de traducción. La doctora Montero Küpper se centra en los aspectos socioculturales de la traducción en Galicia y en la crítica lexicográfica y, finalmente, la doctora Valado Fernández analiza la calidad en el proceso de traducción dentro del espacio gallego.

El volumen que presentamos se divide en cuatro bloques. En el primero: “Política en la Administración”, colaboran diversos responsables de las instituciones públicas internacionales y nacionales.

Este primer bloque se abre con un ensayo de Marius Tukaj, responsable del Index Translationum de la División de Expresiones Culturales y de Industrias Creativas de la UNESCO en el que el autor informa sobre tres programas de esta organización mundial dedicados a la traducción cuyo objetivo es preservar la diversidad cultural y promover el intercambio entre culturas.

Continúa el volumen con un capítulo de Xosé Areses Vidal, responsable del Centro de Documentación del Libro y la Lectura de la Dirección General del Libro, Archivos y Bibliotecas del Ministerio de Cultura. Con el fin de reflejar la situación actual de la traducción editorial en el Estado español, Areses muestra el informe elaborado en 2008 por el Ministerio de Cultura poniendo de manifiesto la relevancia de esta actividad en el panorama editorial.

El capítulo de Gotzon Lobera Revilla, Director General de Promoción del Euskera de la

¹ LUKAVSKÁ, E. (2003), „Zázračné reálno“ a magický realismus, Brno: Host.

² En <<http://www.bibliotraducion.uvigo.es/>>. Fecha de consulta (28/07/11).

Diputación Foral de Biscaia (1999–2008), versa sobre la política editorial en euskera en la Comunidad Autónoma Vasca y la influencia de la traducción en la transmisión cultural, que en su opinión, tiene como consecuencia la asimilación por parte de las culturas dominantes, como el caso del español en la península.

Oriol Izquierdo Llopis, Director de la Institució de les Lletres Catalanes, da cuenta de tres puntos esenciales, como son: la traducción como instrumento de proyección exterior de la cultura propia, la relación entre la administración y el mundo editorial y la promoción de los traductores mediante becas y organización de encuentros.

El último capítulo de este primer bloque viene de la mano de Luís Bará Torres, Director Xeral de Creación y Difusión Cultural de la Consellería de Cultura de la Xunta de Galicia (2005–2009). En él, Bará trata las políticas de actuación de las que dispone la administración de la Consellería de Cultura del gobierno autónomo de Galicia en materia de fomento de la traducción literaria.

El segundo bloque, “Política de edición”, presenta las opiniones de dos expertos sobre el proceso de elaboración del libro traducido dentro de la cadena industrial y los resultados del producto resultante.

Así, la asesora política y cultural de la Federación de Editores Europeos (FEE), Céline D’Ambrosio, señala el importante papel que ocupan las editoriales como mediadoras entre culturas para la conformación cultural de una sociedad, al promover la visibilidad de las obras fuera de sus fronteras lingüísticas.

El bibliólogo, ortotipógrafo y lexicógrafo José Martínez de Sousa señala —en el segundo y último capítulo de este bloque— que la traducción encierra trampas de diversos géneros y apunta que el traductor debe estar preparado para sortearlas con anterioridad al encargo.

El tercer bloque, “Deontología profesional”, ofrece una visión de los diferentes colectivos profesionales, desde la perspectiva del espacio europeo y estatal, centrándose en la actual situación laboral de traductores e intérpretes, su reconocimiento social y el de la propia actividad profesional.

Inicia este bloque el capítulo de Ros Schwartz, presidenta del Consejo Europeo de Asociaciones

de Traductores Literarios (2000–2009), apuntando la falta de derechos que suelen padecer los traductores en los diferentes estados de la Unión Europea.

El segundo capítulo es de Maya Busqué Vallepi, presidenta de la Associació Professional de Traductors i Intèrpretes de Catalunya (APTIC) y Francesc Massana Cabré, vicepresidente de esta misma asociación desde el año 2010. Ambos denuncian la falta de un colegio profesional, importante figura jurídica que serviría para regular el ejercicio de la profesión, al igual que otorgaría prestigio a traductores e intérpretes.

Bego Montorio Uribarren, miembro de la Euskal Itzultzaile, Zuzentzaile eta Interpretzen Elkarte (EIZIE) expone las preocupaciones y líneas de actuación de EIZIE (fundada en 1987) así como sus políticas de traducción. La autora destaca el proyecto ‘Literatura Unibertsala’, que tiene como finalidad promover la traducción literaria al euskera en un momento de normalización lingüística.

Alberto Álvarez Lugrís, secretario de la Asociación de Tradutores Galegos (ATG) y profesor del Departamento de Traducción y Lingüística de la Universidad de Vigo, expone los objetivos de la asociación a la que representa, y que son, entre otros, estimular la traducción de toda clase de obras al gallego y propiciar la formación de traductores que tengan como lengua origen y meta la gallega.

El último capítulo de este tercer bloque viene de la mano de Carmen Francí Ventosa y María Teresa Gallego Urrutia, responsables de traducción de la Asociación Colegial de Escritores (ACE). Las autoras muestran las diversas modalidades que abarca su labor, desde la traducción literaria hasta la traducción de obras de carácter científico, técnico o divulgativo, pasando por la traducción de ensayos.

El último bloque, “Investigación en política editorial”, nos revela una visión de cuáles han sido las políticas de traducción públicas y privadas llevadas a cabo en diferentes espacios y tiempos.

El primer capítulo es de Edwin Gentzler. El autor señala que la ideología inglesa de los Estados Unidos integra todos los lenguajes y culturas que llegan en una única cultura propia.

Especial interés tiene para el volumen el capítulo de Ana Luna Alonso, profesora titular del Departamento de Traducción y Lingüística de la Universidade de Vigo, que incorpora al discurso sobre la traducción los criterios de análisis de las políticas de traducción editorial, teniendo en cuenta las opiniones de los expertos sociólogos sobre los flujos de traducción en función del tipo editorial dentro de un espacio lingüístico determinado.

Otro capítulo con especial relevancia es el de la profesora del Departamento de Traducción y Lingüística de la Universidade de Vigo, Silvia Montero Küpper, que analiza algunos aspectos peritraductivos para poner de manifiesto el comportamiento de las editoriales gallegas en relación a la identificación del texto original, su procedencia cultural, la direccionalidad del proceso traductivo, así como la mención de visibilidad de los autores y traductores en las solapas, cubiertas, página de derechos, portadas, prefacios y postfacios.

El volumen termina con un estudio que la profesora del Departamento de Traducción y Lingüística de la Universidade de Vigo, Liliana Valado Fernández, ofrece sobre la calidad en la traducción editorial a partir de su propia experiencia profesional en este sector durante más de diez años.

Pocas son las críticas que podamos hacer de este volumen que acabamos de presentar. Así como consideramos positiva la división en cuatro bloques de la monografía, nos parece oportuno señalar que esta división debería seguir el criterio ofrecido en el primer bloque, que va desde un organismo supranacional como la UNESCO, pasando por las políticas del Ministerio de Cultura español, hasta llegar a las políticas de traducción de las tres comunidades autónomas con lengua propia dentro del Estado.

Nos gustaría finalizar esta reseña señalando la inestimable contribución que el presente volumen ofrece como modelo de estudio y reflexión para cualquier interesado en el ámbito de la investigación de las políticas editoriales en traducción.

Xoán Montero Domínguez,
Universidade de Vigo, España
xoanmontero@uvigo.es

Miguel Ibáñez Rodríguez, M^a Teresa Sánchez Nieto, Susana Gómez Martínez, Isabel Comas Martínez (eds.) (2010), *Vino, lengua y traducción*, Valladolid: Universidad de Valladolid. ISBN 978- 84-8448-554-4. 307 pp. + CDRom de 467 pp.

Nos encontramos con una obra singular que trata de ensamblar tres campos de investigación muy interesantes y poco o nada estudiados conjuntamente hasta la fecha: el vino (el dominio vitivinícola) la lengua y la traducción. Es la segunda obra que conocemos —la primera se titula *El lenguaje de la vid y el vino y su traducción*, y fue coordinada por Miguel IBÁÑEZ y M^a Teresa SÁNCHEZ y editada en 2006— que se publica en España en la que se establece un vínculo temático entre el vino, la lengua y la traducción con tantos y brillantes recorridos o con análisis tan profundos que podríamos decir que nos encontramos ante una gran obra y en el inicio de la investigación en un campo temático tan interesante, la vid y el vino, porque entre otros motivos sitúa la reflexión en el plano interdisciplinar, marco privilegiado de la reflexión traductológica.

Estructura de la obra. La obra se compone de dos partes: una parte impresa en papel —contiene 13 artículos— y otra que se ofrece en CDRom —contiene 29 artículos—. Los artículos se agrupan en torno a los temas siguientes (bloques): la terminología (1^o bloque) la lexicografía (2^o bloque) la traducción (3^o bloque) análisis de géneros de la comunicación vitivinícola semiespecializada (4^o bloque) el vino y la literatura (5^o bloque) vino y cinematografía (6^o bloque) y bloque relacionado con el conocimiento especializado del sector. La obra contiene un número importante de fotos y dibujos, en blanco y negro, que ayudan al lector en la comprensión del léxico vitivinícola.

Comentarios. En cuanto a la primera parte de la obra, la impresa en papel, deseamos destacar en primer lugar la brillante aproximación conceptual de Miguel Ibáñez al tema de “El dominio vitivinícola”. Ilustrado con 28 fotografías en las que el autor nos lleva “de la cepa a la copa” el artículo nos introduce en el mundo del vino y en todos los recovecos esenciales del largo

trayecto que desde la siembra nos lleva al consumo del producto. Otros trabajos importantes son los de G. Piccardo que explica el sitio enológico CeRTeM de la Universidad de Génova, se trata de un gran glosario, de M. J. Paredes que aborda la cata técnica de los vinos de Jerez y la elaboración de un glosario y de Carsten Sinner que retroce en el tiempo (ahora siglos XVIII y XIX) para ofrecer la terminología al uso en las Memorias de la Academia de Ciencias de Lisboa dedicadas al vino. En el campo de la lexicografía cabe destacar los trabajos de M. Gómez y J. R. Carriazo sobre la vida y el vino en el vocabulario riojano de C. Goicoechea, E. Carracedo nos habla del vino en Soria, M^a Jesús Barros del vino de Badajoz, y F. González vuelve a la Rioja para verificar los textos medievales. Finalmente la obra agrupa otros trabajos no menos interesantes bajo esta rúbrica, son los de F. Molina sobre el vocablo “manzanilla”, de Tomás Labrador sobre el microcosmos del lenguaje vinícola y P. Faber, P. León y Ch. Pérez ofrecen un diseño micro y macroestructural de un diccionario temático. E. Fraile completa esta parte con un interesante análisis sobre las metáforas del vino.

El bloque consagrado a la traducción es ciertamente interesante. Nos encontramos con los trabajos de L. Barahona, Ch. Sánchez y R. Beldarían que se ocupan de la traducción de géneros publicitarios y comerciales, el de K. Anderson que nos habla del mercado y el de M. Emsel que se ocupa de la formación de traductores y del problema de la traducción especializada.

El bloque dedicado al análisis de géneros de la comunicación vitivinícola resulta también relevante en cuanto a los temas y al tratamiento que reciben los mismos. Encontramos así la contribución de M^a Pilar Tresaco sobre las etiquetas de las botellas de vino, de F. García sobre las publicaciones del sector y el mercado, de M. Pascual sobre la comunicación enoturística, de R. Beltrán sobre ecoturismo y traducción. Esta parte se completa con las contribuciones de F. Miranda y M^a A. Coutinho sobre las etiquetas como género de texto, de G. Bazzocchi y P. Capanaga sobre la publicidad del vino en Italia y en España y de M^a T. Sánchez sobre el uso del superlativo en los textos de promoción del vino alemán- español.

Llegamos así al bloque dedicado a la literatura y el vino o al VINO en la Literatura. La alemana Ch. Nord nos deleita con “Donde no hay vino no hay amor”, M^a. J. Salinero recuerda a los trovadores y troveros de la E. M., M. López se recrea con el escritor francés Ramuz, A. Barreras nos ilustra sobre la utilización del vino en Shakespeare, P. Conde en Virgilio, J. M. Zarambona en las novelas norteamericanas ambientadas en bodegas, A. Gil recuerda los 62 nombres del vino en el universo del árabe Abu Nuwás y A. H. Suárez en la poesía china clásica.

La obra se cierra —las dos partes suman casi ochocientas páginas— con la contribución de J. Martínez titulada “Una cata de vino traducido al cine”. Interesante trabajo que permite contemplar el vino como *macguffin*, como elemento de ambientación, etc. Otras aportaciones finales son las que se relacionan con el conocimiento especializado del sector vitivinícola, por ejemplo F. Martínez nos habla de los nombres de las variedades de vid, E. García de la Viticultura sostenible y A. Sánchez de la nueva institución (OCM) encargada de gestionar mundialmente el mercado.

Conclusiones. Nos encontramos con una obra importante por varias razones. En primer lugar por el tema, **la vid y el vino**, ha sido la Facultad de traducción de la Universidad de Valladolid con sede en Soria la pionera en lanzar esta vía de investigación y de coronarla con dos obras, esta que comentamos es la segunda, fruto del trabajo llevado a cabo por Miguel Ibáñez, M^a Teresa Sánchez y otros colaboradores. En segundo lugar por el carácter interdisciplinar de la investigación, los trabajos se agrupan por campos bien definidos como la terminología y la lexicografía, la traducción, las referencias culturales en la literatura de varios países y en otros ámbitos, en todos ellos subyace el tema común de la vid y el vino junto al conocimiento profundo del tema. Sólo cabe felicitarnos y felicitar a los impulsores de este proyecto por el brillante trabajo llevado a cabo.

Fernando Navarro Domínguez,
Universidad de Alicante, España
tra.fnavarro@ua.es

Mathieu Guidère (2010), *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, 2^e édition, Bruxelles : De Boeck. ISBN 978-2-8041-3058-9. 176 pp.

L'introduction à la traductologie de Mathieu Guidère est un ouvrage pratique qui s'adresse aux étudiants en traduction, professeurs de langues étrangères et de traductologie, mais également aux professionnels de la traduction des entreprises (traducteurs, interprètes, adaptateurs, localisateurs).

L'auteur qui dirige la collection *Traducto* (dans le cadre de laquelle paraît le présent volume) s'appuie sur son expérience de professeur à l'École de Traducteurs et Interprètes de l'Université de Genève (de 2007 à 2011).

Le présent ouvrage est une synthèse très claire et lisible des différents domaines de la traductologie, partant de l'épistémologie de la discipline, à travers l'aperçu historique et les modèles modernes de la traduction, jusqu'aux théories les plus importantes de la traduction. Sont ensuite exposées les différentes questions et problématiques ponctuelles de la traductologie parmi lesquelles notamment les notions de sens, d'unité de traduction, d'équivalence, de fidélité, d'adaptation et d'explicitation. L'auteur aborde aussi les problèmes

« universaux » de la traduction dont les simplifications lexicales, syntaxiques et stylistiques, les interférences et la standardisation des traductions par rapport aux textes originaux. M. Guidère se concentre entre autres sur les questions pratiques concernant la traduction dont les normes de l'évaluation des traductions, le rapport entre la traduction et les médias, la communication multilingue, ou le rôle des corpus électroniques dans le métier du traducteur.

Le chapitre six qui est consacré à l'interprétation donne non seulement la typologie de la traduction orale mais apporte des suggestions pour la recherche en interprétation. Le septième chapitre, dédié à la didactique de la traduction, mentionne aussi l'importance de la critique des traductions pour la formation des futurs traducteurs. Les deux derniers chapitres évoquent les champs d'application de la traductologie (p.

ex. la terminologie et la création de dictionnaires) et le passé et le présent de la traduction automatique.

Le seul reproche que nous avons à faire se rapporte au contenu du chapitre cinq, intitulé *Questions et problématique de la traductologie*. Malgré l'intérêt incontestable des questions abordées, ce chapitre souffre d'un manquement à la logique. En effet, les sous-chapitres abordent les thématiques très diverses, en mettant au même niveau hiérarchique des notions incomparables telles que l'équivalence, les modes de traduction, les types de traduction, les unités de traduction, ou encore les universaux, les corpus ou les stratégies de traduction. Il serait, à notre avis, beaucoup plus justifié de consacrer à chacune de ces problématiques intéressantes un chapitre à part, au lieu de les regrouper dans un même chapitre.

L'organisation de l'ouvrage souligne sa vocation pédagogique, chaque chapitre contenant un résumé des idées principales et plusieurs encadrés synthétiques. Chaque partie thématique est suivie de la bibliographie recommandée et invite les lecteurs à tester leurs connaissances par une série de questions se rapportant au texte.

Le texte du livre est complété par une bibliographie sélective, un index des auteurs et un index des notions.

L'ouvrage est à recommander surtout aux futurs traducteurs ainsi qu'à tout spécialiste francophone travaillant dans le domaine de la traduction.

Zuzana Raková,
Université Masaryk de Brno
Rakovaz@seznam.cz

Piotr Sawicki, Jitka Smičeková (2010), *Srovnávací frazeologie a paremiografie. Vybrané studie ze slovanských a románských jazyků. Frazeologia i paremiografia porównawcza. Wybrane studia z zakresu języków romańskich* [Fraseología y paremiografía comparadas. Ensayos seleccionados de las lenguas eslavas y románicas], Ostrava: Ostravská univerzita, Spisy Filozofické fakulty Ostravské univerzity, spis č. 223/2010. ISBN 978-80-7368-851-6. 198 pp.

En el 2010 apareció la obra de dos autores, el hispanista Piotr Sawicki y la romanista Jitka Smičeková, ambos docentes en la Universidad de Ostrava (República Checa), el primero impartiendo clases en esta actualmente como profesor invitado.

Los autores concibieron el tomo como un conjunto de estudios relativos a la fraseología y paremiografía comparadas en las lenguas eslavas de las que habían seleccionado el checo y el polaco (sus lenguas nativas respectivamente), y en las lenguas románicas —el español y el francés—. El libro recoge ensayos ya editados en diferentes épocas y ocasiones, adaptados y complementados más tarde reflejando el profundo interés científico de larga duración de los dos lingüistas en el campo de mencionadas disciplinas.

Tras la introducción presentada en dos versiones lingüísticas, en checo y en polaco, en la que los autores explican la génesis y el contenido del libro, se suceden los ocho estudios agrupados de manera siguiente. Hay dos partes, la primera que lleva el título (en checo y en polaco) que nos permitimos traducir como “*De la abundancia del corazón habla la lengua*”. Desde los estereotipos ostravienses hacia los emocionalismos polacos”, y la segunda (cuyo título aducimos esta vez en el original): “*Dicho y hecho. Bien dire, bien faire*” con el subtítulo (que traducimos otra vez al español): Paremiología y la creatividad del traductor.

Como promete el título mismo, los cuatro ensayos que integran la primera parte aportan interesantes reflexiones acerca de las relaciones y aproximaciones culturales y lingüísticas entre los checos y los polacos. Se trata de presentar,

primero, el intento hecho por František Ladislav Čelakovský a mediados del siglo XIX de transferir al polaco algunos de los refranes checos.

Después, los autores se trasladan a los tiempos presentes para describir la transferencia de las realidades culturales checas a través de las canciones de Jaromír Nohavica, tan calurosamente acogido y aplaudido en sus conciertos celebrados últimamente en Polonia en los que interpreta sus canciones en polaco. Nohavica, nacido en la región de la Silesia checa y eslovaca publica el disco *Divné století* [El siglo extraño] y la obra de teatro *Těšinské nebe* [El cielo de Těšín] los cuales traicionan la sensibilidad del cantautor respecto del ambiente cultural en el que ha crecido.

Dos textos restantes tratan de mostrar, en cambio, la situación contemporánea en el campo de las paremias polacas que nacen muy a menudo a base de la agitada situación política. La formación de expresiones idiomáticas nuevas con un fuerte matiz emotivo se debe justamente a la tumultuosa vida política que presenciamos en la Polonia de nuestros días. El fenómeno considerado viene ejemplificado aquí abundantemente.

En la segunda parte de la monografía, los autores enfocan su atención ante todo sobre los aspectos lingüísticos de los refranes españoles, y también de los franceses, y se ocupan de los problemas traductológicos surgidos durante el proceso de la formación de sus equivalentes semánticos. Los autores de la obra comparan algunos refranes y dichos españoles con sus equivalentes o existentes ya o creados recientemente en las lenguas eslavas occidentales, el polaco, el checo y el eslovaco. Cabe subrayar que son nuestros autores junto con sus colaboradores polacos, checos y eslovacos quienes se han convertido en traductores de paremias seleccionadas y han creado en muchos casos variantes muy acertadas de estos refranes y dichos.

Alegamos en este lugar los títulos de las contribuciones que forman parte de la segunda sección traductológica por considerarlos bastante elocuentes. Los citamos en versiones lingüísticas originales: “Ante el caudal refranístico español. ¿Traducir o imitar?”, “Španělská přísloví: přeložit nebo přetvořit? Úvahy nejen pracovní, doplněné příklady”, “Del asno a la

zorra. Refranes españoles sobre los animales y sus equivalentes semánticos en lenguas polaca y checa” y “Vieil arbre d’un coup ne s’arache. Gobelin starości zbiorową wyobraźnią czterech narodów spleciony”.

Según nuestro parecer, los autores de esta obra han conseguido integrar los frutos de su investigación científica obtenidos a lo largo de los quince años pasados. La aportación de la monografía reseñada estriba, según nuestra opinión, en familiarizar tanto a los especialistas como al público interesado en la materia con

temas interesantísimos vinculados con su trabajo de paremiólogos y traductores. Esperemos que los autores consigan llevar a cabo también el ambicioso proyecto del diccionario multilingüe (polaco-eslovaco-checo) de los refranes españoles.

Jana Veselá,
Universidad de Ostrava
jana.vesela@osu.cz

INFORMES – INFORMATIONIS – INFORMAZIONI

2^e Congrès européen de la FIPF, Prague, 8–10 septembre 2011.

La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) a choisi la capitale de la République tchèque, Prague, comme siège de son deuxième congrès européen. Après Vienne en 2006, Prague est finalement devenue le centre de la francophonie européenne. Sous l'égide du Premier Ministre Petr Nečas, du Ministre de l'éducation Josef Dobeš et de l'Ambassadeur de France en République tchèque Pierre Levy, le congrès s'est ouvert le 8 septembre à la Maison Municipale par la conférence « *Les responsabilités du professeur de langues face à la mondialisation* » de Jean-Marc Defays (professeur-directeur de l'Institut Supérieur des Langues Vivantes à Liège).

Après la conférence d'ouverture les congressistes se sont déplacés dans le bâtiment de l'Université d'Économie à Prague où de nombreuses conférences et tables rondes ont eu lieu. Les thèmes des conférences comportaient 4 axes thématiques – les politiques linguistiques, apprendre et enseigner le français, les approches plurielles, étudier et travailler en français. L'Université d'Ostrava était représenté par Jan Lazar et son intervention « *Le langage du chat dans la classe de FLE* » dont l'objectif était de présenter les particularités orthographiques et morpho-lexicales du langage tchaté et ainsi répondre aux questions soulevées par le deuxième axe thématique. Parmi les autres événements, rappelons la table ronde « *Enseigner l'orthographe : pourquoi l'orthographe rectifiée ?* » animé par Jacques Lefèbvre (Vice président de la CFLM). Tous les participants discutant autour de cette table ronde se sont mis d'accord qu'il faut propager plus les rectifications orthographiques et surtout les faire connaître aux futurs enseignants de la langue française.

Le congrès s'est officiellement clôturé par la conférence « *Paris-Prague, regards croisés sur l'Europe* » de Jacques Rupnik (directeur de recherches Sciences Politiques à Paris) qui a souligné l'importance des relations politiques,

culturelles et historiques entre la République tchèque et la France.

Jan Lazar,
Université d'Ostrava
jan.lazar@osu.cz

ABRE LOS OJOS. TRADUCIR UNA CULTURA A OTRA: DOCENCIA E INVESTIGACIÓN. 4^o Congreso Nacional de Hispanistas, Escuela Superior de Filología de Wrocław, 16–17/4/2011.

Más de 25 conferenciantes procedentes de cuatro países se reunieron los días 16 y 17 de abril de 2011 en la maravillosa ciudad de Wrocław en Silesia. Fue allí donde se celebró la cuarta edición del Congreso Nacional de Hispanistas ABRE LOS OJOS 2011 con el subtítulo de *Traducir una cultura a otra: docencia e investigación*. Este congreso lo organizará un comité de profesores de la Escuela Superior de Filología de Wrocław bajo el perfecto liderazgo de la dra. Malgorzata Kolankowska.

El punto de referencia de este encuentro fue Ryszard Kapuściński, la figura clave del periodismo polaco y Premio Príncipe de Asturias de 2003. El mismo en varias ocasiones dijo que su trabajo era traducir una cultura a otra y precisamente esta frase la tomaron los organizadores como lema de dicho simposio. ¿Cómo entonces traducir una cultura a otra? ¿Cómo acercarle al receptor polaco la cultura, la literatura y el arte, en general, de los países hispanohablantes?

Está claro que según estas preguntas todo el congreso giró alrededor de las diferentes maneras de traducción. Excelentes ponencias plenarios las dictaron tales figuras del hispanismo europeo como: Barbara Stawicka-Pirecka, profesora catedrática de la Universidad Adam Mickiewicz en Poznań, buscando en su contribución colores en la obra de Severo Sarduy; José Luis González Esteban y Miguel Carvajal Prieto, ambos de la Universidad Miguel Hernández de Elche, que hablaron en torno al periodismo, y al final, Agata Orzeszek, de

la Universidad Autónoma de Barcelona, que dedicó su conferencia a su labor como traductora de la obra de Kapuściński al castellano.

Además de estas ponencias plenarias, los participantes en el congreso presentaron resultados de su trabajo de diferentes áreas de investigación. Sus ponencias fueron divididas en cuatro secciones, todas bajo el título común: *Oír, ver, tocar (...)* y, luego, con subtítulos respectivos. Así que en la primera sección se presentaron temas de literatura, música, filmografía, en fin, del arte, bajo el subtítulo: *Literatura como reflejo de la cultura*. En la parte siguiente pudimos disfrutar de las presentaciones sobre los temas que giraban alrededor del descubrimiento de las culturas y su mutua influencia. Todo eso bajo el subtítulo: *Descubriendo culturas*.

Al día siguiente, tanto los conferenciantes como los asistentes se dividieron en dos grupos. Mientras que el primer grupo siguió las ponencias restantes (clasificadas en dos secciones: *Traduciendo culturas* y *Enseñando culturas*), el otro se dedicó a la traducción del portugués y del español al polaco en los talleres que se desarrollaron bajo la dirección del catedrático Jacek Pleciński y de la dra. Agata Orzeszek, respectivamente.

El 4º Congreso Nacional de Hispanistas ABRE LOS OJOS, tanto como en sus ediciones anteriores, supuso para sus participantes no sólo la oportunidad de presentar resultados de su trabajo, sino, al mismo tiempo, ofreció a sus asistentes la posibilidad de entablar amistades, relaciones laborales y profesionales, en fin, un ambiente muy amistoso y positivo. No podemos olvidar la cena de gala que tuvo lugar el sábado por la noche en Gospoda Wrocławska donde los comensales pudieron disfrutar tanto de la exquisita comida como del pequeño programa artístico, flamenco incluido.

Según recordó el fundador de los estudios filológicos de español en Wrocław, profesor catedrático Piotr Sawicki, la Escuela Superior de Filología de esta ciudad es el único establecimiento educativo en Polonia que es capaz de organizar un simposio internacional dedicado a la Filología Hispánica cada año y ¡ya cuatro

años consecutivos! No queda nada más que felicitarles a los organizadores por un buen trabajo y desear que la tradición continúe.

Jan Mičoch,

Universidad de Ostrava
jan.mlcoch@osu.cz

Jornadas sobre HISTORIA DE LA TRADUCCIÓN, METODOLOGÍA DE INVESTIGACIÓN Y DIRECCIÓN DE TESIS O PROYECTOS DE INVESTIGACIÓN EN TRADUCTOLOGÍA, Ostrava, 11–15/10/2010.

Invitado por la Universidad de Ostrava (República Checa) como profesor invitado en octubre de 2010 el profesor Navarro impartió una serie de clases sobre los tres temas mencionados en el epígrafe de introducción a los alumnos de Romanística (alumnos de la sección de Francés y de Español) y unas charlas al profesorado de ambas secciones. Estos son los datos que conviene reseñar:

a) La Historia de la traducción debe ser estudiada de forma científica como ciencia auxiliar de la Historia. La bibliografía básica en lenguas francesa, española e inglesa que fueron comentadas supone el punto de arranque de quienes estén interesados en este campo de investigación (véase el artículo publicado en este número). La historia de la traducción no puede en ningún caso circunscribirse al estudio de la producción literaria de cada país. Sobre metodología de investigación en Historia de la traducción el profesor Navarro recordó los trabajos pioneros de los canadienses Jean Delisle (1996, 2001, 2003) y Georges Bastin (2006) de los belgas Lieven d’Hulst (1989 y 1995) de Anthony Pym (1998) y Judith Woodsworth (1998) en lengua inglesa y la copiosa producción española de Francisco Lafarga (2005) Brigitte Lepinette (1997 y 2003) Samuel López (2001) José Antonio Sabio (2006) y Miguel Ángel Vega (2006). Se comentaron varias tesis de doctorado defendidas en las Universidad

Pompeu Fabra de Barcelona y Valencia sobre Historia de la traducción en las que el profesor Navarro formó parte de la Comisión evaluadora.

b) En cuanto a la metodología investigadora en la elaboración de Proyectos de investigación para la obtención del Diploma de Estudios Avanzados (DEA) antiguas tesinas de licenciatura, el profesor comentó, brevemente, los aproximadamente 50 títulos de trabajos defendidos en la Universidad de Alicante en los que tuvo que participar como miembro de la Comisión juzgadora. En este punto lo más destacable es la diversidad temática de los trabajos debido al carácter interdisciplinar de la traducción: trabajos de carácter jurídico, económico, terminológico, literario, de doblaje y subtítulo, crítica y evaluación de traducciones, etc. Cada trabajo requiere una metodología específica que debe tener en cuenta como mínimo: el conocimiento del tema, el contexto en el que se produce la traducción y el eje sobre el cual se apoya el estudio traductológico del corpus.

c) Finalmente, otro tipo de temas en los que por razones de tiempo sólo fueron esbozados pero importantes se refieren a 1) ¿Cómo iniciar a los alumnos de licenciatura o de máster en el mundo de la traductología? 2) ¿Cuál es la producción efectiva de traducción en Francia y en España? 3) ¿Cómo puede documentarse un alumno sobre un tema de traducción para iniciar su investigación? y otros temas menores. En cuanto al punto 1 hay que señalar que el alumno debe “entrar” en este mundo leyendo alguna obra que sea de INICIACIÓN y ninguna tan útil como las dos publicadas recientemente en Francia: M. Guidère (2008) *Introduction à la traductologie* y M. F. Cachin (2007) *La traduction*. También es útil la obra española de Salvador Peña & M^a José Hernández (1994) *Traductología*. El segundo paso es el que conduce a la traducción especializada, si es la literaria la producción en lengua francesa y en lengua española es abundante. En el punto 2) tan sólo fue posible ofrecer los datos que en Francia y en España se tienen sobre el volumen total de traducciones por año. En este sentido cabe señalar que de cuanto se traduce hoy día tan sólo el 12 % es literatura y el

inglés es la primera lengua. Para el punto 3) la mejor base de datos es la producida por la Universidad de Alicante y dirigida por el profesor Javier Franco BITRA (www.ua.es/dpto/trad.int/estudios/master_instit/investigacion/html).

El mundo de la traducción es complejo pues se puede aplicar métodos diversos (traducción comunicativa, literal, libre, filológica, etc.) hay varias clases de traducción (profesional, pedagógica, explicativa, directa, inversa, etc.) hay también diferentes tipos (técnica, jurídica, económica, literaria, publicitaria, etc.) y varias modalidades (escrita, a la vista, consecutiva, simultánea, de enlace, de programas informáticos, etc.).

Fernando Navarro Domínguez,
Universidad de Alicante (España)
tra.fnavarro@ua.es

Fernando Navarro Domínguez es catedrático de universidad de Traductología de la Universidad de Alicante y ha sido creador y primer director del Departamento de Traducción de la misma Universidad. Como catedrático ha sido Presidente de la Confederación de Centros y Departamentos de todas las Universidades españolas (2007) y miembro evaluador de la promoción de profesores titulares y catedráticos en todo el territorio nacional en varias ocasiones. Especializado en Lingüística española y francesa y en traductología ha publicado nueve monografías, editado tres actas de Coloquios internacionales y cincuenta artículos científicos sobre temas diversos de su especialidad.

CRÓNICA – CRONIQUE – CRONACA

Belle fête de Jitka Svobodová (Chmelová) (*1946)

Cette année, Mme Jitka Svobodová atteindra son incroyable 65^e anniversaire.

Elle est née le 29 novembre 1946 à Prague. Après avoir passé son baccalauréat à l'École de Beaux Arts, à Prague, elle s'est inscrite à la Faculté Philosophique de l'Université Charles, à Prague, pour étudier les langues française et russe. Après l'occupation soviétique de la Tchécoslovaquie, ayant refusé une bourse d'études à Moscou, elle a abandonné le russe pour les Arts plastiques et le dessin. Au cours de ses études elle a réalisé un séjour d'une année scolaire à Paris. Elle a fini avec succès ses études à la Faculté de Philosophie et présenta une brillante thèse de diplôme à l'Institut d'études romanes de la même faculté. C'est également à Prague qu'elle a acquis, en 1973, le grade de docteur en philosophie (PhDr.).

Pour la candidature des Sciences (CSc.) après avoir fini son stage de candidature (« aspiranture »), 1974 – 1978 dans le domaine de la langue française présentant une thèse intitulée *Asymétrie des fonctions et des moyens* : elle s'est heurtée à la situation politique (elle ne passa pas par le contrôle politique), ce qui l'a empêchée de soutenir sa thèse (ceci ne put arriver qu'après la chute du régime communiste en novembre 1989 : la soutenance n'eut lieu qu'en 1990).

De même, ce n'est qu'après le renversement du régime communiste qu'elle put, en janvier 1990, prendre part à un congrès linguistique à Grenoble.

En 1990 elle a pu être nommée docent (après avoir soutenu la thèse nécessaire) et affectée, dès 1991, en qualité de docent habilité, à l'Institut de translatoologie de Prague, où elle travaillait, dès 1972, comme assistante spécialiste.

Elle publia :

“La valeur impressive des sons dans le langage publicitaire” (1972)¹

“K funkčnímu rozvrstvení francouzštiny a češtiny” (1974)

“Les sous-systèmes dans la langue”, Berlin, Rütten und Loehning (1977)

“Aktuální problémy kodifikace francouzštiny” (1978)

“K překladu filosofických termínů” (Bratislava 1878)

“Jazykové zdroje humoru” (1980)

“K lexikálním interferencím mezi francouzštinou a češtinou” (1982)

Les pages 298–299, 302–303, 309–310, in: ŠABRŠULA, J. *Základy jazykovědy pro romanisty* (1983).

(articles) “Les dictionnaires sont-ils précis?” (1998)

“Profil sémantique des prépositions” (1998)

“Deux rhétoriques” (2005)

“L’actualité de V. Mathésius” (1982)

Sur la vie et l’œuvre de Jitka Svobodová v. encore J. Holeš et J. Černý, *Kdo je kdo v dějinách české lingvistiky*, Praha : Libri 2008.

Jan Šabršula, Praha

¹ Les titres des articles sont ici mis entre les “guillemets”, les titres des livres en lettres cursives. Les titres plus longs sont ici raccourcis.

CONTENIDOS – CONTENUS – CONTENUTI

CONTENIDOS DE LA REVISTA *STUDIA ROMANISTICA*

Volumen 10 / 2010

2010:

Studia romanistica Vol. 10, Num. 1 / 2010. ISSN 1803-6406, 126 pp.

Studia romanistica Vol. 10, Num. 2 / 2010. ISSN 1803-6406, 163 pp.

ÍNDICE DE LOS AUTORES

BARTOŠ Lubomír, “Las locuciones nominales y verbales con significado argótico”, 10.1, 11–20;

BAYO Juan Carlos, “Sobre la historia temprana del *Lazarillo de Tormes*”, 10.2, 59–74;

BELLÓN José Luis Aguilera, “*Las horas del día*, de Jaime Rosales: un psycho-thriller made in Spain”, 10.1, 61–74; “*Si lo dixiese de mío*: Averroísmo y ortodoxia en el *Libro de buen amor*”, 10.2, 75–90; “Louise M. Haywood & Louise O. Vasvári (eds.) (2004), *A Companion to the Libro de Buen Amor*, Woodbridge: Tamesis. ISBN: 1-85566-094-6. 231 pp.”, 10.2, 143–147;

BOČEK Vít, “PETR ČERMÁK (2009), *Tipología del español actual a la luz de la teoría de Vladimír Skalička*, Praha: Karolinum”, 10.1, 97;

BRŇÁKOVÁ Jana, “Collocation – notion à embarras terminologique”, 10.1, 21–26; “IV^e COLLOQUE INTERNATIONAL D’ARGOTOLOGIE « EXPRESSIVITÉ vs IDENTITÉ DANS LES LANGUES », Brno, Université Masaryk, 19-21 février 2010”, 10.1, 111;

CARDIA Nicola, “La questione della lingua nell’Italia postunitaria: manzoniani e anti-manzoniani, 10.1, 27–37;

CRUZADO AQUINO Miguel Ángel, DOWGIAŁO Emilia, “MIROSLAV VALEŠ (ed.) (2008), *Pasión por el hispanismo. Sborník příspěvků z konference*, Liberec: Technická Univerzita v Liberci”, 10.1, 99;

CRUZADO AQUINO Miguel Ángel, HERNÁNDEZ DELVAL Ricardo, “BOHDAN ULAŠIN, SILVIA VERTANOVÁ (eds.) (2009), *Jornadas de Estudios Románicos. Sección de Hispanística. Actas*, Bratislava: AnaPress”, 10.1, 101;

DEDKOVÁ Iva, “Quelques remarques sur les prépositions *AVANT / APRÈS*, 10.1, 38–47; Quelques remarques sur la préposition *DANS*”, 10.2, 11–22; “Jacques François, Éric Gilbert, Claude Guimier, Maxi Krause (éds.) (2009), *Autour de la préposition*, Caen : Presses universitaires de Caen. ISBN 978-2-84133-344-8. 366 pp.”, 10.2, 148–149;

DOWGIAŁO Emilia, CRUZADO AQUINO Miguel Ángel, “MIROSLAV VALEŠ (ed.) (2008), *Pasión por el hispanismo. Sborník příspěvků z konference*, Liberec: Technická Univerzita v Liberci”, 10.1, 99;

DROZDOWICZ Maksymilian, “Etapas de una nación según la «trilogía paraguaya»”, 10.1; 75–84; “Rafael Barrett y Augusto Roa Bastos: dos voces en contra de los yerbales”, 10.2, 91–104; “*LAS CONEXIONES LITERARIAS ENTRE ESPAÑA Y PARAGUAY*. III Congreso Nacional de Hispanistas ABRE LOS OJOS. DEL ESPAÑOL AL HISPANISMO. DOCENCIA E INVESTIGACIÓN, Wrocław (Polonia), Escuela Superior de Filología, 15-16/05/2010”, 10.2, 161;

FIALOVÁ Irena, “Cambio de código en los foros de debate en la prensa gallega”, 10.2, 23–30;

GARCÍA Miguel Ángel, “José Luis Bellón Aguilera (2009), *La mirada pijoapartesca. (Lecturas de Marsé)*. Ostrava: Ostravská univerzita. Filozofická fakulta”, 10.1, 100; **HERNÁNDEZ DELVAL Ricardo, CRUZADO AQUINO Miguel Ángel**, “BOHDAN ULAŠIN, SILVIA VERTANOVÁ (eds.) (2009), *Jornadas de Estudios Románicos. Sección de Hispanística. Actas*, Bratislava: AnaPress”, 10.1, 101;

HONOVÁ Zuzana, “Les procédés de traduction utilisés dans le langage juridique”, 10.1, 87–94; « JOURNÉE DE LA TRADUCTION », Ostrava, Université d’Ostrava, 16 mars 2010”, 10.1, 111–112; “Les possibilités de traduction de l’aspect verbal tchèque en français”, 10.2, 107–119; “François Ost (2009), *Traduire. Défense et illustration du multilinguisme*, Paris : Librairie Arthème Fayard. ISBN 978-2-213-64366-3. 421 pp.”, 10.2, 150;

JACOVÁ Zora, “L’ordine delle parole in italiano antico”, 10.2, 31–47; “Sviluppi tipologici della morfosintassi dell’italiano”, 11.1, 41–55;

KESEK Anna, “Agnieszka SYCIŃSKA (ed.) (2007), *Mały studencki ilustrowany przewodnik po kinie hiszpańskim* [Pequeño guía estudiantil ilustrado del cine español], Wrocław: Universidad de Wrocław. ISBN 978-83-910705-0-5. 180 pp.”, 10.2, 151;

KUNEŠOVÁ Mariana, “*Comment imaginer l’avant-garde aujourd’hui ? Autour du colloque organisé à l’Université du Québec à Montréal en juin 2010*”, 10.2, 162;

MATOUŠKOVÁ Jiřina, “Alain Couprie (2009), *Le théâtre. Texte, dramaturgie, histoire*, 2^e éd., Paris: Armand Colin. ISBN 978-2-200-35446-6. 127 pp.”, 10.2, 152–153;

MLČOCH Jan, “Justyna Ziarkowska, Marcin Kurek (coords.) (2007), *W poszukiwaniu Alefa. Proza hispanoamerykańska w świetle najnowszych badań*, Wrocław: Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego. ISBN 9788322928400. 251 pp.”, 10.2, 153–154; “G. M. Rubio Navarro (1999), *Música y escritura en Alejo Carpentier*, Alicante: Universidad de Alicante. ISBN 8479084766. 248 pp.”, 10.2, 154–155;

MORENO PESTAÑA, José Luis, “BELLÓN AGUILERA, José Luis (2009), *La mirada pijoapartesca (lecturas de Marsé)*, Ostrava”, 10.1, 112;

SLOWIK Miroslav, “La cliticación como fenómeno abarcativo”, 10.1, 48–57; “GEVERS, Hendrika C. A., NAVARRO DOMÍNGUEZ, F. (2005), *El Enigma Avellaneda y las Formas Divergentes en el Quijote Apócrifo*, Granada: Granada Lingvistica”, 10.1, 112; “*Diversidad Cultural y Políticas Públicas en Venezuela: una relectura*, Universidad Económica de Praga, Centro de Estudios Latinoamericanos, Embajada de la República Bolivariana de Venezuela, 23/3/2010”, 10.2, 163;

SMIČEKOVÁ Jitka, “*Synergies Pologne*, num. 6 / 2009, *Le sens et la complexité*, Tome I. – Didactique, Littérature (coord. par Małgorzata Pamuła et Anita Pytlarz), Revue du GERFLINT – Groupe d’Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale, Cracovie 2009”, 10.1, 104–107;

STEHLÍK Petr, “Sobre algunas particularidades morfofonológicas de los elementos prefijos en español”, 10.2, 49–56;

ŠABRŠULA Jan, “ONDŘEJ PEŠEK (2007), *Enrichissement du lexique de l’ancien français. Les emprunts au latin dans l’œuvre de Jean de Meung*, Brno: Masarykova univerzita”, 10.1, 107;

VÁZQUEZ Daniel, “José Luis Bellón Aguilera (2009), *La mirada pijoapartesca (Lecturas de Marsé)*, Ostrava: Filozofická fakulta Ostravské univerzity v Ostravě. ISBN 978-80-7368-652-9. 150 pp.”, 10.2, 156;

VESELÁ Jana, “Contenidos de la revista *Studia romanistica* (1995-2009)”, 10.1, 117–128; “El análisis traductológico de los cuentos de Arturo del Hoyo”, 10.2, 121–140; “Jadwiga Linde-Usiekiewicz, Ana Enriquez-Vicente-franqueira (coords.) (2006), *Estudios en lingüística Ibérica e Iberoamericana*, Varsovia: Instituto de Estudios Ibéricos e Iberoamericanos de la Universidad de Varsovia. ISBN 83-920190-9-1. 143 pp.”, 10.2, 157–158;

Jana Veselá, Universidad de Ostrava
jana.vesela@osu.cz

CONTENIDOS DE LA REVISTA *STUDIA ROMANISTICA*

Volumen 11 / 2011

2011:

Studia romanistica Vol. 11, Num. 1 / 2011. ISSN 1803-6406, 158 pp.

Studia romanistica Vol. 11, Num. 2 / 2011. ISSN 1803-6406, 138 pp.

ÍNDICE DE LOS AUTORES

BARCELÓ MUNAR Neus, “Miroslav Valeš (2010), *Observaciones sociolingüísticas del español*, Saarbrücken: Lambert Academic Publishing. ISBN 978-8433-7268-8. 225 pp.”, 11.1, 133;

BARTOŠ Lubomír, “En torno al concepto de jerga”, 11.1, 11–17;

BELLÓN José Luis Aguilera, “*Bourdieu y la literatura española*. Resumen de la comunicación de José Luis Bellón Aguilera, Universidad de Ostrava, *XV Encuentro Internacional de Romanistas. Romanística Checa en el Contexto Europeo*. Olomouc, República Checa, Universidad Palacký, 26–27/11/2010”, 11.1, 145–146;

BLETTON Geoffroy Yrieix, “Catherine Kerbrat-Orecchioni (dir.) (2010), *S’adresser à autrui. Les formes nominales d’adresse en français*, Éditions de l’Université de Savoie,

Collection Language, num. 8. ISBN 10 2-915797-64-1 ; ISBN 13 978-2-915797-64-0 ; ISSN 1952-0891. 380 pp.”, 11.1, 134;

BRŇÁKOVÁ Jana, “Expression versus locution : à la recherche d’une discrimination”, 11.1, 19–25;

DEDKOVÁ Iva, “À propos de la préposition spatiale « sur »”, 11.1, 27–39; “XVIII^e Congrès Ranaclès « Pratiques d’accompagnement(s) des apprenants en présentiel et à distance », Nancy, Université Nancy 2, 25–27 novembre 2010”, 11.1, 146; “Notes sur les prépositions « devant/derrière »”, 11.2, 11–23; “Louis-Jean Calvet (2010), *Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété ?* Paris : Éditions Écriture. ISBN 978-2-35905-007-3. 210 pp.”, 11.2, 105;

DOWGIAŁO Emilia, “Fernando Navarro, Pedro Mogorrón, Paola Masseur (eds.) (2011), *Escritores valencianos del siglo XX en sus traducciones*, Alicante: Departamento de Traducción e Interpretación, Editorial Agua clara. ISBN 978-84-8018-334-5. 226 pp.”, 11.2, 107;

DRAUS Agata, “Justyna Ziarkowska (2010), *Ucieczka do głębi. O surrealizmie w literaturze hiszpańskiej przed 1936* [Evasión hacia el fondo. Sobre el surrealismo en la literatura española anterior a 1936], Wrocław: WydawnictwoUniwersytetu Wrocławskiego. ISBN 978-83-229-3080-9. 338 pp.”, 11.1, 135;

DROZDOWICZ Maksymilian, “Rafael Barrett y Josefina Plá. Dos españoles en rescate de la mujer paraguaya”, 11.1, 67–78; “Rafael Barrett y las ideas de la Generación del 98. Aclaraciones y críticas”, 11.2, 59–71;

GARCÍA ÚNICA Juan, “*Alça el menor e abaxa el mayor: Retórica y enunciación feudal de la escritura en un pasaje del Libro de Alexandre* (CC. 783-801)”, 11.1, 79–90;

HONOVÁ Zuzana, “La position actuelle de l’interprète assermenté en République tchèque”, 11.1, 109–117; “Les textes juridiques des institutions européennes en tant que catégorie spécifique de textes spécialisés”, 11.2, 25–35; “Claude Bocquet (2008), *La traduction juridique. Fondement et méthode*, Bruxelles : De Boeck. ISBN 978-2-8041-5928-3. 122. pp.”, 11.2, 108;

JACOVÁ Zora, “Sviluppi tipologici della morfosintassi dell’italiano”, 11.1, 41–55;

KUNEŠOVÁ Květuše, “Les visage de l’exil dans l’oeuvre de Nancy Huston”, 11.2, 73–80;

LAZAR Jan, “Techniques abrégatives du français tchaté”, 11.1, 57–64; “Katarína Chovanová (2008, 2009), *Les discussions en direct sur internet – Énonciation et graphie. Aspects pragmatiques*, Banská Bystrica : Univerzita Mateja Bela. ISBN 978-80-8083-627-6.

112 pp. ISBN 978-80-8083-785-3. 138 pp.”, 11.2, 109; “2^e Congrès européen de la FIPF, Prague, 8–10 septembre 2011”, 11.2, 121;

MEZA MORALES Jesús, “Martha Shiro, Paola Bentivoglio, Frances D. Erlich (comp.) (2009), *Haciendo discurso: Homenaje a Adriana Bolívar*, Caracas: Comisión de Postgrado. Humanidades y Educación. Universidad Central de Venezuela. ISBN 978-980-7283-01-09. 749 pp.”, 11.1, 136;

MLČOCH Jan, “Reflexión sobre la imagen de Europa y la de América Latina vistas a través de la música en *Los pasos perdidos* de Alejo Carpentier”, 11.1, 91–97; “Anna Housková (2010), *Visión de hispanoamérica. Paisaje, utopía, quijotismo en el ensayo y la novela*, Praha: Karolinum. ISBN 978-80-246-1769-5. 199 pp.”, 11.2, 111; “ABRE LOS OJOS. TRADUCIR UNA CULTURA A OTRA: DOCENCIA E INVESTIGACIÓN. 4^o Congreso Nacional de Hispanistas, Escuela Superior de Filología de Wrocław (Polonia), 16–17/4/2011”, 11.2, 121;

MODRZEJEWSKA Krystyna, “Le jeu avec le temps-espace dans le théâtre de Samuel Beckett”, 11.1, 99–106;

MONTERO DOMINGUÉZ Xoán, “Ana Luna Alonso, silvia montero Küpper y Liliana Valado Fernández (eds.) (2011), *Translation Quality Assessment Policies from Galicia*, Berna: Peter Lang. ISBN 978-3-0343-0401-6. 272 pp.”, 11.2, 111;

NAVARRO DOMÍNGUEZ Fernando, “Historia de la traducción: una bibliografía básica comentada”, 11.2, 83–94; “Miguel Ibáñez Rodríguez, M^a Teresa Sánchez Nieto, Susana Gómez Martínez, Isabel Comas Martínez (eds.) (2010), *Vino, lengua y traducción*, Valladolid: Universidad de Valladolid. ISBN 978-84-8448-554-4. 307 pp. + CD Rom de 467 pp.”, 11.2, 113; “Jornadas sobre HISTORIA DE LA TRADUCCIÓN, METODOLOGÍA DE INVESTIGACIÓN EN LA TRADUCTOLOGÍA, Ostrava, 11–15/10/2010”, 11.2, 122;

POUČOVÁ Marcela, “Zuzana Malinovská (2010), *Puissances du romanesque. Regard extérieur sur quelques romans contemporains d’expression française*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal. ISBN 978-84516-449-9. 182 pp.”, 11.1, 139;

RAKOVÁ Zuzana, “La traduction du français dans le contexte de la phrancophilie tchèque entre 1870 et 1914”, 11.1, 119–130; “Mathieu Guidère (2010), *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd’hui, demain*, 2^e édition, Bruxelles : De Boeck. ISBN 978-2-8041-3058-9. 176 pp.”, 11.2, 115;

SCHEJBALOVÁ Zdeňka, “Les débuts de la presse au Québec”, 11.2, 37–45;

SMIČEKOVÁ Jitka, “Disparition du professeur Aleksander Ablańowicz (1932–2011)”, 11.1, 155;

ŠABRŠULA Jan, “Bel anniversaire de la linguiste romane. Milena Srpová (*1951)”, 11.1, 149; “In memoriam Jiřina Smrčková (1922 – 2010)”, 11.1, 157; “Le titre”, 11.2, 41–48; “Belle fête de Jitka Svobodová (Chmelová) (*1946)”, 11.2, 127;

VESELÁ Dagmar, “La traduction vers le slovaque des verbes français du domaine du design industriel en prenant en considération leur structure sémantique”, 11.2, 95–102;

VESELÁ Jana, “Piotr Sawicki, Jitka Smičeková (2010), Srovnávací frazeologie a paremiografie. Vybrané studie ze slovanských a románských jazyků. Frazeologia i paremiografia porównawcza. Wybrane studia z zakresu języków romańskich [Frazeologia y paremiografia comparadas. Ensayos seleccionados de las lenguas eslavas y románicas], Ostrava: Ostravská univerzita, Spisy Filozofické fakulty Ostravské univerzity, spis č. 223/2010. ISBN 978-80-7368-851-6. 198 pp.”, 11.2, 116; “Contenidos de la revista *Studia romanistica*. Volumen 10 / 2010”, 11.2, 131; “Contenidos de la revista *Studia romanistica*. Volumen 11 / 2011”, 11.2, 135;

ZBUDILOVÁ Helena, “Susanna Hartwig, Klaus Pörtl (eds.) (2008), *La voz de los dramaturgos. El teatro español y latinoamericano actual*, Tübingen: Max niemeyer Verlag. ISBN 978-3-484-52922-9. 138 pp.”, 11.1, 139;

Jana Veselá, Universidad de Ostrava
jana.vesela@osu.cz

BOLETÍN DE PEDIDO / ORDER FORM

Deseo recibir las publicaciones siguientes: /Please send me the following publications:

Revista /Journal: **STUDIA ROMANISTICA**

Volúmen núm. / Volume num Ejemplares / Copies

Nombre / Name

Dirección / Adress
Institución / Institution
Teléfono / Phone Fax
Correo electrónico / E-mail
Código postal / Zip code Ciudad / City
Provincia / Country-State País / Country
NIF / CIF /VAT

FORMA DE PAGO / PAY FORM

Transferencia bancaria (incluir copia) / **Bank money order** (include a copy)

A favor de: / Payable to:

Ostravská univerzita v Ostravě

Dvořákova 7, CZ-701 00 Ostrava.

C/c ČNB Ostrava (República Checa), IBAN: CZ65 0710 0000 0000 0931761

(SWIFT código del banco): CNBACZPP

(Los gastos de transferencia serán siempre por cuenta del cliente)

Tarjeta de crédito / Credit card

Visa

Mastercard

Otra

N.

Caduca / Valid until

Titular / Cardholder

Firma / Signature

PRECIO

Volumen suelto (1 número) 100 CZK (IVA incluido) más gastos de envío

Distribución: Prodejna skript OU, Mlýnská 5, CZ-701 03 Ostrava 1, República Checa.

TEL.: +420 597 091 034 TEL./FAX: +420 597 091 049

E-mail: prodejna.skript@osu.cz

<http://ff.osu.cz/kro/index.php?kategorie=35783>



BOLETÍN DE SUSCRIPCIÓN / *SUSCRIPRION FORM*

Deseo suscribirme a la revista / *Please enter my subscription to:*

STUDIA ROMANISTICA

A partir del volumen / *beginning with volumen*

Nombre / *Name*

Dirección / *Adress*

Institución / *Institution*

Teléfono / *Phone* Fax

Correo electrónico / *E-mail*

Código postal / *Zip code* Ciudad / *City*

Provincia / *Country-State* País / *Country*

NIF / CIF

VAT/ VAT

Forma de pago / *Pay form*

- Transferencia bancaria** (incluir copia) / **Bank money order** (*include a copy*)

A favor de: / *Payable to:*

Ostravská univerzita v Ostravě

Dvořákova 7, CZ-701 00 Ostrava.

C/c ČNB Ostrava (República Checa), IBAN: CZ65 0710 0000 0000 0931761

(SWIFT código del banco): CNBACZPP

(Los gastos de transferencia serán siempre por cuenta del cliente)

- Domiciliación bancaria**

Titular

Banco

Agencia de

Localidad

CÓDIGO
CUENTA
CLIENTE

Entidad	Oficina	DC	Número de cuenta

PRECIO

- Suscripción anual 160 CZK** (IVA incluido) más gastos de envío

Oddělení pro vědu a výzkum, ing. Yveta Jurová, Facultad de Filosofía y Letras,

Universidad de Ostrava, Reální 5, CZ-701 03 Ostrava 2, República Checa

yveta.jurova@osu.cz Fax: +420 596 113 009

<http://www.osu.cz>

<http://ff.osu.cz/kro/index.php?kategorie=35783>



PETICIÓN DE INTERCAMBIO / EXCHANGE REQUEST

Institución
Institution

Dirección Postal
Address

.....
.....
.....
.....

País
Country

Teléfono
Telephone

Correo electrónico
E-mail

Estamos interesados en recibir su Revista
We would like to receive your Academic Title

STUDIA ROMANISTICA

en intercambio por nuestra Revista / Serie
in exchange to our Academic Journal / Series

.....
.....

(Por favor adjunte su ISSN así como otra información sobre su/s Revista/s o Serie/s: periodicidad, contenido...)
(Please enclose its ISSN as well as other information about your/s Academic Title/s: frequency, contents...)

Dirección de intercambio
Exchange Address

Katedra romanistiky, Filozofická fakulta, Ostravská univerzita v Ostravě

Reální 5, CZ-701 03 Ostrava 2, República Checa., Tel: +420 597 091 912, Fax +420 596 113 009

<http://ff.osu.cz/kro/index.php?kategorie=35783>

jana.vesela@osu.cz



